LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 53—No 31 ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 4 NOVEMBRE 1965 PRIX 10c

Les F... ...n congrès

Nouveaux cadres ... orientation nouvelle

Le 26e congrès général de l'Association d'Education, c'est le cas de le dire, marque le commencement véritable d'un nouveau chapitre d'histoire franco-manitobaine. Les 450 congressistes présents à toutes les délibérations manifestèrent un désir non équivoque d'adaptation et de changement. Ce désir prit même l'allure bien nette, chez certains et à divers moments, de bouleversement radical. Le dialogue se fit vraiment entre clercs et laïcs, entre jeunes et anciens, même si parfois il donna lieu à certains chocs impressionnants, à certaines explosions d'émotion justifiée, à certaines déclarations "avant-gardistes" qui manquaient de précision ou d'explication claire des motifs véritables.

On peut dire que les moments les plus importants de ce congrès remarquable furent la discussion élaborée des Règlements Généraux préparés récemment par "le comité de refonte", et l'élection d'une équipe majoritairement nouvelle pour former le prochain conseil d'administration. Mais les autres points du programme ne perdirent pas, pour autant, leur importance: rapport du président général, rapport du trésorier, remise de décorations aux institutrices et élèves méritants, conférence magistrale du docteur Séraphin Marion au banquet, rapport du comité des résolutions, conclusions émises par M. l'abbé Noël Delaquis, et lecture de divers messages d'associations-soeurs et des chefs spirituels de St-Boniface.



L'hon. juge Louis Deniset a magistralement dirigé les débats portant sur les règlements généraux de l'Association.

Le programme du congrès accordait 65 minutes exactement, soit de 2 h. 15 à 3 h. 20 p.m., à la présentation de la nouvelle constitution, sous la présidence de l'hon. juge Louis Deniset, à sa discussion et à son adoption par l'assemblée générale. De fait il fallut adapter le programme aux circonstances et donc consacrer la majeure partie de la journée à ce seul point. C'est grâce à la calme et souriante maîtrise du président que les discussions ne dégénérèrent pas en longueurs interminables, en accusations acerbes, et qu'on put ainsi ne pas négliger le reste du programme, et terminer le congrès avec à peine 15 minutes de retard.

Le juge Deniset procéda ainsi: tout d'abord il indiqua pourquoi il faut "refondre" les règlements généraux, puis il lut clause par clause ces règlements. Enfin il soumit le tout à la discussion générale.

Existence légale

C'est le 16 avril que l'Association reçut sa charte d'existence légale, par suite d'un vote unanime des membres de la législature provinciale, sans considérations partisanes. Depuis ce jour, l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba (c'est son nom légal) est devenue une entité morale, dont le but est de promouvoir la culture française dans la province. "Quel pas en avant depuis le bannissement de 1916", dit M. Deniset, qui expliqua comment un comité de refonte des règlements généraux (composé de lui-même, du magistrat Henri Lacerte, de MM. Gabriel Forest, comptable, et Raymond Bernier, président général de l'AECFM) se mit immédiatement au travail, en tenant compte des sources suivantes: la constitution initiale de 1916 et les amendements apportés depuis 1916. C'est cette "ébauche" du travail du comité de refonte qui est soumise à la discussion des congressistes.

Cette discussion fut lancée dès la lecture du numéro lu par M. Maxime Desaulniers, qui annonça d'ailleurs qu'il aurait maintes fois l'occasion d'offrir critiques ou suggestions au nom du comité des Canadiens français de Windsor Park. Ce fait mérite d'être noté: M. Maxime Desaulniers et bien d'autres qui prirent part aux discussions le firent comme porte-parole de groupements qui s'étaient transformés en cercles d'étude ces derniers temps et se préparèrent sérieusement à faire valoir au congrès leurs points de vue. Quels que soient ces points de vue, le fait susmentionné démontre qu'on a accordé une importance exceptionnelle à ce congrès 1965 et qu'on entend lui faire donner, dans l'avenir immédiat, des résultats tangibles.

Donc la discussion est lancée. En voici un rapport assez détaillé et très objectif:

Le premier vote entérina la proposition de M. Desaulniers, secondée par le cercle paroissial de St-Norbert, qu'on élimine du nom de l'Association le qualificatif "d'Education". Tout de suite M. Deniset fit remarquer que cette "élimination" exigera un nouveau recours à la législature, car le nom légal est actuellement "Association d'Education des Canadiens français du Manitoba". C'est dire que les "votes" de l'assemblée n'ont pas immédiatement force de loi. Point important, à ne pas oublier.

Culture et religion

La discussion porta ensuite sur un point d'extrême importance, qui allait sans cesse revenir au cours de la journée. Le texte des règlements généraux "refondus", quant au but de l'Association, se lit ainsi: "La Société a pour but de promouvoir l'épanouissement des valeurs culturelles humaines et chrétiennes du groupe franco-manitobain". Le comité de refonte avait cru régler la question en éliminant le mot "catholiques", le remplaçant par "chrétiennes" qui pouvait inclure tout Franco-manitobain "baptisé", donc catholique, protestant, orthodoxe et même l'adulte qui se dit athée mais a été baptisé. Cet élargissement n'a pas eu l'heur de plaire à un certain groupe de congressistes, groupe composé surtout de "jeunes". En tout cas, c'est Mlle Claire-M. Audet qui lança la discussion en exigeant qu'on enlève les mots "et chrétiennes", car il importe, dit-elle fortement, qu'on ne confonde plus langue et religion. Sa suggestion fut reprise, sous forme de motion d'amendement, par M. l'abbé Pierre Raymond, secondé par M. Bruno Lagacé.

Le débat, qui agite le Manitoba français depuis quelque temps, est donc ouvertement inauguré en plein congrès général. Malheureusement il fut aussi court que profondément agité. On avoua bien candidement que "culture humaine implique culture chrétienne" et donc qu'il n'est pas nécessaire de tout expliciter, surtout si l'on veut vraiment élargir les cadres de notre groupe franco-manitobain et y inviter tous ceux qui, au Manitoba, s'intéressent ou possèdent à divers degrés la culture française. D'autres cependant se levèrent pour exiger qu'on garde "et chrétiennes" pour bien marquer l'appartenance religieuse de l'immense majorité. Toujours est-il que la discussion fit naître un sous-amendement, suggéré par M. l'abbé Robert Lane, proposé par M. Bernard Aubry, secondé par M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, à savoir qu'on s'en tienne autant que possible au texte "anglais" de la charte qui indique que l'Association a pour but de promouvoir "French Education and French Culture in Manitoba". Ce sous-amendement obtint l'assentiment de la majorité, et donc le texte des règlements se lira désormais ainsi: "La Société a pour but de promouvoir l'épanouissement de la culture et de l'éducation françaises au Manitoba".

Le numéro 4 établit le siège social de l'Association à St-Boniface, ce qui invita M. Wilfrid Decosse, de Somerset, à souligner qu'il est souvent difficile pour les gens de la campagne d'y venir pour participer aux activités. (A noter que M. Decosse prit part maintes fois aux débats de la journée, avec un sens de l'humour qui tour à tour fit réfléchir ou sourire.) Cette intervention permit à M. Deniset de faire applaudir par les compatriotes de la ville leurs frères dévoués et généreux des villages éloignés.



Les congressistes ont accepté sans discussion le rapport du secrétaire, M. René Rottiers.

Chrétiens?

La discussion reprit sérieusement à l'occasion du numéro 6: qui est membre de l'Association? Le texte étudié dit: "Est de droit membre de la Société tout chrétien de langue française, âgé de 18 ans ou plus, domicilié dans la province du Manitoba. Le Conseil d'administration peut admettre comme membre tout chrétien dont l'époux ou l'épouse est de langue française." Encore ce mot "chrétien", de trop désormais, comme le rappelèrent immédiatement certains congressistes . . . logiquement fidèles à l'explication antécédente du "but" de l'Association. Donc il faut éliminer ce mot et lui substituer "toute personne de langue française" ou "tout Franco-manitobain", dans la première phrase du paragraphe, et "toute personne qui est positivement intéressée au but de la Société", dans la seconde. Tout de même certains congressistes, dont M. l'abbé Gérard Toupin, exigèrent que la formule adoptée exclût clairement tout groupe ou personne qui s'oppose totalement ou subversivement à Dieu.



M. Maurice Gauthier, 1er vice-président de l'Association, a agi comme maître de cérémonies durant tout le congrès de samedi.

C'est à ce moment précis que M. Siméon Marion, patriote bien chevronné, jugea bon de prendre la parole pour exprimer tout haut le choc que lui causait tout ce rémue-ménage. M. Paul-Emile Leblanc crut nécessaire de se faire le porte-parole des "jeunes" pour expliquer qu'eux veulent des changements sans pour autant ne pas respecter les paroles et les pensées des "anciens".

MM. Bernard Aubry et Roger Levasseur formulèrent ensuite l'amendement proposé, que la majorité adopta par vote à main levée.

Le numéro 8 porte sur le congrès général. Un "linguiste" en fit ressortir la pauvreté d'expression (De fait, le texte soumis à l'étude pèche quelquefois sous ce rapport!), mais M. Deniset jugea bon de remettre cela "à l'Académie française", car le paragraphe 4 de ce numéro 8 invitait à de plus sérieuses considérations. En effet, ce paragraphe détermine de quelle façon on établit le nombre des délégués au congrès, mais il fut transformé assez radicalement à la suite d'interventions majeures.

Tout d'abord on accepta facilement qu'on délègue une personne par 100 de population de langue française dans les paroisses rurales et 1 par 200 dans les paroisses urbaines, mais à condition que soit précisée la méthode: par exemple pourquoi ne pas dire que les délégués doivent être nommés "par une assemblée générale des paroissiens", au lieu de laisser au conseil d'administration le soin d'établir de tels règlements, comme l'entend le numéro 15 des règlements généraux. M. Siméon Marion seconda cette proposition de M. Desaulniers, en la complétant par ces mots: "là où n'existe pas de cercle paroissial de l'Association". L'amendement fut voté. (Le mot "paroisse" a suggéré Mlle Audet, devrait être remplacé par "région rurale" pour englober tous les francophones du milieu.)

Places des curés?

Mais voilà, ce paragraphe 3 du numéro 8, en plus des délégués des paroisses, mentionne les 20 délégués nommés par l'Association des Instituteurs et munis d'une lettre de créance, et "les curés des paroisses canadiennes-françaises ou leurs représentants ayant charge d'âmes . . . de droit membres du Congrès sans autre formalité". Des curés au congrès, non choisis, non munis d'une lettre de créance! M. l'abbé Pierre Raymond et le dentiste André Lachance proposèrent que cette phrase "soit coupée", et l'amendement reçut l'approbation de la majorité. Car, avait dit l'abbé Raymond, l'Association fut fondée en 1916 par et pour les pères de famille. Tout de même, certaines bonnes âmes crurent bon de rappeler que les curés et les religieuses, comme les laïcs, peuvent être nommés délégués de leur paroisse ou région.

Le numéro 9A décrit la "composition" du conseil d'administration: membres élus par le congrès, membres d'office, membres représentant les associations ou institutions.

Les membres élus sont au nombre de 30: 10 de la campagne, soit deux représentants pour chacun des cinq secteurs (Rivière-Rouge, Rivière-Seine, La Montagne, Cheval-Blanc et St-Georges), et 20 de la ville (paroisses de St-Boniface, Ste-Famille, Sts-Martyrs-Canadiens, Assomption de Transcona, Précieux-Sang, Sacré-Coeur de Winnipeg, St-Emile, St-Eugène, Ste-Marie et St-Charles). On a bien suggéré qu'ils soient nommés ou élus par les représentants de leur propre secteur, et non par le congrès général, mais pratiquement, pour cette année, on décida d'agir comme dans le passé.

Le conseiller moral

Les membres d'office, selon le texte à l'étude, sont: un conseiller moral nommé par l'archevêque de St-Boniface, un prêtre de langue française de l'archidiocèse de Winnipeg nommé par son Ordinaire, le président sortant de charge, le président du comité de fonctionnement scolaire, et les membres honoraires. C'est Mlle Audet qui relança la discussion, en suggérant qu'on élimine les formules "conseiller moral" et "prêtre de langue française" par "un représentant nommé par l'archevêque de St-Boniface" et "un représentant de langue française de l'archidiocèse de Winnipeg nommé par son Ordinaire". Cette suggestion provoqua une intervention majeure, celle de l'hon. juge Alfred Monnin: "Mlle Audet va trop loin", dit-il. Il exigea donc qu'on garde "conseiller moral" de St-Boniface et "prêtre de langue française" de Winnipeg.

M. Raymond Hébert donna suite à la suggestion de Mlle Audet en présentant une motion, qu'appuya M. Armand Dureault "pour qu'il y ait discussion". Un jeune se prononça alors en faveur du "conseiller moral"; une religieuse demanda avec grande émotion si l'on veut "nous jeter dehors avec les prêtres"; M. l'abbé Joseph Pageau demanda qu'on "ne dramatise pas", d'autant plus que "les religieuses sont des laïques, non des clercs dans l'Eglise"; M. l'abbé Robert Nadeau rappela que les religieuses sont "taxées à 1% de leur salaire pour l'Association"; M. Rhéal Teffaine demanda que "les cercles paroissiaux tiennent compte des religieuses et des prêtres en nommant leurs délégués", façon concrète de "mieux s'unir pour mieux agir", selon le thème même du congrès. C'est à ce moment que M. Bruno Lagacé révéla (?) que la motion avait été présentée pour permettre aux jeunes de connaître les réactions des moins jeunes.

Résultats des votes

Toujours est-il qu'un premier vote exprima le sentiment de la majorité: garder le texte suivant, tel quel, à savoir "un conseiller moral nommé par l'archevêque de St-Boniface". Un 2e vote élimina ensuite une nouvelle motion (MM. Pelletier et Roy) réclamant que "le prêtre de langue française" de Winnipeg soit, non un membre d'office, mais un des représentants des associations ou institutions. Car, dirent certains congressistes, il est important de garder son importance à ce "prêtre" qui est un agent de liaison entre les Canadiens français de St-Boniface et ceux de Winnipeg.

Le président sortant de charge, le président du comité de fonctionnement scolaire et les membres honoraires ne posèrent pas de difficultés spéciales, si ce n'est que M. Maxime Desaulniers aurait aimé que la constitution précise combien de membres honoraires l'on peut ou l'on doit accepter. Pour le moment il n'y en a que trois: le magistrat Henri Lacerte, l'hon. juge Alfred Monnin et le dentiste Paul-Emile LaFlèche.

(Suite à la huitième page)

M. Raymond Bernier, président général, a présenté un éloquent rapport des diverses activités de l'AECFM depuis mai 1963.

Rapport du président général

M. Raymond Bernier présenta son rapport comme président général en faisant ressortir les points saillants du travail des administrateurs de l'AECFM depuis le congrès du 4 mai 1963, au service des 18,000 familles franco-manitobaines réparties en 50 paroisses, dont les enfants fréquentent 90 écoles élémentaires et secondaires où enseignent 576 instituteurs, et que dirigent 350 commissaires. A noter que 9,833 des 10,800 élèves de langue maternelle française ont écrit l'examen français de l'Association cette année.

1 — **Mémoire au ministre de l'Instruction publique,** endossé par les cinq grandes divisions scolaires, les Parents et Maîtres, les Instituteurs de Langue Française, les Commissaires d'écoles de Langue Française. Le document, portant la signature de tous les présidents, demandait, entre autres, que l'usage du français soit officiellement reconnu comme langue d'enseignement. Nous attendons toujours cette reconnaissance.

2 — **Projet de loi et refonte des règlements.** Avant de commencer la refonte des règlements, la direction a cru bon de procéder à l'incorporation de l'Association d'Education. Un comité composé de S. H. le Juge Louis Deniset, M. le Juge Henri Lacerte, M. Gabriel Forest et du président de l'Association fut nommé en vue de faire les démarches nécessaires. En conséquence, l'Association est constituée légalement en corporation depuis avril 1964.

Ce même comité a préparé la refonte des règlements, que le Conseil d'administration a approuvée à sa réunion spéciale du 27 septembre dernier. La Société possède maintenant des cadres précis et suffisamment souples, pouvant être ajustés facilement à tout besoin d'expansion, tout en conservant la coordination et la liberté que nécessite toute action efficace.

3 — **Cercles paroissiaux.** L'organisation des Cercles paroissiaux, depuis 1916, a toujours présenté des problèmes d'ordre pratique. Pourtant l'on sentait bien à ce moment la grande nécessité d'entretenir des liens bien vivants entre l'administration et les centres paroissiaux. Quel programme adopter alors afin d'activer l'intérêt? Cette question fut toujours à l'ordre du jour, car il s'agit non seulement de transmettre des mots d'ordre ou des directives aux centres vitaux, mais bien de leur communiquer un esprit, un élan, un enthousiasme, un sens pratique, une invitation continuelle à l'action efficace.

La formule présente consiste à orienter les activités de la communauté vers trois centres d'intérêt réels: la vie économique, la vie familiale, la vie des loisirs, trois secteurs qui peuvent intéresser tous les membres d'une communauté franco-manitobaine. Quelques noyaux sont déjà formés et ne devraient pas tarder à produire des résultats. Un comité de cinq membres dirige cette réorganisation.

4 — **Le plan de sécurité familiale.** Selon le voeu adopté au dernier congrès, l'Association a engagé des pourparlers avec l'Assurance-Vie Desjardins dans le but d'inaugurer au Manitoba le Plan de Sécurité Familiale, déjà en vigueur en Alberta et en Saskatchewan. Ce plan, en

(Suite à la septième page)

MESSAGES AUX CONGRESSISTES

Après la prière récitée par M. l'abbé Noël Delaquis, représentant de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, et l'O Canada chanté par la foule de 450 congressistes et dirigé par le R. P. Martial Caron, S.J., officier culturel de l'Association d'Education, M. Maurice Gauthier, 1er vice-président de l'AECFM, proclama le congrès officiellement ouvert, vers 9 h. 30 a.m. samedi dernier au gymnase du Collège de St-Boniface. A noter que M. Gauthier, maître de cérémonies pour la journée, se tenait au centre de la tribune que décoraient deux drapeaux: le drapeau canadien à feuille d'érable et le fleurdelisé du Québec.

Le congrès commença, selon la tradition, par les messages de bienvenue et de bon succès. Les messages de bienvenue furent prononcés par M. Raymond Bernier, président général de l'AECFM, et M. Joseph-P. Guay, maire de St-Boniface. Le premier fit ressortir que ce congrès devait être ainsi caractérisé: une réunion de famille, une occasion de réflexion, une participation active, une vision du présent, une résolution d'agir pour que l'avenir récolte les fruits du passé, les lumières et résolutions du présent.

Souhaitant à tous la bienvenue dans la ville cathédrale, S. H. le maire Guay rendit hommage aux grands responsables de l'AECFM, au personnel enseignant et au clergé, aux parents canadiens-français de sa ville qui se sont prouvés des citoyens éclairés lors de la récente élection municipale. Il conclut en souhaitant que le 26e congrès général de l'AECFM soit fructueux, et en remettant à M. Bernier un écusson aux armoiries de la ville "en guise de reconnaissance à un citoyen patriote méritant".

Ensuite M. Bernier lut les messages envoyés par LL. EE. NN. SS. Maurice Baudoux et Antoine Hacault (retenus à Rome par les travaux du Concile), par la Fédération des Associations de Parents et Maîtres de langue française du Manitoba, (Louis LeGal, président), par l'Association des Commissaires de langue française du Manitoba (M. Philippe Perron, président), et par les Associations-soeurs de l'Alberta (M. Lucien Ménard, président), de l'Ontario (M. Roger Charbonneau, secrétaire), de la Saskatchewan (M. l'abbé Roger Ducharme, aumônier), et par le Conseil de la Vie française en Amérique (M. André Miville-Deschênes, président) qui était d'ailleurs représenté dans la salle par M. Séraphin Marion, le conférencier invité pour le banquet du midi.

Tous ces textes furent lus, mais voici au complet celui de Mgr Baudoux et de Mgr Hacault:

Rome, Via Latina 22,
le 24 octobre 1965.

Chers congressistes,

Le noble idéal de promouvoir la culture française et la ferme conviction que l'Association d'Education accomplit une oeuvre indispensable depuis bientôt un demi siècle vous rassemblent aujourd'hui en Congrès général à St-Boniface. Sans doute êtes-vous intéressés à vous rendre compte que la bonne marche de l'Association d'Education se poursuive selon vos profondes intentions. Mais n'est-ce pas le regard tourné vers l'avenir que vous voudrez entériner les orientations nouvelles qui se sont imposées à votre Exécutif au cours des deux ans écoulés? N'est-ce pas en prévision de demain que vous formulerez l'activité concrète que notre communauté franco-manitobaine doit adopter aujourd'hui?

Retenus à Rome par les travaux abondants du Concile Oecuménique, nous demeurons cependant près de vous par la prière et par la pensée. Nous désirons être unis à vous tous dans les intérêts qui motivent plus particulièrement ce Congrès, pour lequel nous formons des voeux de succès très engageant.

Le thème du XXVIe Congrès général trouve un accueil favorable et une résonance intime en nos coeurs d'évêques. L'oeuvre éminemment commune entreprise par le Concile, où l'humble et patient travail de beaucoup répond à l'action efficace de l'Esprit-Saint, témoigne éloquemment en faveur du leitmotiv d'active unité que propage le Congrès.

"Mieux s'unir pour mieux agir" doit devenir un mot d'ordre entraînant et pratique. Il invite à trouver chez les autres les ressources humaines complémentaires, qui concourent à l'épanouissement de l'homme d'aujourd'hui.

Mieux s'unir . . . est dynamique et très positif! Dans le plus exact respect de la personne, la mise en commun des volontés et des efforts offre un terrain propice à l'accroissement des liens fraternels. Cette poursuite d'une union plus intense entre nous doit toutefois éviter l'écueil malin qui tendrait à unifier et simplifier au mépris d'une légitime et bienfaisante diversité. L'union ennoblit les personnes et enrichit l'activité collective dans la mesure où les virtualités réelles des uns et des autres sont assumées et conjuguées en vue du bien commun.

Dans notre société actuelle, que marque le pluralisme, aucun groupe social ne peut se permettre de se replier sur soi-même. Son activité vraiment féconde pousse à un surcroît qui déborde le bien de ses propres membres. L'ouverture aux autres constitue un appel au dépassement auquel ensemble il faut répondre avec personnalité et sans se renier soi-même. Cette activité en commun, désirée et librement consentie, devient alors une force unifiante qui achemine à la pleine communion de pensée et à la collaboration fructueuse au niveau élevé de la civilisation.

La réflexion personnelle et les échanges de vues que provoquera le Congrès pourront mieux éclairer les exigences concrètes d'un "travail d'ensemble" librement accepté. A chacun d'accepter une part accrue dans les rouages adaptés de l'Association d'Education. A chacun de donner une impulsion judicieuse et communicative afin que, par l'action de l'Association d'Education, les bienfaits de la culture française soient accessibles et deviennent le partage d'un nombre toujours plus grand de compatriotes.

Que la belle charité chrétienne préside à toutes vos délibérations!

† Maurice Baudoux,
archevêque
† Antoine Hacault,
évêque-auxiliaire



M. l'abbé Noël Delaquis, chancelier du diocèse de St-Boniface, a tiré les conclusions de l'important 26e congrès général de l'Association au nom de LL. EE. NN. SS. Maurice Baudoux et Antoine Hacault.

En Saskatchewan

LE CLUB DES 200

L'A.C.F.C. lançait récemment un appel en faveur du Club des 200, invitant tous les Canadiens français de la province à s'inscrire à ce Club, en envoyant leur cotisation pour l'année 1965.

Qu'est-ce que le Club des 200? — Un moyen moderne utilisé pour apporter des ressources financières à l'Association, tout en faisant bénéficier ses membres de certains avantages.

Pour expliquer encore une fois, les besoins financiers de l'A.C.F.C., voici un bref résumé de ses activités:

1 — **L'enseignement du français** aux écoliers de langue française de toute la Saskatchewan, de la 1ère à la 12e année, est la tâche principale de l'A.C.F.C.: établissement et révision du programme d'études, choix des manuels, visite des écoles, directives au personnel enseignant, examens annuels de juin et de novembre, organisation de la correction des examens, contrôle des notes des élèves des grades supérieurs, publication des résultats, distribution des prix.

2 — **Placement des institutrices:** prise d'informations auprès des institutrices et commissaires, préparation de listes et envoi de ces listes aux intéressés.

3 — **Finances:** perception des contributions des comités paroissiaux (organisation de la journée, publication dans le journal, etc.), perception des cotisations des commissaires à l'Association des Commissaires d'écoles franco-canadiens, perception des dons en faveur de l'oeuvre de l'enseignement du français (envoi de plusieurs milliers de circulaires chaque année pour solliciter ces dons, remerciements, etc.), tenue des livres, rapport financier périodique.

4 — **Réunions:** réunions du Comité exécutif et de l'Association des Commissaires, réunions du Comité permanent de l'enseignement du français, réunions extraordinaires avec Episcopat, représentants des autres provinces, rédaction des procès-verbaux des réunions.

5 — **Représentation de l'A.C.F.C.:** aux réunions interprovinciales, à certaines fêtes paroissiales, aux festivals, à divers congrès.

6 — **Bourses d'études:** correspondance avec les universités et écoles normales qui accordent des bourses, correspondance avec les étudiants intéressés.

7 — **Livres:** demande, réception et examen de catalogues de livres, commandes, réception et classement des livres, réception de caisses de livres de bienfaiteurs.

8 — **Service du Plan de Sécurité Familiale:** préparation des certificats d'adhésion, envois mensuels des avis de renouvellement.

9 — **Congrès:** congrès bisannuels de l'A.C.F.C., correspondance avec les Cercles paroissiaux et les commissions scolaires, organisation matérielle, publicité, rapports divers.

Pour être complet il faudrait aussi ajouter les activités "extraordinaires", entraînées par des problèmes particuliers et urgents, par exemple cette année, l'Opération 203.

En résumé, l'Association doit veiller aux intérêts de la minorité canadienne-française de la Saskatchewan, mais pour mener à bien cette tâche, il lui faut des chefs, l'appui et la collaboration active de toute la population.

Les dirigeants de l'A.C.F.C. comptent sur la participation de tous les Canadiens français. Ainsi ils sont fiers de féliciter tout particulièrement les membres du Cercle paroissial de Prince-Albert qui compte cette année cinq fois plus d'inscriptions au Club des 200. Ce progrès énorme est dû au travail et à la confiance des Canadiens français de cette région. Nous sommes certains que les autres Cercles paroissiaux peuvent obtenir de pareils résultats en ravivant leurs activités et leur intérêt pour le "fait français" en Saskatchewan.

En conclusion, nous demandons instamment aux anciens membres du Club des 200 de renouveler leur geste des années passées et nous demandons aussi aux personnes qui ne sont pas encore inscrites, de devenir membres de notre Club des 200.

Pour l'exécutif de l'A.C.F.C.,
le secrétaire général.

Première liste — 1965

1.	M. Adrien Loiselle, Prud'homme	$25.00
2.	M. Alfred Champagne, Saskatoon	25.00
3.	M. Damien Giordani, consul de France, Winnipeg	25.00
4.	Dr R.-J. Taillon, Assiniboia	25.00
5.	Mgr Gérard Couture, Ponteix	25.00
6.	Dr Maurice Demay, North Battleford	25.00
7.	M. Eugène Durette, Debden	25.00
8.	Dr R.-E. Morin, Gravelbourg	25.00
9.	M. l'abbé Roger Ducharme, Gravelbourg	25.00
10.	Mgr J.-A. Vachon, Assiniboia	25.00
11.	M. l'abbé A. Moquin, Laflèche	25.00
12.	Soeurs de l'Assomption, Delmas	25.00
13.	Soeurs de Notre-Dame de la Croix, Montmartre	25.00
14.	M. Roger Sirois, Saskatoon	25.00
15.	Dr O. Millette, Melville	25.00
16.	M. l'abbé A. Paradis, St-Isidore-de-Bellevue	25.00
17.	M. le juge Allyre Sirois, Regina	25.00
18.	M. Jean de Margerie, Kingston, Ont.	25.00

La nation canadienne-française de 1760 jusqu'à nos jours d'après des observateurs anglo-saxons

M. Séraphin Marion n'est pas un inconnu au Manitoba français, car il y a fait bien des visites et donné beaucoup de conférences depuis les années '30. On se souvient plus particulièrement de sa grande tournée de conférences de l'année dernière dans toutes les provinces de l'Ouest et dans tous les milieux, et spécialement ici à Winnipeg, St-Boniface, St-Pierre, Lorette, etc.

Or, cette année, le Conseil de la Vie française en Amérique l'a délégué de nouveau, comme son représentant officiel au 26e congrès général de notre Association. Mais en plus d'apporter les bons voeux de cet organisme et de Mgr Paul-Emile Gosselin, son âme dirigeante, M. Marion fut le conférencier au grand banquet du midi au gymnase Notre-Dame. Exactement 288 convives écoutèrent attentivement son message intitulé "La nation canadienne-française de 1760 jusqu'à nos jours, d'après certains observateurs 'anglo-saxons".

(Le texte complet de cette conférence a été remis après le banquet à chacun des auditeurs, grâce à la générosité du Conseil de la Vie française.)

Il est intéressant de noter que M. Marion a sérieusement préparé son texte. C'est ainsi qu'il a lu, ces dernières années, 151 ouvrages d'historiens, sociologues, écrivains anglo-canadiens, afin de connaître à fond leur pensée sur le Canada français. La conférence dont nous donnons ci-dessous un résumé est le fruit de ces lectures et de beaucoup de réflexions. Elle fut écoutée avec grande attention par les privilégiés qui assistaient au banquet de samedi dernier.

* * *

La conférence de M. Marion se proposait de jeter un coup d'oeil sur la nation canadienne-française à la lumière de textes émanant d'oeuvres d'historiens anglo-saxons. L'éminent conférencier s'est montré fidèle à son plan en émaillant sa causerie de citations, en anglais, tirées des historiens les plus sérieux du Canada anglais.

Une nation française en Amérique

La nation canadienne-française est reconnue par trois partis politiques au Canada et par plusieurs sociétés interprovinciales qui s'efforcent de nos jours de mettre en application le principe de la dualité nationale et culturelle au sein d'une Confédération dégénérée.

L'Anglo-Canadien moyen s'imagine que l'expression "nation canadienne" est de création récente et qu'elle s'insère dans un contexte à la faveur de l'actuelle effervescence nationaliste au pays du Québec. C'est là une grave erreur de perspective qu'il importe de corriger.

Le mot et la chose existent en Amérique du Nord depuis au moins deux cents ans et depuis plus d'une siècle, de nombreux fonctionnaires anglais, venus de Londres, de même que plusieurs universitaires anglo-canadiens ou anglo-américains ont examiné le problème objectivement. Toujours, c'est le mot "nation" qui vient à leur plume.

Une revue rétrospective et une analyse succincte de ces textes s'imposent à un moment où certains chefs anglo-canadiens nient carrément l'existence d'une nation canadienne-française.

De 1760 à 1763

En 1760, les 60,000 colons français avaient leur physionomie propre et le siècle et demi d'enracinement en terre américaine les avaient revêtus d'un caractère particulier. Cette nation embryonnaire n'avait rien de commun avec une peuplade de la brousse africaine; elle était issue d'une des premières nations du monde, de cette France qui exerçait en Europe une hégémonie militaire, linguistique et culturelle. C'est le professeur Lower qui notait: Aux Anglo-Canadiens, plongés dans leur riche héritage il arrive rarement de réfléchir au fait que leurs concitoyens de langue française ont apporté avec eux la tradition la plus fière et la plus distinguée de l'Europe.

Lower, avec Careless et Lanctôt, se rejoignent par leur constatation de la réalité objective. Tous admettent que, dès la conquête sur les rives du Saint-Laurent, existait une nation canadienne-française, sinon en acte tout au moins en puissance.

Maints assauts assimilateurs résolurent d'écraser cette nation dans l'oeuf. Il appartenait à un fonctionnaire d'ascendance française et huguenote, Francis Masères, procureur général, de tenter l'entreprise. Il rêvait la coalition des deux nations pour en arriver à l'intégration de la nation canadienne-française à la nation canadienne-anglaise. D'après le professeur A. L. Burt, le procureur général cherchait à faire d'une ancienne colonie française une colonie anglaise.

De 1763 à 1774

A la proclamation de 1763 succéda l'Acte de Québec. Cet acte passé en 1774 fut en bonne partie l'oeuvre du sympathique Carleton qui y travailla pendant huit ans. Mais même avant sa naissance cet acte provoqua de nombreuses controverses entre ceux qu'on appelait les nouveaux sujets de Sa Majesté (les Canadiens français) et les anciens sujets (les Anglais), c'est-à-dire entre 60,000 Français et quelques centaines de soldats ou de marchands anglais. Ce que l'on craignait le plus était l'établissement d'une Chambre d'Assemblée d'où les Canadiens catholiques seraient exclus par le fait du Serment du Test; une telle Chambre d'Assemblée aurait donné le pouvoir à la minorité anglaise et protestante. Une représentation d'environ 900 colons anglais dominant 90,000 Français n'était pas de nature à établir la paix et la concorde, déclarait Francis Masères.

Le professeur Lower conclut: Il n'y a pas de compréhension possible du Canada à moins que l'on saisisse le fait de la présence de deux peuples différents, méfiants, jaloux et rancuniers. La vie canadienne, dans de telles circonstances, repose sur une tolérance difficile entre les deux, mais non pas sur une compréhension et une sympathie instinctives.

Certains historiens anglais voient mal que l'Acte de Québec ait produit si peu de résultats. Les Anglo-Saxons du temps croyaient y entrevoir l'aurore de jours nouveaux. Mais tel n'a pas été le cas, ni aux XVIIIe et XIXe siècles, ni encore de nos jours. Certains universitaires conspuent aujourd'hui l'Acte de Québec parce que c'est lui qui a reconnu officiellement la nation canadienne-française. Ces critiques raisonnent en rupture de ban avec la logique et la réalité.

Cependant, c'est à ces critiques que répond le professeur Coupland qui écrit: Il est très hautement probable que si la politique de l'Acte de Québec n'avait pas été adoptée, le Canada aurait été perdu pour l'Empire britannique en 1775, et il n'y aurait pas eu de nation canadienne distincte. Et le même auteur continue: Si les hommes d'Etat britanniques avaient traité le Canada comme l'Irlande; s'ils avaient déchiré le Traité de Paris comme le Traité de Limerick, le gouvernement anglais n'aurait pas duré longtemps au Canada, car les colons français, dirigés par leurs seigneurs et leurs prêtres, auraient couru la chance de participer à la révolution américaine.

C'est donc à l'Acte de Québec que remonte l'ascension constante, mais pénible de la nation canadienne-française de 1774 jusqu'à la Confédération.

De 1774 à 1837

C'est au début du XIXe siècle que le terme "nation canadienne" est devenu populaire en dépit des efforts de Herman Witsius Ryland, ancien secrétaire particulier de Lord Dorchester, à titre de greffier du Conseil exécutif, qui s'était assigné la double mission de mettre en tutelle l'Eglise de Rome et de protestantiser "les nouveaux sujets" de la Couronne. Mais, à cette époque, les chefs politiques de ces "nouveaux sujets" parlaient couramment de la nation canadienne-française.

Ce fait démontre que les Canadiens de l'époque ont déjà dépassé le stage où, réunis en des manières de conciliabules, ils prononçaient les mots de nation canadienne; désormais ils arborent crânement leur drapeau. Sir C. P. Lucas verse au dossier du nationalisme canadien-français une pièce révélatrice en provenance de Sir James Craig, de sinistre mémoire: Aussi loin que 1810 Sir James Craig a porté le plus fort témoignage à la force du sentiment de race dans la province, et ce sentiment s'est maintenu depuis.

En 1812, l'honorable James McGill octroya la somme de 10,000 livres sterling pour la fondation d'une université. Là-dessus A. N. Bethune disait: On espérait que la jeunesse française, aussi bien que la jeunesse anglaise, profiterait de ces avantages, et advenant ce cas, une plus grande harmonie existerait au sein des deux nations.

En 1828, le conseiller juridique du Bureau des Colonies rédigeait un mémoire sur le Canada français où il est fortement question de la "nation canadienne".

De 1837 à 1867

Lord Durham, nommé gouverneur général du Canada en 1838, avait pour mission d'enquêter sur les causes de l'insurrection de 1837 et de suggérer des remèdes à tous les abus. Le rapport de Lord Durham est considéré par les historiens anglo-saxons comme "le plus précieux document en langue anglaise sur la politique coloniale". Or, Lord Durham, à sa grande surprise, découvrit que les troubles du temps étaient causés par un conflit d'ordre social. Le professeur Lower déclare: Lord Durham croyait qu'en venant au Canada il trouverait un conflit de principes et sa surprise fut grande en constatant qu'il s'agissait plutôt "de deux nations bataillant au sein d'un même état . . . et d'ajouter le professeur d'histoire de l'Université Queen's: les deux nations luttent encore . . . aucune formule constitutionnelle ne résoudra ce conflit.

Le rapport de Lord Durham cherche à mesurer l'abime qui sépare les deux races. Il écrit avec beaucoup de justesse: C'est nulle part la vertu de la race anglaise de considérer avec contentement les manières, les coutumes et les lois qui lui paraissent étranges; habituée à estimer hautement sa supériorité, elle ne cache pas aux autres son mépris et son intolérance de leurs usages.

Tenter d'établir la paix et le respect mutuel entre ces deux peuples, n'est-ce pas essayer de marier l'eau et le feu? Sir A. P. Lucas écrivait, il y a plus d'un demi-siècle: Les Français sont français et les Britanniques sont britanniques et ils le resteront jusqu'à la fin.

En 1838, Lord Durham fait nommer un secrétaire, Arthur Buller, enquêteur sur l'Etat de l'éducation dans le Bas Canada. Ce que Buller désire surtout c'est de fusionner les "deux nations". Preuve manifeste que les deux nations existent. Que réclamaient donc les Canadiens français dès le début du XIXe siècle et jusqu'à l'insurrection de 1837? Rien d'autre que leur droit, en tant que nation, d'être maîtres de leurs nouvelles destinées.

Toutes ces luttes aboutirent à l'échauffourée de 1837 qui provoqua le rapport de Lord Durham et l'adoption de l'odieux Acte d'Union de 1840. Ses auteurs croyaient qu'il suffisait de quelques lignes jetées sur papier pour supprimer une nation. Tout, de dire Lucas, devenait un; plus de lois, d'institution ou de langue séparées. Les aspirations de Papineau pour une nation canadienne reconnue étaient submergées par cet Acte.

La guerre froide qui s'ensuivit dura jusqu'à la Confédération de 1867. Voué au tombeau, le peuple canadien-français s'arcbouta sur sa détermination de demeurer fidèle à ses origines et à son destin.

Il y eut cependant une certaine entente entre le Haut Canada et le Bas Canada quant à la députation, et chaque groupe pouvait élire un nombre égal de députés: la plus forte population du Bas Canada avait un nombre égal à la population plus faible du Haut Canada. Mais vers 1852, alors que le recensement donnait un nombre plus élevé d'habitants au Haut Canada, George Brown agita la représentation basée sur la population, "Rep by Pop". Ceci donnait comme résultat un plus grand nombre de députés du Haut Canada au Parlement, et en conséquence lui assurait le pouvoir de légiférer comme bon lui semblerait.

Ceci provoqua chez les Canadiens français une vive crainte pour l'avenir. Crainte séculaire du Canada français d'être submergé par une majorité anglo-canadienne! Appréhension toute aussi vive en 1840 qu'en 1867 et en 1965!

De 1867 à 1965

Vint ensuite le pacte confédératif que négocièrent John A. Macdonald, chef politique du Canada anglais, et Georges-Etienne Cartier, chef politique du Canada anglais. Sans Cartier nulle confédération n'eût été possible: c'est Macdonald lui-même qui le dit: Cartier avait la hardiesse d'un lion et sans lui la Confédération n'aurait jamais réussi.

Mais même Cartier aurait échoué sans la collaboration active de l'épiscopat canadien-français, car il y avait beaucoup d'opposition au projet de la part de plusieurs groupes politiques du Québec, rouges comme bleus.

Ainsi donc l'Acte de l'Amérique du Nord britannique vit le jour grâce à une entente conclue entre les chefs du Canada anglais et du Canada français. Cependant, le problème de la coexistence des deux peuples, des deux nations au sein de la Confédération canadienne ne cessera de revêtir un caractère épineux de 1867 jusqu'à nos jours.

Riel fut à l'origine de la première crise qui provoqua dans les couches populaires du Canada anglais et du Canada français, une grande effervescence. L'exécution de Riel arrivait juste au moment où en Ontario on se plaignait de l'enseignement profane et religieux donné aux jeunes Canadiens français.

La deuxième crise à la fin du XIXe siècle (1890-96) mit à nu la volonté des Canadiens français de demeurer catholiques et français.

C'est au moment de cette dernière crise qu'apparut au Manitoba un orangiste de la plus stricte obédience, D'Alton McCarthy. Il tenait le peuple canadien-français comme une "nationalité bâtarde". Dans ses discours, il demandait à ses auditeurs de faire de ce pays un pays britannique de nom et de fait. Et O. D. Skelton de commenter cette sortie: Une telle politique est de la folie, anticanadienne, anti-britannique, c'est un crime national.

Fossoyeurs de l'unité canadienne, les Orangistes tinrent de nouveau le devant de la scène en 1899 lors de la guerre sud-africaine. Encore une fois le Canada était divisé en deux camps à cause de cette guerre impérialiste et raciste.

L'aventure sud-africaine de 1899 constitua bel et bien, pour le Canada, quoiqu'en dit Laurier, un précédent qu'invoqueraient les Anglo-Canadiens en 1914.

On reprochait alors aux Canadiens français de s'enrôler en plus petit nombre que leurs concitoyens anglo-saxons. Mais aussi, l'appel du sang, inexistant chez les Canadiens français, faisait entendre sa voix tonitruante chez les Anglo-Canadiens. En effet, de 1914 à 1918, l'enrôlement de tous les Canadiens se fit en raison inverse de leur enracinement au pays. Le professeur Burt commentait ce phénomène ainsi: Peu de personnes au Canada anglais comprenaient la situation. La plupart croyaient que les Canadiens français ne s'enrôlaient pas parce que c'étaient des flemmards. S'ils examinaient leurs propres compatriotes, ils verraient que ceux qui étaient nés au Canada étaient loin en arrière de ceux qui étaient nés en Grande-Bretagne.

La deuxième guerre mondiale était moins marquée par la désunion bien qu'il y eut plusieurs occasions où des paroles enflammées se sont fait entendre et où on craignait pour l'unité nationale; même le cabinet était divisé.

Si le Canadien français du Québec se sentait plus à l'aise en dehors de sa province, il montrerait beaucoup plus d'enthousiasme à en sortir. Mais s'il quitte sa province, même à peu de distance du Québec, il s'aperçoit, dans l'immense majorité des cas, qu'il doit transmettre à ses enfants une éducation française diminuée, rachitique, et octroyée avec pingrerie surtout au niveau secondaire et universitaire.

Pour la plupart des Anglo-Canadiens, les mots "nation canadienne-française" tombent lents et funèbres comme un glas. Un glas qui toutefois sonne depuis deux siècles.

* * *

Le conférencier avait été présenté par M. Raymond Bernier comme professeur universitaire, historien éminent, écrivain d'envergure, patriote franco-ontarien qui, maintenant à sa retraite, consacre tout son temps à l'action patriotique.

Il fut remercié par l'hon. juge Alfred Monnin pour la hardiesse de son thème, le Canada français vu par les Anglo-saxons. Surtout, ayant constaté que M. Marion avait dû sacrifier de longs passages de sa conférence "pour faire court, le programme surchargé du congrès obligeant à accorder moins que le temps prévu pour le banquet", il se réjouit que le Conseil de la Vie française ait fait imprimer le texte complet et ait envoyé suffisamment de copies pour chacun des congressistes. "Texte à lire, à relire et à étudier", conclut M. Monnin.



Cette photo, petite mais précieuse, a échappé au sort désastreux des autres photos prises durant le congrès. Elle présente quelques-unes des personnalités qui prirent place à la table d'honneur, au banquet: de gauche à droite, M. l'abbé Noël Delaquis, chancelier du diocèse de St-Boniface, M. Raymond Bernier, président général de l'AECFM, M. Séraphin Marion, conférencier, M. le Dr Paul-Emile LaFlèche, représentant du Manitoba au Conseil de la Vie française en Amérique, et M. Louis LeGal, président de la Fédération des Associations de Parents et Maitres de langue française du Manitoba.



Mme Damien Giordani présente la médaille du Gouvernement de France à Mlle Anita Rochon, de St-Pierre-Jolys, la gagnante "provinciale" de l'examen français 1965 en 12e année.

Honneur au mérite

Le congrès de samedi a donné lieu à de graves discussions et à de très sérieuses décisions dont les effets se feront sentir longtemps, mais a comporté aussi trois moments d'heureuse harmonie.

Tout d'abord, vers 11 h. 45 a.m., Mme Damien Giordani, épouse du Consul de France (en voyage d'affaires en Saskatchewan) remit la médaille du gouvernement français à Mlle Anita Rochon, de St-Pierre-Jolys, qui obtint la plus haute note à l'examen de français de juin dernier parmi les élèves franco-manitobains de 12e année. Mlle Rochon était accompagnée de ses parents, M. et Mme Rosario N. Rochon, qui tous deux s'intéressent de manière différente à la cause scolaire dans leur village: M. Rochon est conducteur d'un autobus scolaire, Mme Rochon enseigne aux élèves de 1ère année à l'école élémentaire.

En plus des félicitations de Mme Giordani et des applaudissements enthousiastes de la foule des congressistes, Mlle Rochon eut le privilège de prendre place à la table d'honneur à côté de M. Georges Prescott, président de La Relève Franco-manitobaine, au banquet qui eut lieu ensuite au gymnase Notre-Dame. Surtout, l'été dernier, elle avait reçu les félicitations personnelles de Son Exc. M. François Leduc, ambassadeur de France au Canada qui faisait sa première visite officielle au Manitoba français et avait inclus dans son itinéraire le village de St-Pierre-Jolys.

Mérite scolaire

Le deuxième moment de gloire eut lieu au cours de l'après-midi, alors que M. Raymond Bernier, président de l'Association, remit 21 médailles d'or, d'argent et de bronze, avec certificats d'honneur au "Mérite Scolaire" de 21 institutrices ayant à leur crédit de 15 à 32 ans d'enseignement dans nos écoles. Encore ici les applaudissements des congressistes furent chaleureux, en l'honneur de: Rév. Srs Pierre-du-Sauveur (15 ans d'enseignement), Charles-Madeleine (16 ans), Marie-Augustine (16 ans), Mme Imelda Beaudette (16 ans), Rév. Srs M.-Agathe-des-Anges (16 ans), Lucie-du-Sauveur (17 ans), M.-des Apôtres (17 ans), M.-Louis-Antonio (18 ans), Mme Marie Binne (19 ans), Rév. Srs M.-Henriette (22), M.-Louise-Gabrielle (25 ans), Mme Lucienne Landry (25 ans), Rév. Srs M.-St-Charles (25 ans), M.-ST-René (26 ans), Mme Arthémise St-Hilaire (27 ans), Rév. Sr M.-Joséphine (27 ans), Mlle Yvonne Desautels (28 ans), Rév. Srs Antoinette Normandeau (30 ans), Arthur-Marie, (30), Marie de-Lourdes (31 ans) et M.-Angèle-Thérèse (32 ans).

Sou de l'écolier

Enfin, M. Hervé Sala remit les quatre trophées de La Liberté et le Patriote aux élèves qui ont le plus donné au "Sou de l'Ecolier" au cours de l'année dernière: 1) à l'école qui a contribué la plus haute moyenne par élève de langue française: St-Cuthbert de Lorette ($1.22), Mme Alexina Manaigre, institutrice; 2) à la classe de 20 élèves ou plus qui a contribué la plus haute moyenne par élève de langue française: école consolidée St-Jean-Baptiste ($1.54), 7e année A, Rév. Sr Albert-de-Marie, institutrice; 3) à la classe de 10 à 19 élèves qui a contribué la plus haute moyenne par élève de langue française: école paroissiale du Sacré-Coeur de Winnipeg ($2.53), 10e année, Rév. Sr Gertrude-de-Marie, institutrice; 4) à la classe de moins de 10 élèves qui a contribué la plus haute moyenne par élève de langue française: Académie St-Charles ($2.55), 3e année, Rév. Sr St-Roger, institutrice.

Les femmes doivent-elles se taire dans l'Eglise?

par Hughette Chabot

OTTAWA (CCC) — Les Conciles se succèdent mais ne se ressemblent pas, heureusement. Au Concile de Lyon (XIII siècle) on se posait la question à savoir si les femmes avaient une âme. A Vatican II cette question étant réglée et pour le mieux, me semble-t-il, on se demande maintenant quelle place assigner à la femme dans la communauté ecclésiale. En quelques siècles on a beaucoup ou peu évolué. à vous d'en juger.

Depuis l'ouverture du Concile, seize Pères ont demandé au cours d'une intervention orale dans l'aula conciliaire, qu'on accorde plus d'importance au rôle de la femme dans l'Eglise. Signalons que Mgr Coderre, évêque de St-Jean-de-Québec, a été l'un des premiers à aborder cette question à la troisième session.

Cette semaine, Mgr Hallinan, archevêque d'Atlanta, (E.U.) remettait au Secrétariat général une intervention écrite concernant la position de la femme dans l'Eglise. "Il faudrait, dit-il, donner aux femmes aussi bien religieuses qu'aux femmes laïques, toutes les possibilités pour mettre leurs talents spéciaux au service de l'Eglise".

Utiliser les talents des femmes

Et pour ce faire il recommande spécifiquement:

1) que concernant les fonctions liturgiques, on donne la permission aux femmes d'agir comme lectrices et comme acolytes;

2) que les femmes, après avoir terminé leurs études et complété leur formation respective, soient autorisées à prêcher l'Evangile comme diaconesses et à administrer les sacrements de baptême et d'eucharistie (on sait que cela se pratique actuellement dans certains diocèses de l'Amérique latine où il y a pénurie de prêtres);

3) qu'on encourage les femmes à devenir des institutrices et des consultantes en théologie quand elles ont obtenu la compétence par leurs études;

4) que les femmes fassent partie de quoi que ce soit qu'on établira après le Concile afin de promouvoir l'apostolat laïque;

5) que les religieuses soient suffisamment représentées et consultées au moins pour tout ce qui concerne leurs intérêts dans la congrégation pour les religieux et dans la commission pour la revision du droit canon (commission qui, jusqu'ici était composée uniquement d'hommes).

L'Eglise a peur des femmes

"Nous ne devons pas continuer à accorder aux femmes la seconde place dans l'Eglise du 20e siècle", poursuit Mgr Hallinan dans son intervention. "Nous ne devons pas continuer d'être les derniers venus en ce qui concerne le développement social politique et économique".

Il est vrai qu'actuellement l'Eglise est en retard dans ce domaine, alors que dans tous les pays civilisés et dans presque tous les secteurs de la vie profane, le rôle de la femme est de plus en plus reconnu. Il semble que la femme soit encore tenue en suspicion dans l'Eglise. On sait qu'au cours de la troisième session il fut question qu'une femme parle devant les Pères du Concile de la faim dans le monde. Le nom de Barbara Ward fut même avancé dans la presse, mais l'audace de ce projet n'aboutit pas. Les tractations se brisèrent sur des oppositions considérables armées de l'objection tirée de saint Paul: que les femmes se taisent dans l'Eglise (Cor. 14, 34). Une interprétation aussi simpliste du texte de saint Paul ne manque pas de décevoir.

Bien sûr, la situation s'est quelque peu améliorée depuis le Moyen-Age, mais on est loin d'avoir assigné aux femmes le rôle qu'elles peuvent et doivent jouer dans l'Eglise. Espérons que le retour à la plus pure doctrine évangélique auquel nous assistons actuellement sera de nature à faire tomber le lourd fardeau des préjugés qui pèse encore sur l'Eglise en ce qui concerne cette seconde moitié de l'humanité que sont les femmes.

Interventions d'évêques canadiens

Le débat sur le schéma de la vie du ministère des prêtres est clos depuis le 16 octobre. Cependant, au cours de cette semaine, de nombreux Pères parlant au nom d'au moins 70 collègues ont pris la parole sur ce même sujet. Cette fois les interventions des évêques canadiens sont nombreuses: Mgr Fortier, évêque de Gaspé; Mgr Plourde, évêque auxiliaire à Alexandria; Mgr de Roo, évêque de Victoria; le cardinal Léger, archevêque de Montréal; Mgr Charbonneau, évêque de Hull.

Mgr Coderre insiste pour que l'on traite davantage du problème de la pauvreté ou de l'argent non plus d'une façon romantique mais d'une manière réaliste. A ce propos, il propose deux règles pratiques:

1) que tout usage d'argent ou de biens matériels soit vraiment motivé, et de manière évidente, par des raisons d'utilité et de service;

2) que tout se passe dans la clarté. Qu'on ne cache rien et que tout soit rendu public en faisant connaître le but de nos demandes.

Mgr Charbonneau, évêque de Hull, a déclaré que l'évêque ne peut se limiter à donner des ordres. Il doit aussi faire participer ses prêtres à un esprit qui les rendra vraiment pasteurs de leurs fidèles. Le prêtre ne saurait donc être un simple exécutant des directives épiscopales et celles-ci doivent faire appel au jugement personnel, à l'initiative et à la recherche. Le schéma a donc besoin d'être revu pour remplacer la conception négative de l'obéissance par une vision plus théologique de ses véritables dimensions. L'évêque doit se présenter non comme un chef mais comme un père et s'occuper de la spiritualité de ses prêtres.

Les interventions de vos évêques ont fait grande impression autant dans le milieu des journalistes et des experts que des Pères du Concile. Il est certain qu'elles modifieront pour une part importante la présente étude finale du schéma.

Le Canada frappera des pièces d'or de $20.00 en 1967

OTTAWA — Le ministre des Finances, M. Walter Gordon, a annoncé que le Canada frappera des pièces d'or de monnaie d'une valeur de $20 pour commémorer le centenaire de la Confédération en 1967.

Il a précisé que l'hôtel des monnaies frappera les pièces d'or de $20 et six autres pièces qui seront mises en circulation à l'occasion du centenaire.

La pièce d'or portera l'effigie de la reine sur la face et les armoiries du Canada sur la pile. Les armoiries canadiennes apparaissent déjà sur la pile des pièces en argent de 50 cents.

M. Gordon a indiqué dans une déclaration que la pièce d'or de $20 ne sera pas mise en circulation séparément; elle fera partie d'un ensemble des pièces spéciales frappées à l'occasion du centenaire, lesquelles seront distribuées dans un étui en cuir.

Les ensembles commémoratifs pourront aussi être obtenus sans la pièce d'or, c'est-à-dire dans un ensemble de six pièces variant entre un cent et un dollar.

La pièce d'or aura à peu près la même dimension que le 25 cents actuel et ce sera la première pièce d'or distribuée au Canada depuis 1914 alors que les $5 et $10 étaient frappés.

On n'a pas encore donné le prix des pièces commémoratives. On a cependant déclaré que les pièces non circulées en 1966 se vendront au même prix que cette année, soit $4 pour six pièces ayant une valeur d'achat de $1.91.

Les commandes pour ces dernières pièces seront acceptées à partir du 6 janvier jusqu'au 31 octobre 1966. Chaque personne n'a droit qu'à 1, 3 ou 5 ensembles.

En plus de la pièce commémorative, l'hôtel des monnaies frappera environ 6 millions de médaillons pour distribution gratuite aux enfants des écoles.

L'annonce faite par M. Gordon indique un nouveau débouché à la production minière de l'or. L'hôtel des monnaies est actuellement le seul marché ouvert à l'or et paie de $37 à $38 l'once, ces prix étant basés sur le taux américain de $35 l'once, en argent américain.

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1955)

Me Alfred Monnin, (aujourd'hui Son Honneur le Juge), membre de l'étude légale Monnin, Grafton, Deniset et Dowhan, était élu membre du bureau de direction de la compagnie Ernst, Liddle et Wolfe, Ltée, et en même temps d'une filiale de cette dernière, la Northwestern Insurance Agencies Ltd.

Une cérémonie de graduation de 21 aides-infirmières de l'hôpital de St-Boniface avait lieu à l'Auditorium du Collège de St-Boniface. Les diplômées qui avaient mérité les prix spéciaux étaient Mlles Cécile Potvin et Dina Abbas pour le soin des malades et Mlles Angela Chernowas et Elisabeth Reimer pour la théorie.

Un communiqué de St-Norbert, Man., mentionnait le jubilé suivant: "Pendant que se préparent les brillantes et somptueuses cérémonies de la bénédiction de notre premier Abbé et avant que s'ouvre le rideau sur ces scènes splendides, notre communauté a voulu faire une pause pour une prière solennelle à l'occasion du jubilé d'or sacerdotal d'un de ses moines. Le R. P. Germain (autrefois l'abbé L.-H. Phaneuf) connu dans le diocèse de St-Boniface pour y avoir exercé le ministère pendant une dizaine d'années, célébrait son 50e anniversaire d'ordination." Ce qui ajoutait de l'intérêt à cette fête c'était que le frère du jubilaire, M. le chanoine J.-M. Phaneuf, du diocèse de Valleyfield, P.Q., lui-même prêtre depuis plus de cinquante ans, assistait au jubilé du Père Germain.

Il y a 20 ans (1945)

Mlle Irène Phaneuf, de St-Boniface, recevait de la Faculté de Médecine de l'Université de Manitoba son doctorat en médecine. Mlle Phaneuf, en service dans la section féminine de l'Armée canadienne, avait fait ses études primaires et secondaires à l'Institut Collégial St-Joseph, de St-Boniface.

Le 11 novmebre 1945, on célébrait à Notre-Dame-de Lourdes, Man., le 50e anniversaire de l'arrivée des RR. SS. Chanoinesses des Cinq Plaies dans cette paroisse. Trois des religieuses de cette communauté arrivaient à Notre-Dame-de-Lourdes en juin 1895 et furent reçues avec beaucoup d'enthousiasme par le R. P. Dom Benoit, alors curé de cette paroisse. Les Soeurs Chanoinesses sont une fondation du Saint Curé d'Ars.

La paroisse de Prud'homme, Sask., fêtait dignement le dimanche de la Propagation de la Foi. Mgr M. Baudoux, curé de cette paroisse, (aujourd'hui archevêque de St-Boniface), avait fait un pressant appel auprès de ses paroissiens pour l'aide aux missions catholiques pauvres de par le monde.

Un prêtre bien connu dans l'archidiocèse de Winnipeg, M. l'abbé Charles-E. Lynch, mourait à Buffalo, N.Y. Le défunt était venu dans la capitale manitobaine immédiatement après son ordination à Montréal. Il fut secrétaire de l'archevêque et curé des paroisses du St-Rosaire de Winnipeg, puis de St-Augustin de Brandon, de McCreary et de Dunrea.

Il y a 30 ans (1935)

M. J.-G. Gardiner, premier ministre de la Saskatchewan, quittait ce poste pour devenir ministre de l'agriculture dans le cabinet Mackenzie-King. M. W.-J. Patterson succédait à M. Gardiner au poste de premier ministre de la province du blé.

Le mois d'octobre 1935 avait été le plus froid à Winnipeg depuis 1887. La température avait été de 40.3 degrés en moyenne; ceci était 1.3 degrés de moins que la moyenne de 56 ans.

A St-Boniface et à travers le Manitoba on fêtait le 50e anniversaire de l'arrivée des Pères Jésuites à St-Boniface. La célébration de cet anniversaire avait duré trois jours et elle était patronnée par les Anciens du Collège de St-Boniface. Le R. P. Joseph Béliveau, S.J., était le recteur du Collège en 1935.

Les élections municipales de St-Boniface mettaient en lice MM. G.H. Barefoot et F.-R. Dowse au poste de maire. Dans le quartier no 1 la lutte se faisait entre MM. Nicolas Pirotton, Ernest Gysel et John Strutynski; dans le quartier no 2 MM. Joseph Van Belleghem et Antonio Lanthier s'affrontaient; M. Joseph Mathieu fut réélu par acclamation dans le quartier no. 3; de même pour M. E. Hansford dans le quartier no 4 ainsi que M. John Galt dans le quartier no 5.

Il y a 40 ans (1925)

Aux élections fédérales d'octobre 1925, le Dr. J.-P. Howden, candidat libéral de St-Boniface, remportait une victoire qui avait surpris même ses partisans les plus enthousiastes. Sa majorité avait été de 2,000 sur ses adversaires Allan Meikle, candidat ouvrier, et G.-C. McLean, candidat conservateur. Au Manitoba, c'est le parti progressiste qui avait été le plus malmené par les électeurs; il perdait la moitié de ses députés; la plupart aux mains des conservateurs. Le parti libéral de M. Mackenzie-King, bien qu'il avait fait élire le plus grand nombre de députés, n'avait pas une majorité absolue en Chambre, et ce fait entraînera la crise de 1926. (Où en serons-nous le soir du 8 novembre 1965?)

A Tisdale, Sask., le nombre des religieuses hospitalières était porté à quatre. En attendant la construction de leur hôpital, les religieuses avaient fait construire une aile à leur couvent, où elles pouvaient soigner six malades.

Lors d'un bazar à St-Lazare, Man., une vive émulation existait entre les Enfants de Marie et les Dames de Ste-Anne pour l'honneur de rapporter le plus gros montant à l'église; les Dames de Ste-Anne remportèrent la victoire par la somme de $40.75. Les recettes totales du bazar avaient été de $1,323.15.

Sur 24,576,000 appareils de téléphone dans le monde entier, les Etats-Unis en comptaient 15,500,000, soit 63 pour cent. Il y avait aux E.-U. un appareil par sept habitants, alors que dans le monde entier le nombre était de un pour 185. Pour cent habitants les Etats-Unis comptaient 13.7 appareils, le Canada 11, le Danemark 7.7, la Nouvelle-Zélande 8.3, la Suède 6.7, l'Australie 5, l'Allemagne 3.8, la Grande Bretagne 2.5 et la France 1.6. Ces statistiques se rapportent à l'année 1924.

Il y a 50 ans (1915)

C'est vers cette époque que mourait Sir Charles Tupper, ancien premier ministre du Canada. Il était le dernier survivant des Pères de la Confédération.

Lors de la bénédiction des cloches de Ste-Anne-des-Chênes, les assistants avaient été invités à sonner les nouvelles cloches et à déposer une aumône dans le plateau. Un Monsieur Lane y alla d'un billet de $500 pour sa part. (En 1915 c'était plus que le revenu d'un an pour bien du monde.)

A Ottawa on se plaignait que le premier ministre Borden avait nommé un député de langue anglaise du Québec dans son cabinet pour une population anglaise de 336,000 et un député de langue française pour représenter 685,000 électeurs de langue française, alors qu'en Ontario, où la population française était plus élevée que la population anglaise du Québec, il refusait de nommer un ministre de langue française.

En juillet 1914, le Canada importait 799 chevaux de la Grande-Bretagne pour une valeur de $140,660; en 1915 c'était 1,541 chevaux, d'une valeur de $340,116, qui étaient importés. Le prix des chevaux en 1914 était de $176 la tête, alors qu'en 1915 ce prix atteignait $224.

1,012 candidats

Un grand total de 1,012 candidats étaient en lice alors qu'a pris fin la période d'inscription des candidatures en vue des élections fédérales du 8 novembre. C'est un chiffre inférieur de 11 au record enregistré aux élection de 1963.

Les partis libéral et progressiste-conservateur briguent les 265 sièges électoraux, tandis que le Nouveau parti démocratique présente 255 candidats. Le parti créditiste de M. Thompson n'aura que 76 candidats, tandis que le Ralliement des créditistes de M. Caouette en a 75, tous dans la province de Québec.

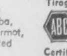
La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage



Certifié

Raymond Durocher, O.M.I., directeur; Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef; Brunelle Léveillé, administrateur; Joseph-E. De Gagné, gérant de la publicité.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction,** 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration,** 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

La Veillée A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Lundi dernier 1er novembre eut lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville de St-Boniface.

Au comité de circulation on s'est plaint des arrêts de circulation causés par le passage ininterrompu de convois de fret sur la ligne du CPR à la rue Marion. Un échevin souligna qu'il avait dû attendre un gros vingt minutes pendant qu'un train de marchandises filait à la vitesse de 5 milles à l'heure, et les voitures s'accumulèrent à un rythme décourageant. Pourtant un règlement défend aux compagnies ferroviaires d'occuper les traverses pendant plus de 5 minutes. Le comité recommande que la police vérifie le problème aux différentes traverses des voies ferrées dans la ville et fasse un rapport à ce sujet.

Par suite d'une plainte d'un résidant de la rue Autumnwood et du rapport de la police, le comité recommande que les policiers surveillent la circulation des grus camions et d'équipement lourd qui empruntent la rue Autumnwood pour traverser le district du Parc Windsor.

Vu le nombre d'automobilistes qui stationnent dans l'entrée de l'hôpital Taché le dimanche pendant les messes à la cathédrale, la police a dû sévir et maintenir le règlement qui défend de stationner à cet endroit. Il serait tragique si les pompiers et les ambulanciers ne pouvaient arriver à l'hôpital Taché après des appels urgents.

Le Champlain Community Club aimerait voir l'un des arénas construit près de son terrain, et demande à la ville de considérer le nombre de citoyens qui pourraient en bénéficier si elle accédait à sa requête.

Le Centre Notre-Dame demande à la ville de bien vouloir penser à eux aussi, lorsqu'elle décidera du choix des emplacements des trois arènes projetées.

La Red River Exhibition annonce qu'elle aura plusieurs grands spectacles l'an prochain: la "promenade musicale" de la Gendarmerie Royale, peut-être aussi la "Clique Alouette" qui projette une tournée dans l'Ouest, etc. Comme cette tournée "Alouette" coûterait environ $25,000, les dirigeants de l'Expo demandent à la ville de St-Boniface s'il serait possible d'organiser chez elle un spectacle, une parade, et aussi s'il serait possible de "les" héberger dans une école ou un hôtel.

Plusieurs délégations se présentèrent devant le comité de licence et de santé. L'un protesta contre le coût de $21 qu'il aurait à payer pour la quarantaine imposé à son chien qui avait mordu un enfant. Un autre protesta contre le prix de la licence ($20) et réclama une réduction puisqu'il n'habita St-Boniface que pendant six mois. Le comité écouta les recommandations et suggestions du garde-champêtre qui aurait limité la liberté des chiens et des individus. Après une longue discussion le comité recommanda de ne pas changer les règlements actuels, mais de faire observer strictement ceux qui concernent le comportement des chiens en public. Il recommanda une limite de deux chiens par foyer; que l'amende reste à $5 pour une ou plusieurs offenses; il avertit le public que le département sera intransigeant dans sa campagne pour protéger le public contre le trop grand nombre de chiens qui errent à travers la ville; enfin il rappela qu'il n'est pas permis de laisser errer les chiens, qu'ils doivent être tenus en laisse et sous la charge d'une personne compétente quand ils sont en dehors de leur domicile.

Le chef des pompiers fit rapport d'un incendie à la Fairway Milling, rue Archibald, et aussi de l'intervention de l'équipe de secours des pompiers à la compagnie Bathurst Containers, rue Dawson, où un employé était électrocuté. Les pompiers réussirent à sauver cet employé en se servant du respirateur à l'oxygène jusqu'à l'arrivée de l'ambulance.

Le comité de santé se fit expliquer tous les secrets des salons de massage, alors qu'on interogeait un nouveau venu dans la ville qui aimerait y établir un tel salon. Sa demande sera remise au chef de police pour enquête.

A lundi prochain.

ROME (CCC) — Le troisième congrès mondial de l'Apostolat des laïcs se tiendra à Rome en octobre 1967, par décision du Bureau permanent des Congrès internationaux pour l'apostolat des laïcs, réuni ces jours-ci, et avec l'approbation du Saint-Siège.

Les deux précédents congrès s'étaient tenus également à Rome en 1951 et en 1957. Le prochain pourra étudier et mettre au point les tâches du laïcat catholique dans les perspectives ouvertes par les décrets conciliaires.

Ce que pense M. Yvon Thiboutôt du Cercle Molière de Saint-Boniface

A la demande même de l'exécutif du Cercle Molière, dont M. Gabriel Forest est le président, nous publions ce rapport que M. Yvon Thiboutôt a fait parvenir au Service du Canada Français Outre-Frontières afin de clarifier son attitude vis-à-vis le Cercle Molière, attitude qui fut faussement interprétée par certains journaux du Québec.

* * *

Grâce à l'aide du Ministère des Affaires culturelles et du Service du Canada Français Outre-Frontières, il m'a été permis d'effectuer un séjour d'un mois à St-Boniface, au Manitoba, à titre de metteur-en-scène invité à animer un spectacle de théâtre avec la plus ancienne compagnie amateur française du Canada: le Cercle Molière.

Je tiens, avant toutes choses, à remercier les autorités concernées pour m'avoir permis de connaître et de comprendre la vie de ce groupe francophone du Manitoba, et surtout d'avoir eu la possibilité de travailler avec le Cercle Molière à la création nord-américaine de "Séraјévo" de Blaise Cendrars qui a lui-même séjourné quelques mois dans les environs de cette ville vers les années 1911.

Je tiens à mentionner tout de suite avec quelle amabilité l'on m'a reçu. Ceci reste comme l'un de mes beaux souvenirs de métier, et j'espère avoir de nouveau la chance de pouvoir y retourner pour animer un autre spectacle.

Grâce à ce séjour, il m'a été possible de me rendre compte de l'ignorance dans laquelle je me trouvais des difficultés auxquelles fait face ce groupe francophone qui, malgré des pressions de toutes parts, réussit à conserver une langue et une culture.

Le spectacle que je désirais présenter nécessitait une participation d'au moins 23 jeunes amateurs. La première semaine de mon séjour s'est passée à réunir, grâce aux bons soins de Mme Pauline Boutal et à mon assistant, Roland Mahé, une distribution complète. Un nombre aussi considérable de comédiens fut difficile à trouver, car mon séjour tombait exactement à l'époque des examens. Les jeunes craignaient donc et à juste titre de ne pas avoir assez de temps pour préparer leurs travaux scolaires. Malgré tout, nous avons pu dès la deuxième semaine commencer le réel travail de mise en scène. Je tiens à signaler à votre attention la merveilleuse collaboration technique dont je fus l'objet. M. Gilles Guyot, le directeur technique, et Mme Christiane LeGoff, décoratrice, m'ont apporté tout leur talent pour la réalisation des décors et des costumes, et ceci d'une façon très professionnelle. Dès la deuxième semaine, et sur la demande des membres de cette compagnie, j'ai donné des cours élémentaires sur la technique du comédien. Ces cours se sont poursuivis jusqu'à la fin de mon séjour.

Durant la troisième semaine, j'ai exigé de la part des participants un surcroît d'énergie. Les heures de répétition furent doublées, afin de rattraper le temps passé de la première semaine à établir une distribution. Je dois vous dire que pas une seconde ces jeunes comédiens amateurs ne me laissèrent tomber et même, certains d'entre eux qui le pouvaient venaient assister aux répétitions de leurs camarades.

Dès la quatrième et dernière semaine, nous avons abordé les générales. J'ai donc pu, grâce à la collaboration de tous, répéter les deux derniers soirs avant la première avec tout l'appareil technique (nous avions dû agrandir le plateau et il y avait projection de diapositives durant le spectacle), avec tous les éléments de décors et de costumes. Bref, deux générales qui feraient l'envie de beaucoup de professionnelles.

Il ne m'appartient pas de juger de la valeur du spectacle. Je me permets de vous renvoyer aux critiques qui ont été écrites à ce sujet. Pour ma part, je ne puis que féliciter tous ces jeunes pour leur merveilleux esprit d'équipe et pour la discipline qu'ils ont conservée jusqu'à la fin. Je ne souhaite qu'une chose, c'est de retourner au Cercle Molière un jour pour y diriger un autre spectacle.

A la lumière de mon expérience, il m'apparaît nécessaire que ce groupe puisse profiter au maximum de l'aide du Québec, car j'ai rarement constaté tant d'acharnement et de collaboration, tant de désir de parler français dans un groupe qui hélas ne peut profiter du climat social, économique et culturel qui l'entoure. D'ailleurs, mon opinion personnelle est que, dans cette région du Canada, si un jeune désire se tailler une place sociale, il lui faut tôt ou tard accepter une situation inévitable qui est d'abandonner progressivement la langue française ou encore, si la culture française représente une valeur fondamentale pour lui, venir s'installer tout simplement au Québec. Dans l'un ou l'autre aspect, il s'agit d'une forme d'exil. Ce n'est pas du défaitisme, c'est une vérité qu'il est sans doute difficile d'accepter pour tout le monde, mais que j'ai constatée tristement, afin d'éviter le gaspillage d'intelligence et d'énergie. D'ailleurs, on m'a souligné qu'un exode des jeunes vers le Québec va s'accentuant. Grâce à ce séjour, j'ai compris en partie la terrible signification du verbe "survivre".

Yvon THIBOUTOT.

L'Association à l'Oeuvre

Franco-Manitobains et Ukrainiens fraternisent

Le 11 octobre dernier, jour de l'Action de Grâces, M. Raymond Bernier, président général de l'Association d'Education, apportait les salutations des Franco-Manitobains aux Ukrainiens réunis à Winnipeg en congrès général.

Voici en quels termes s'exprima M. Bernier:

* * *

C'est pour moi un moment très agréable que celui d'avoir le privilège de présenter à cette grande réunion des représentants ukrainiens du Canada et en particulier au sénateur Paul Yusyk, un Canadien grand par son esprit de compréhension et par sa défense des droits de l'homme et de ses privilèges, les voeux les plus cordiaux de la part de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, le corps représentatif de tous les Franco-Manitobains de la province.

La vigueur et la ténacité que vous déployez à maintenir toutes les valeurs humaines et spirituelles de votre culture suscitent notre admiration et méritent nos félicitations.

Les heures que nous vivons sont des plus importantes pour nous tous. De plus en plus, les hommes de bonne volonté recherchent avidement, non plus ce qui peut les diviser, mais bien ce qui doit les unir, une formule supérieure en vue de bâtir un Canada plus grand.

"Progrès" dans un sens seulement . . .

Ce pays a fait des pas de géant dans l'acquisition des richesses économiques. Nos papeteries et nos aciéries, nos mines et nos usines, nos grandes institutions financières et commerciales, nos centrales hydro-électriques font l'objet de notre gloire. Nous avons soudé l'Est à l'Ouest, de Halifax à Vancouver, en créant de vastes réseaux ferroviaires, routiers et aériens, des systèmes de communications par ondes et par fils. Mais, en ce qui touche à nos relations humaines, nous semblons tirer de l'aile et sommes bien en retard sur le progrès matériel. Après tout, notre capital humain n'est-il pas notre plus grande richesse? En vérité, c'est bien la source vitale de notre dynamisme et de notre progrès.

Le temps n'est-il pas venu d'orienter davantage nos efforts vers l'épanouissement complet de notre capital humain, de toutes nos valeurs culturelles et spirituelles. Ce serait alors un magnifique complément ajouté aux réalisations politiques et matérielles des derniers 100 ans.

Par sa situation géographique au centre du pays, sa composition ethnique, son histoire, ses perturbations culturelles et linguistiques, le Manitoba occupe une place unique au Canada et peut-être dans le monde entier. La province est une région très cosmopolite où plus de 25 peuples de diverses origines vivent ensemble.

Notre province pourrait fort bien servir de projet-pilote en vue de stimuler de meilleures relations entre les citoyens, de promouvoir les valeurs culturelles du milieu et l'enseignement des langues. Cette initiative pourrait devenir un des meilleurs projets du centenaire: un magnifique monument vivant, possédant une âme et, de plus, une entreprise des plus pratiques, des plus utiles et des plus progressives et, probablement, un exemple à imiter.

Ici, je me permets de vous dire quelques mots en français. Les femmes franco-manitobaines me prient d'apporter à leurs compatriotes d'expression ukrainienne, leur cordiale amitié. Elles sont fières comme vous et comme mères de famille, de transmettre à leurs enfants le trésor des valeurs familiales et culturelles que chaque langue exprime avec tant de tendresse.

Maintenant, quelle attitude mentale faut-il prendre pour tirer tout le profit possible des trésors de culture que renferment nos ressources humaines?

L'amitié civique

La plus importante est décidément l'amitié civique, cette fraternité humaine agissante, toute remplie d'amour. Cette amitié entre citoyens avive le respect et la compréhension mutuels, une collaboration plus étroite. La plupart du temps, entre amis, ce sont des solutions sensées que l'on apporte aux problèmes les plus ardus. Au contraire, le manque d'amitié rend toute solution difficile, sinon impossible, et conduit à la plus stérile incompréhension.

La deuxième attitude exige que l'image que nous nous faisons de la liberté comprenne, comme une exigence fondamentale, la faculté de choisir. Parmi toutes nos activités, en pratique, nous possédons la liberté de choisir le genre de nourriture, d'habitation, de métier, de profession, d'ameublement ou d'accessoires de maison, pour ne pas mentionner les autres. A vrai dire, nous subissons peu de restrictions, sinon celles que le bien commun impose.

Mais quand il s'agit d'apprendre une langue, l'on doit affronter toutes sortes de barrières, presque insurmontables et partout les mêmes. Pourtant, du consentement universel, l'on considère les langues comme de merveilleux instruments de l'âme humaine, hautement perfectionnés au cours des âges, de sorte qu'elles expriment clairement les pensées et les sentiments de chacun.

Pierre de base

Se priver de cet enrichissement, c'est aussi appauvrir la communauté de cet apport. Le choix d'apprendre une langue adéquatement, quand c'est pratiquement possible, devrait être la pierre de base de notre liberté dans tout le Canada. Qu'on le veuille ou non, la liberté, sans la faculté de choisir, c'est un oiseau dont on a rogné les ailes.

Mais comment traduire concrètement cette amitié et cette collaboration, au moins présentement, entre les Canadiens d'expression ukrainienne et d'expression française au Manitoba? Aucune formule précise ne se présente en ce moment, mais la création d'un comité de liaison, formé de représentants des deux groupes, serait un grand pas de fait.

Une telle démarche enrichirait les deux communautés. Quel exemple puissant ce serait pour tous les autres, ce meilleur climat de rapprochement intelligent et efficace! Une telle réussite décrirait nettement la véritable unité canadienne, rehaussée par une saine diversité.

Les mots traduisent imparfaitement les sentiments que je ressens au plaisir d'apporter à vos coeurs l'amitié de mes compatriotes d'expression française. C'est une expérience exaltante, riche de possibilités. Je vous en suis très reconnaissant et je vous offre mes remerciements sincères.

Comme marque de mon insigne appréciation je ferai mon possible pour vous dire quelques mots en la langue que vous chérissez tous: "Buduymo Kanadu, razom yak partnery dlia nashoho spilnoho dobra". Travaillons ensemble, comme partenaires, à bâtir un Canada pour notre bien commun.

Evénements sportifs à l'arena de Winnipeg

L'équipe de hockey nationale du Canada jouera trois parties à l'Arena de Winnipeg au cours du mois de novembre:

Le 18, contre l'Université de Manitoba;

Les 20 et 21, contre St-Louis de la Ligue centrale professionnelle.

Notre équipe nationale jouera en plus quatre parties en Saskatchewan durant le mois de novembre:

Le 6, contre les "Senior Playmors" à Moose Jaw;

Le 7, contre les "Senior Caps" à Regina;

Le 12, contre les "Senior Quakers" à Saskatoon;

Le 13, contre les "Senior Terriers" de Yorkton.



De Cruyenaere et Marion réélus commissaires

Les résultats du scrutin tenu à St-Boniface le mercredi 27 octobre sont publiés dans le présent numéro de La Liberté et le Patriote.

Les chiffres qui figurent à ce tableau parlent par eux-mêmes, mais il y a un fait à noter; c'est que grâce au travail de comités d'élection, et grâce à l'appel direct fait à la population par des citoyens mus par un sain patriotisme, St-Boniface Nord, qui n'avait voté qu'à 27% l'an dernier, a augmenté le pourcentage global de son vote à 42.5%, tandis que dans le sud de la ville le pourcentage a baissé de 48% qu'il était en 1964 à 42.7% cette année.

C'est au Parc Windsor que s'est manifestée la plus forte opposition au règlement d'école no 147 relatif à la construction d'une école élémentaire destinée aux écoliers devant fréquenter le cours de français facultatif. 79% de l'opposition est venu de là, mais malgré cela le règlement a été approuvé par une majorité de 599 suffrages. Les deux autres règlements ont été ratifiés par une majorité confortable variant de 2,692 pour l'école secondaire de St-Boniface Nord à 3,089 pour l'extension de l'Institut Collégial du Parc Windsor.

Quant au vote pour les commissaires, M. DeCruyenaere a reçu 44.6% des votes inscrits au Parc Windsor et M. Marion, 35.5% de ceux-ci, tandis que 73.9% des voix enregistrées dans les subdivisions électorales du sud appuyaient la candidature de M. Burdeny. Ce candidat n'obtint que 10.9% des suffrages dans les subdivisions électorales de St-Boniface Nord.

C'est dans les subdivisions nos 1 et 2 du Quartier no 1 de la ville, que le pourcentage du vote fut le plus bas, 28.2% à l'église belge et 35.2% au Club St-François, exclusion faite du bureau de scrutin de l'hôpital Taché où le pourcentage ne fut que de 26.8%, soit le plus bas pourcentage dans toute la division scolaire.

Somme toute, une plus grande proportion de la population de St-Boniface Nord s'est déplacée pour aller voter mercredi dernier. Il en fut de même chez les nôtres dans les autres quartiers de la ville, tant au nord qu'au sud. Il faudra que cet effort se continue et que les électeurs se rendent encore plus nombreux aux urnes l'an prochain. Il faudra que les comités d'élection y voient et qu'ils reviennent fréquemment sur ce sujet d'ici aux élections de l'automne 1966.

Comment peut-on aider le mouvement des missionnaires laïcs?

" . . . Que l'Eglise soit missionnaire . . . que chaque fidèle, en autant que possible, soit missionnaire en esprit et en action . . ."

Ces paroles du Pape Paul VI, prononcées récemment devant les Pères du Concile, font suite aux appels constants des derniers papes, pour inciter les catholiques à un sens plus profond de responsabilité, à une compréhension plus étendue des besoins missionnaires, et à les stimuler à agir conformément, afin de diminuer les grands soucis d'une Eglise missionnaire, spécialement dans les pays qui se développent et prennent un essor particulier.

Nos évêques canadiens se font l'écho de ces paroles du Saint Père dans l'exhortation qu'ils adressaient aux catholiques du Canada à l'occasion de la Fête du Travail: "Que l'on se garde bien de croire qu'il suffit de donner quelques sous pour tranquilliser sa conscience. Cela ne suffit pas. En effet, chacun doit diriger ses efforts pour créer une civilisation dans laquelle l'homme se sente solidaire. Chaque chrétien doit se convaincre que sa participation dans cette lutte contre l'injustice et la misère ne doit pas être considérée comme une activité marginale mais bien comme faisant partie d'une vie chrétienne pleinement engagée . . . car le Christ n'a-t-il pas attaché une récompense éternelle à une vie chrétienne ainsi vécue?

Comment donc un laïque, bien doué au point de vue spirituelle et matériel, peut-il devenir missionnaire "en esprit et en action", — surtout en aidant l'apostolat du missionnaire laïc? Les évêques canadiens nous en donnent le moyen par les suggestions suivantes:

L'individu:

a) Se renseigner au sujet des missionnaires laïcs. — Dans quel but l'Eglise appelle-t-elle les missionnaires laïcs?

(i) Pour servir d'exemple, par leur vie chrétienne, à tous les peuples, dans tous les niveaux de la société.

(ii) En contribuant à l'effort commun par leurs capacités professionnelles et techniques.

(iii) En entraînant des laïcs qui seront responsables de la formation d'une société chrétienne.

b) De plus, même si une personne ne se sentait pas appelée à la vie religieuse, ne serait-elle pas prête à donner quelques années de sa vie au service de Dieu comme missionnaire laïque? L'Eglise a toujours besoin d'aide. Aussi, TOUS, qu'ils soient instituteurs, infirmières, médecins, dentistes, musiciens, jardiniers, fermiers, etc. peuvent contribuer à cette oeuvre missionnaire.

La Paroisse:

a) Encourager les organisations paroissiales à étudier le mouvement des missionnaires laïcs et chercher les personnes aptes à les renseigner à ce sujet, particulièrement durant les réunions de novembre.

b) Les services rendus par les canadiens ne se limitent pas seulement au travail outre-mer. Pourquoi ne pas demander aux familles d'inviter des personnes venant de divers pays dans leurs propres maisons, en sacrifiant leur temps et en leur faisant participer activement à la vie familiale canadienne?

c) Une paroisse peut très bien pourvoir aux besoins de deux ou trois personnes qui ont accepté de devenir missionnaires laïques. Leur fardeau financier est onéreux, mais ce qui est beaucoup plus important et que l'on ne doit pas oublier c'est le grand bienfait de la prière et l'encouragement que les paroissiens peuvent donner aux futurs missionnaires.

L'Ecole:

a) Tout comme la famille, l'école doit former des jeunes gens qui se sentent automatiquement membres de la grande communauté humaine. Développons chez nos enfants une attitude de tolérance et de respect envers les différentes cultures, et enseignons-leur à prendre intérêt au bien-être des autres peuples, aussi bien que du leur.

b) Que le travail des organisations missionnaires dans nos écoles catholiques ne se limite pas seulement à obtenir quelques sous pour les missions, mais aussi à mettre sur pied un programme d'étude et un champ d'action appropriés.

L'Université:

a) Qu'elle continue à développer et à encourager des cercles d'étude concernant les missionnaires laïcs en invitant les étudiants étrangers à y participer.

b) Qu'elle aide activement les nombreuses organisations internationales des étudiants sur le campus, telles que la "World University Service", le "Canadian University Service Overseas", et la "International Students' Organisation".

Le diocèse:

Le rôle que le missionnaire laïc doit assumer dans l'Eglise requiert une préparation sérieuse tant au point de vue moral et spirituel que professionnel et missionnaire. Il nous faut un organisme dont les principaux objectifs soient orientés vers la formation d'un apostolat laïc plein de dynamisme. (Nous connaissons l'existence d'au moins un de ces organismes au Canada). Un tel groupement pourrait:

(i) initier un programme d'entraînement de base pour les apôtres laïcs; après ce stage les candidats pourraient recevoir un entraînement plus poussé dans les centres nationaux établis à cet effet.

(ii) travailler en collaboration avec le Club Serra afin d'élaborer un programme d'éducation concernant les vocations laïques et religieuses.

(iii) obtenir l'aide financière du diocèse ainsi que des dons privés, fruit de sacrifices consentis en faveur d'une équipe de missionnaires laïcs destinés à se dépenser soit au pays même, soit à l'étranger.

Quel élan cela donnerait à ceux qui ont donné quelques années de leur vie, dans ce genre d'apostolat, s'ils se sentaient encouragés et soutenus par le diocèse dans lequel ils vivent!

La Nation:

Deux excellentes suggestions ont été faites par nos Evêques canadiens, soit:

a) que des organisations privées ou publiques fournissent toute la matière d'information possible au sujet des besoins des pays en voie de développement, faisant connaître ce qu'il y a déjà de fait et ce qui reste à accomplir dans ces pays.

b) Que l'on encourage vivement la participation active dans les organismes internationaux déjà existants . . . "Et . . . nous exhortons tous les Catholiques à assurer le succès de l'"Année Coopérative Internationale" (International Co-operation Year), dans notre pays.

c) Il est évident que si les efforts de l'Eglise Catholique au Canada pour encourager et entraîner les laïcs dans cette forme d'apostolat méritent d'être secondés, il faudra la collaboration la plus étroite entre la hiérarchie, le clergé et le laïcat. Nous souhaitons vivement que le schéma conciliaire sur les missions et celui qui concerne l'Apostolat des laïcs nous tracent les dimensions et les directives nécessaires pour étendre et coordonner les efforts des organisations missionnaires dans l'Eglise.

Ce qu'il importe avant tout, c'est d'encourager les équipes missionnaires du Canada de façon vraiment concrète en pourvoyant au développement d'un centre d'entraînement pour leur service outre-mer aussi bien que pour les missions canadiennes.

Quel travail reste encore à accomplir! Il nous faut faire preuve de beaucoup de générosité à l'égard de ces mouvements, et ce à un point tel que chacun de nous ressente une joie particulière, alimentée d'un intérêt toujours grandissant en constatant avec satisfaction qu'un travail bien fait, qui plaît à Dieu, s'accomplit.

Méditons bien le sens profond de ces paroles du Christ: "Je vous donne un commandement nouveau, celui de vous aimer les uns les autres comme moi je vous ai aimés. C'est à ce signe que les hommes reconnaîtront que vous êtes mes disciples". — (Jean 13: 34-35)

Sts-Martyrs-Canadiens

Baptême

Nicole-Alice, fille de Robert Betournay et d'Eva Dubois.

Marc-Thomas, fils de Paul Bourrier et de Claire Millier.

Çà et là

On demande un gérant pour la Caisse Populaire des Saints-Martyrs-Canadiens. S'il vous plaît, si vous êtes intéressé, appelez M. Gilbert Boissonneault à CE3-5413 avant le 9 novembre.

Le dimanche 7 novembre, à la messe de 9 h. a.m., aura lieu la communion générale du Club Béliveau.

Le 5 novembre, en la salle paroissiale des Sts-Martyrs-Canadiens, les membres du Club Béliveau sont invités à une soirée récréative à 8 h. 30 p.m.

La collation des diplômes français aura lieu le dimanche 7 novembre, à 2 h. 30 p.m., en l'auditorium de l'Institut Collégial Windsor. L'orateur invité est le R. P. A. Ducharme, recteur du Collège de St-Boniface. Il y aura en plus quelques numéros présentés par les élèves. Encouragez les jeunes par votre présence.

L.F.C.

Le dimanche 31 octobre, après la messe de midi, les membres de la Ligue des Femmes Catholiques se sont rendus à l'hôtel Niakwa pour le déjeuner. Plusieurs des mamans étaient accompagnées de leurs jeunes filles qui ont pu jouir d'une causerie présentée par la Rév. Sr Thérèse Legal, concernant les vocations chez les jeunes filles. "Je suis intéressée dans toutes les vocations, dit-elle, mais je connais surtout la vocation religieuse". Elle a bien su intéresser les jeunes demoiselles avec sa parole facile et son sens d'humour. Après la conférence, la Rév. Sr Legal a gracieusement consenti à répondre aux questions posées par l'auditoire qui comptait plus de 60 paroissiennes, dont 27 étaient des jeunes filles. La conférencière invitée fut présentée par Mme Norbert Toupin et remerciée par Mlle Louise Vadeboncoeur.

Un grand merci à la Rév. Sr Thérèse Legal; toutes souhaitent avoir le plaisir de la revoir.

La réunion générale de la L.F.C. aura lieu le jeudi 11 novembre.

Magnifique soirée en l'honneur de Miss Manitoba

Le vendredi soir 23 octobre, à l'auditorium de l'église Holy Cross au Norwood avait lieu une superbe réception en l'honneur de "Miss Manitoba", Mlle Diane Landry, de St-Boniface. Plus de cinq cents parents, amis, admirateurs, concitoyens et autres avaient répondu à l'appel des organisateurs, dont le président était M. Charles Gautron. Tous étaient venus féliciter de nouveau notre reine manitobaine et lui offrir leurs meilleurs voeux de succès au pageant qui aura lieu à Toronto, le 14 novembre prochain, afin de choisir parmi les candidates, celle qui sera digne d'être "Miss Canada". Mlle Landry partira le dimanche 7 novembre pour la ville Reine.

L'hon. juge Alfred Monnin fit la lecture de messages reçus de l'hon. Duff Roblin, premier ministre exprimant son regret de ne pas pouvoir être présent ainsi que son honneur le maire de Winnipeg, M. Stephen Juba, et fit aussi la présentation d'écussons souvenirs de la province du Manitoba et de la ville de Winnipeg. Son honneur le maire de St-Boniface, M. Joseph Guay, qui était présent, offrit lui-même les félicitations et les souhaits des citoyens de cette ville ainsi qu'une horloge souvenir à l'élue de la fête. Le livre d'or des invités lui fut aussi remis par M. Charles Gautron, maître de cérémonies. Outre les personnalités ci-haut mentionnées, on remarquait parmi les invités l'hon. Roger Teillet, ministre des Affaires des anciens combattants et candidat libéral pour la circonscription de St-Boniface, M. R. Stewart, président de la "Red River Exhibition" et les membres de l'exécutif de cette organisation.

Cette réception fut remarquable par son esprit de franche gaieté et de bonne entente. L'orchestre pour la danse était celui de Harold Green.

La Liberté et le Patriote tient à se joindre à tous pour offrir ses félicitations et ses meilleurs voeux à "Miss Manitoba", Mlle Diane Landry, qui est la fille de M. et Mme Léon Landry, de St-Boniface.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Commémoration des morts

Une des plus belles cérémonies de notre ordre débutera en l'église du Précieux-Sang, le lundi 15 novembre. En effet, à huit heures du soir, il y aura une messe célébrée pour le repos de l'âme de nos morts à laquelle sont invités tous nos frères et leurs amis et amies.

Immédiatement après la messe, les fidèles passeront à l'auditorium du Club St-Vincent où se déroulera l'imposante cérémonie de la commémoration des morts. C'est la première fois dans les annales de notre ordre que cette cérémonie est ouverte aux adultes, membres ou amis de notre conseil.

Le responsable de cette organisation est le frère Albert Rousseau, assisté d'une équipe qui a déjà fait ses preuves dans ce genre d'activité. Il importe donc que tous les membres du conseil se donnent le mot et viennent nombreux avec leurs épouses et leurs amis afin de prendre une part active à cette soirée dédiée à nos chers disparus.

Nos amis du conseil Jubinville de Lorette se joindront à nous en cette occasion et tout laisse prévoir une soirée mémorable. On nous a même promis une tasse de café à la fin de la veillée.

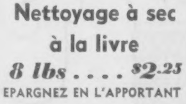
Pot d'or

Décidément, les frères fidèles à nos assemblées seront récompensés sous peu . . . le pot d'or augmente toujours et le tirage a favorisé à notre assemblée de lundi dernier un membre qui demeure à Toronto! Tout vient à qui sait attendre . . .

Nouveau cérémoniaire

Deux noms ont été proposés au poste vacant de cérémoniaire lors de notre réunion du 1er novembre. Le frère Léo Fluet a été élu. Nous lui offrons nos félicitations, assurés que nous sommes qu'il saura remplir cette fonction avec dignité.

RIGOLETTO.





Résultats des élections tenues à St-Boniface le 27 octobre 1965

Candidats	VA	BS1	BS2	BS3	BS4	BS5	BS6	BS7	BS8	BS9	BS10	BS11	BS12	BS13	BS14	BS15	BS16	Totaux
		Quartier I							Quartier II		Quartier III			Quartier IV				
ECHEVINS:																		
I — Guyot, G.-R.	24	168	84	63	166	262	296	780	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1843
McLean, Nelson A.	15	49	26	50	64	421	538	909	—	—	—	—	—	—	—	—	—	E 2072
II — Couture, M.-E.	19	—	—	—	—	—	—	—	620	340	—	—	—	—	—	—	—	E 979
Tétrault, Yvonne	8	—	—	—	—	—	—	—	223	112	—	—	—	—	—	—	—	343
III — Ludwick, Michael	9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	557	133	356	—	—	—	—	E 1055
Van Belleghem, J. G.	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	352	60	213	—	—	—	—	635
VI — Turner, Edward	8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	246	285	298	170	E 1007
Ursel, Chas. A.	8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	168	337	209	256	978
COMMISSAIRES SCOLAIRES:																		
Burdeny, Donald G.	21	26	13	—	—	492	613	1123	89	33	78	17	73	—	—	—	—	2578
De Cruyeanaere, Geo.	60	163	46	—	—	275	341	790	616	367	607	145	353	—	—	—	—	E 3763
Marion, J.-P.	54	161	36	—	—	194	244	682	724	386	720	179	464	—	—	—	—	E3844
REGLEMENTS SCOLAIRES:																		
Ecole secondaire																		
Pour	61	175	39	—	—	385	446	961	683	371	737	183	431	—	—	—	—	P 4472
Contre	20	21	12	—	—	282	370	704	107	55	111	8	90	—	—	—	—	1780
Addition Institut Collégial																		
Pour	57	127	33	—	—	531	590	1258	642	307	622	78	376	—	—	—	—	P 4621
Contre	22	64	16	—	—	145	236	409	146	117	218	12	147	—	—	—	—	1532
Nouvelle école élémentaire																		
Pour	48	132	27	—	—	172	221	589	659	334	656	183	398	—	—	—	—	P 3419
Contre	32	63	24	—	—	499	600	1071	133	90	176	9	123	—	—	—	—	2820

Note A: Votes anticipés: Hôtel de Ville; Bureau de scrutin 1 — Eglise Belge du S.-C.; BS2 — Club St-François; BS3 — Salle Sokol; BS4 — Ecole Archwood; BS5 — Ecole Prendergast; BS6 — Eglise Anglicane St. Bartholomew; BS7 — Institut Collégial de Windsor Park; BS8 — Hôtel de Ville; BS9 — Ecole Marion; BS10 — Gymnase Notre-Dame; BS11 — Hôpital Taché; BS12 — Local des Scouts de St-Boniface; BS13 — Eglise SS. Peter and Paul; BS14 — Falcon Club; BS15 — Eglise Presbytérienne de Norwood; BS16 — Salle paroissiale de Holy Cross.

Note B: Acclamations — M. l'échevin H. L. Softley, MM. les commissaires F. P. Kennedy et R. Parkinson.

Note C: Pourcentage d'électeurs qui ont voté: Echevins — 1 — 40%; II — 49.4%; III — 47.2%; IV — 43.8%; commissaires d'écoles — 43.3%, règlements scolaires — 43.3%.

Anciens du Collège

Invitation à tous les Anciens du Collège de St-Boniface à assister en nombre à la réunion mensuelle de l'Association des Anciens, le dimanche 7 novembre: 10 h. 15 a.m., messe à la chapelle du collège. Vers 11 h., petit déjeuner. Un peu plus tard, assemblée régulière où l'on discutera de la préparation de la réunion générale annuelle en décembre. Puis, on présentera le nouvel aumônier, le R. P. Ludger Guy, S.J., qui exposera ses vues et suggestions pour la vie et l'épanouissement de notre Association.

Bienvenue à tous!

Plus de mariages et de décès au Canada

OTTAWA — Les provinces ont enregistré moins de naissances mais un nombre plus élevé de mariages et de décès en septembre et durant les neuf premiers mois de l'année.

Le Bureau fédéral de la statistique a indiqué en effet que l'on avait enregistré en septembre, 37,779 naissances, 18,536 mariages et 16,623 décès comparativement à 37,978 naissances, 16,465 mariages et 11,850 décès durant le mois correspondant en 1964.

Durant les trois premiers trimestres, on a enregistré au total 422,904 naissances au regard de 347,175 l'an dernier, 106,?77 mariages, contre 101,942 et 110,-859 décès contre 109,795.





JEUNESSES MUSICALES DE ST-BONIFACE

C'est le lundi 15 novembre, à 8 h., que les Jeunesses Musicales de St-Boniface présenteront leur deuxième concert de la saison à l'Institut Collégial St-Joseph, un récital de piano par le jeune artiste canadien, Dale Bartlett.

Dale Bartlett est né en 1936 à Lethbridge, Alberta. Maintes fois gagnant dans les festivals de musique, il obtint la médaille d'argent du Conservatoire Royal de Musique à Toronto pendant huit années consécutives. De 1949 à 1952, il étudie au "Banff School of Fine Arts" avec Jacques Jolas, Max Pirani et Bela Boszormenyl-Nagy.

Boursier de l'"Associated Board of the Royal Schools of Music", il se rend à Londres en 1953 pour étudier à l'Académie Royale de Musique avec Vivian Langrish. En plus des nombreux prix qu'il obtint durant son séjour à Londres, on lui décerna la "MacFarren Gold Medal" en 1957, le plus grand prix que l'Académie Royale accorde aux pianistes.

Depuis 1959, il a continué ses études en Italie à "l'Académie Musicale Chigiana" à Sienne avec Guido Agosti et Alfred Cortot. En 1960, concurrent dans le concours international "Viotti" à Vercelli en Italie, il obtint le "Primo Premio Assoluto", prix qui n'avait pas été décerné depuis quatre ans. En 1962, il gagna un prix au troisième concours international de Rio de Janeiro et, la même année, il obtint le second prix du Concours "Busoni" à Bolzano, Italie.

En 1964, il remporte le Grand Prix du Concours Musical National JMC et aussi le Prix "Fondation les Amis de l'Art" pour la meilleure interprétation de l'oeuvre canadienne imposée. Ce succès lui vaut de jouer comme soliste à Radio-Canada (radio et télévision), ainsi qu'avec plusieurs orchestres symphoniques du Canada. En tant que gagnant du concours, il donna quelque 80 concerts JMC dans le Québec, dans les provinces Maritimes et à Terre-Neuve. Après cette tournée JMC, Dale Bartlett s'est fait entendre en Allemagne (Berlin, Hambourg, Munich), à Paris, à Bruxelles et à Rome.

C'est donc un artiste qui promet d'atteindre les plus hauts sommets de la carrière que nous entendrons à St-Boniface le lundi 15 novembre. Il y aura des abonnements disponibles le soir du concert pour les personnes qui ne sont pas encore membres des JMC.

Charleswood

Couvent du Sacré-Coeur

Le souper et le bazar d'automne, sous le patronage des Dames Auxiliaires du couvent du Sacré-Coeur, auront lieu le mercredi 10 novembre, de 3 h. à 8 h. p.m., à l'école.

Le souper, sous la direction de Mmes F. O. L. Wicks et G. Normandeau, sera servi de 5 h. 30 à 7 h. Les billets sont de $1.25 pour adultes et de 75c pour enfants en dessous de 12 ans. Amenez votre famille pour un succulent souper.

Venez vous divertir au bazar présidé par Mmes E. Iverson et V. P. Nelson qui ont aussi organisé divers jeux tels que "Lucky Seven" et un bingo. Il y aura aussi des comptoirs d'artisanat, articles religieux, pâtisseries, "White Elephant", poupées, bonbons, articles de Noël et la "pêche".

Donc, n'oubliez pas la soirée de plaisir du 10 novembre, à partir de 3 h.

TV en couleurs pour les écoles de New York

NEW YORK — L'archevêché de New York a signé un contrat avec la compagnie RCA (Radio Corporation of America) pour l'installation d'un réseau privé de télévision qui diffusera des programmes pédagogiques et religieux dans plus de 400 écoles catholiques élémentaires et secondaires de l'archidiocèse de New York.

Les programmes seront transmis à partir du séminaire St-Joseph, situé dans le quartier du Bronx à New York. Ils seront captés par des postes installés dans 3,000 classes environ. La diffusion en couleurs a été prévue pour les cours de chimie et de biologie. L'archidiocèse a fait l'acquisition la semaine dernière de l'équipement de télévision en couleurs utilisé par la RCA à la Foire mondiale de New York, qui vient de fermer ses portes.

Plus d'intérêt aux nouvelles de caractère scientifique

NEW YORK — Le lecteur américain accorde de plus en plus d'intérêt à l'information scientifique. C'est pourquoi, depuis le lancement du premier "Spoutnik" le 4 octobre 1957, la plupart des quotidiens des Etats-Unis ont augmenté de 50 à 100 pour cent l'espace aux nouvelles de caractère scientifique.

C'est ce qui ressort d'un sondage effectué par l'Ecole de journalisme de l'Université de New York auprès de 400 journaux américains.

"L'exploration de l'espace, a déclaré le prof. Hilier Krieghbaum, a exercé une influence très nette sur le volume des nouvelles scientifiques publiées par la presse américaine. L'intérêt croissant dont les lecteurs ont fait preuve ne s'est d'ailleurs pas limité à l'exploration spatiale, mais s'est propagé également aux autres domaines de la science".

(AFP)

Par le trou de la serrure à l'Institut Collégial Saint-Joseph

Etude intéressante

Le mardi 19 octobre, nous, les filles du numéro 23, sommes accueillies à la classe numéro 24 pour y passer une heure des plus agréables. Une analyse des oeuvres littéraires de Gabrielle Roy nous est présentée par nos charmantes hôtesses. Suzanne Gagné préside la discussion. Les différentes panellistes nous font découvrir que l'auteur canadien-français exprime un effort de l'homme pour s'ajuster à l'existence, conquérir sa vérité, être lui-même dans l'univers. Christine dans "Rue Deschambault" apprend qu'être soi-même est justement la chose la plus difficile; dans "Bonheur d'occasion" l'ajustement des personnages est traité sur les plans familial, social et personnel, et c'est sous cet angle que l'on comprend "La petite poule d'eau"; ce qui frappe dans "La Montagne secrète" est l'expérience artistique incarnée dans Pierre qui poursuit son idéal de perfection.

L'étude réfléchie et sérieuse du style, de la réalité des personnages et de la valeur de ces livres en général laisse deviner plusieurs auteurs en herbe dans cette classe.

Irène Mahé a précisé nos conclusions. Ce qui fait la valeur littéraire de ses oeuvres, c'est que les personnages ont des qualités et des défauts vraisemblables et font face à des problèmes qui atteignent la profondeur de leur personnalité. Ce réalisme se trouve non seulement dans les idées, mais aussi dans le style, dans le langage simple et précis des gens du peuple, dans les détails de couleur locale qui ajoutent de l'intérêt et nous situent.

Pour nous Gabrielle Roy suscite un intérêt spécial, car originaire de notre ville, comme nous elle fut élève de l'Institut. Nous allons certainement lire ou du moins relire ces ouvrages avec plus d'intérêt qu'auparavant. Nous tenons à remercier Soeur Henri-de-Marie et nos camarades de nous avoir donné une appréciation des plus instructives et des plus intéressantes.

Nicole PELLETIER.

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER

dirigé par les Marianistes

Responsables: Denis Labossière, Gérard Carrière, Claude Morin.

Aimez-vous lire?

Les étudiants de 11e année, cours général, de l'Institut Collégial Provencher viennent de terminer la lecture des contes choisis de Guy de Maupassant. Voici ce qu'ils en pensent:

Je trouve ce livre très intéressant. De Maupassant se sert de mots choisis et singuliers. Il ne fait pas de ses idées de longues traînées de mots compliqués et illisibles. Ses contes ont plus que de simples idées; ils nous transmettent une leçon. — Bruno Le Madec.

Les histoires de De Maupassant sont vraiment intéressantes. Toujours une conclusion morale, quelquefois morbide. Certaines phrases difficiles à comprendre, mais le thème est toujours là. J'y ai découvert plusieurs leçons humaines. Ses contes sont des aventures; et l'aventure, c'est pour moi. — Claude Lussier.

J'aime ces contes parce qu'ils sont courts et intéressants. Descriptions trop longues cependant. Histoires simples et faciles à comprendre. — René Doiron.

Livre éducatif et intéressant. Contes variés traitant d'amour et d'aventure. L'auteur sait capter notre intérêt. Il nous fait connaître de nouvelles expressions, d'anciennes coutumes. Un livre que tous devraient lire. — Marcel Ayotte.

Très intéressant. Contes simples, faciles à comprendre. Contiennent beaucoup de suspense. Grande variété: comédies et tragédies. — Jules Roch.

Les meilleures histoires que j'ai lues en français. Très variées. L'auteur y raconte des choses qui peuvent arriver. — David Lambert.

Pas difficile à comprendre. Simple et court. Leçon facile à trouver dans chaque conte. Le défaut, c'est que l'auteur emploie du vieux français que l'on ne comprend pas toujours. Sans cela, le livre est bon. — Roland Loiselle.

Livre intéressant du début à la fin. L'auteur semble souvent se moquer de certains de ses personnages. La première partie du livre semble être plus triste que la dernière. Contes très bien composés. Vocabulaire précis. Souvent une morale dont nous pouvons profiter. — Guy Morin.

"Le grand Meaulnes" d'Alain Fournier

Le livre le plus intéressant que j'aie lu. L'auteur nous tient en suspense du début jusqu'à la fin du livre. Pas difficile à comprendre. — Denis Brunette.

Un des meilleurs livres français que j'aie lu. Littérature au niveau des étudiants avancés. — Richard Jeanson.

J'ai beaucoup apprécié ce livre. Doit intéresser tous ceux qui aiment l'aventure et le roman. L'auteur a le grand talent de garder notre intérêt à chaque étape de l'histoire. Amour très grand, aventure fictive, mais intéressante. — Denis Brétécher.

Durant le cours des années de français à l'école, je puis dire que "Le grand Meaulnes" est le roman que j'ai aimé le plus. — Robert Fourneaux.

Roman peut-être très vieux, mais encore vrai aujourd'hui. J'aime la façon dont il nous tient en suspense. Histoire rapprochée de la vie. On se retrouve souvent alors que nous aussi nous ne savons pas toujours accepter le bonheur. Langue facile à comprendre. Vraiment à mon goût. J'ai l'intention de le relire. — G. Seewald.

Histoire intéressante. Nous tient en suspense. L'auteur revient toujours nous expliquer certaines choses que nous n'avions pas comprises auparavant. Tous les personnages sont des jeunes adolescents, ce qui nous aide à mieux comprendre l'histoire parce que nous sommes jeunes nous aussi. — Laurent Ouellette.

La Bible vous parle

(Ce texte est choisi par la Société Catholique de la Bible.)

A cela tous vous reconnaîtront pour mes disciples: à cet amour que vous aurez les uns pour les autres. (Jn 13, 35)







Georges-M. De Cruyenaere

Un merci sincère

à tous les électeurs et électrices

de la Division scolaire

de Saint-Boniface qui nous

ont appuyés le 8 novembre.

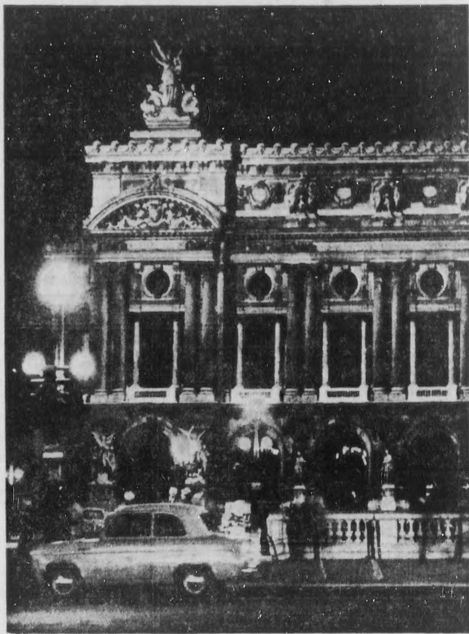
C'est grâce à vous que

nos efforts ont été couronnés

de succès.



J.-Paul Marion





Au concours Robin Hood "Devinez l'année" à 9 h. 30 les lundi, mercredi et vendredi, une autre gagnante reçoit un chèque au montant de $100.



Etienne Bohémier, directeur commercial de CKSB, Mme Florence Bazin, de 9, chemin Covent, St-Boniface, qui reçoit un chèque de $100 de M. W. A. Vis, directeur de la vente de la compagnie Robin Hood Flour Mills Ltd. M. Emile Gill, gérant du magasin Safeway, Windsor Park, où la gagnante avait acheté sa farine.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

La soirée des résultats d'élection débutera à 7 h. du soir, le lundi 8 novembre. On vous présentera d'abord les résultats de l'Est du pays en commençant par Terre-Neuve et les Maritimes. Vu le décalage de l'heure, dès la fermeture des bureaux de scrutin au Manitoba, il y aura déjà des résultats fort intéressants à l'Est du pays.

Ces premiers résultats seront suivis des résultats sur la scène manitobaine. L'équipe de CKSB vous donnera des résultats très au point aussitôt les scrutins comptés. Le réseau de Radio-Canada alimentera les postes affiliés et de plus des représentants de CKSB se rendront aux salles de comité pour obtenir et communiquer les rapports au fur et à mesure qu'ils entreront.

Concours Robin Hood

L'enthousiasme règne au concours "Devinez l'année". Un chèque de $100 était présenté à Mme Florence Bazin, 9, chemin Covent, à St-Boniface, et vendredi dernier Mme Joseph Arbez, de Ste-Anne-des-Chênes, était l'heureuse gagnante d'un autre prix de $75. Soyez à l'écoute à 9 h. 30 a.m. les lundi, mercredi et vendredi, suivez les indices, participez au concours en envoyant une preuve d'achat de la farine Robin Hood et, qui sait, votre réponse vous vaudra peut-être un prix d'une valeur fort intéressante.

Parties de hockey

Depuis déjà deux semaines, la diffusion de la partie du dimanche soir vous est transmise à CKSB. Nous tenons cependant à attirer l'attention des sportifs sur le fait suivant: la description de la partie ne commence pas toujours à la même heure. Elle commence des fois à 6 h., 6 h. 30 ou 7 h., selon l'endroit où la partie est jouée. Au cours de la matinée du dimanche, nous vous donnons toujours l'heure à laquelle la partie est diffusée. Soyez à l'écoute et vous pourrez profiter de la description que vous présente Radio-Caanda sur le poste CKSB.

PETITE NOTE

Mme G. C. MacLean, de St-Boniface, est revenue récemment de la Côte du Pacifique où elle était en visite depuis quelques mois chez ses fille et gendre, M. et Mme P. W. Fee. Pendant son séjour, Mme MacLean a assisté à la cérémonie de nomination de son fils, le commandant R. C. MacLean, C.O., R.C.N., au commandement du vaisseau H.M.C.S. "Margaree" à Esquimalt, C.-B.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

L'assemblée du 25 octobre ayant été plutôt courte, les nouvelles se font rares.

Espérons qu'après la prochaine assemblée générale nous en aurons plus et surtout de plus importantes.

C'est avec regret que nous apprenons le départ de St-Boniface de notre secrétaire-archiviste, le frère Cyprien Gauthier. Celui-ci vient d'être transféré comme chef comptable au pénitencier de Lennoxville, P.Q. Le frère Gauthier a rendu au Conseil de nombreux et précieux services. Nous le remercions de tout coeur et nous souhaitons, à lui et à sa famille, un séjour heureux et fructueux dans la Belle Province.

Vendredi soir, à 7 h. 30, messe du premier vendredi du mois à l'église St-Louis; soyons nombreux.

Réservons le dimanche 14 novembre pour aller souper au gymnase Notre-Dame, de 4 h. à 8 h. p.m. Nous espérons vous rencontrer tous là . . .

APRES-TOUT.

Remarquez combien les personnes qui ont souffert ensemble s'estiment après.

BLANC DE ST-BONNET.

Au poste CBWFT

JEUDI 4 NOVEMBRE

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Les Croquignoles
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Cadets de la forêt
7.00—Aujourd'hui
8.00—Tous pour un
8.30—Rocambole
9.00—Cartes sur table
9.30—Festival des arts du Commonwealth
10.30—Rencontre
11.00—Dick Powell

VENDREDI 5 NOVEMBRE

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Nos frères, les hommes
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Radisson
7.00—Aujourd'hui
8.00—Du côté de Québec
8.30—Cinéma international: "Les Frères corses"
10.15—Les Couche-tard
10.45—Micheline
11.00—Cinéma: "Les Petits chats"

SAMEDI 6 NOVEMBRE

2.15—Cours universitaires
4.30—Langue vivante
4.45—Cinéma: "Bomba, vengeur de la jungle"
6.15—Téléjournal
6.30—Robin des bois
7.00—Jeunesse oblige
7.30—Radisson
8.00—La Poule aux oeufs d'or
8.30—Long métrage
10.00—Votre choix
10.30—A communiquer
10.45—Cinéma: "Le Bel Age"

DIMANCHE 7 NOVEMBRE

2.15—Cours universitaires
4.30—Les Travaux et les jours
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Expo '67
7.00—Walt Disney présente
8.00—Music Hall
9.00—Notes sur une minorité
10.00—A communiquer
10.30—Le Professeur Guillemin
11.00—D'hier à demain

LUNDI 8 NOVEMBRE

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Atome et galaxies
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Enquêtes Jobidon
7.00—La soirée des élections

MARDI 9 NOVEMBRE

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Bobino
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Bob Morane
7.00—A communiquer
8.00—Septième-Nord
8.30—Route 66
9.30—De 9 à 5
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Ciné-club: "Jour de colère"

MERCREDI 10 NOVEMBRE

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—La Vie qui bat
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Thierry la Fronde
7.00—Aujourd'hui
8.00—Le Bonheur des autres
8.30—Face à la musique
9.00—Les Belles Histoires
9.30—Bras dessus, bras dessous
10.00—Entre ciel et terre
11.00—Les Incorruptibles

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez 774-2541, poste 249, ou écrivez aux Services de publicité, Société Radio-Canada, 541, avenue Portage, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Au moment où la saison théâtrale va débuter au réseau français de télévision de Radio-Canada, Gérard Robert, directeur des séries dramatiques, nous dit: "Nous avons voulu, cette année, consacrer le dimanche soir au théâtre. Tous les dimanches à 9 heures, les téléspectateurs sauront qu'ils pourront voir soit un "Téléthéâtre", soit un "Théâtre d'une heure", soit une "Soirée au théâtre Alcan". Nous avons pulsé dans les répertoires français, anglais et américain. Nous avons aussi une oeuvre canadienne originale: "Un cri qui vient de loin" de Françoise Loranger. Le choix est assez varié, cette saison, et il s'est trouvé que, les réalisateurs ayant toute liberté de choisir eux-mêmes les textes, on arrive à une saison empreinte de légèreté, de fantaisie, où le drame cède le pas à la comédie. Chose certaine, en tout cas, c'est que les réalisateurs ont gardé le feu sacré. Ils travaillent tous avec enthousiasme, tout comme aux débuts de la télévision en 1952 et ça, c'est formidable.

14 novembre: Téléthéâtre: "Trois femmes, un homme" ou "Meurtre en fa dièse" de Frédéric Valamain. En usurpant l'identité d'un ami mort, Gervais, un soldat déserteur trouve refuge chez la marraine de guerre de son ami. Là, il aura affaire à trois femmes redoutables qui lui feront voir qu'elles ne sont pas dupes et contre lesquelles il devra se débattre désespérément.

21 novembre: Téléthéâtre: "Le Disciple du diable" de George Bernard Shaw. C'est l'histoire de Richard Dudgeon, un original qui vit de contrebande. On l'a surnommé le disciple du diable. En fait, Richard a rejeté toutes les conventions hypocrites de son époque et il a choisi de vivre selon la nature, au XVIIIe siècle, en 1777 précisément.

28 novembre: "Théâtre d'une heure": "La Cruche cassée" de Von Kleist. Farce tragique dont le héros est un juge de village hollandais contraint de débrouiller une affaire des plus épineuses. Le magistrat se couvre d'abord de ridicule en essayant de charger un accusé puis il finit par inspirer la pitié, car il se sent coupable.

5 décembre: Téléthéâtre: "Un cri qui vient de loin" de Françoise Loranger. Un jeune ingénieur essaie de faire le point avant de partir pour le Grand Nord. Il a décidé de couper les ponts, de rompre avec son passé et son présent. Il se rend compte que son projet de départ tient à un profond malaise, un mal de vivre avec les autres.

12 décembre: Téléthéâtre: "Victimes du devoir" d'Eugène Ionesco. Un policier se présente chez un couple. Il interroge le mari et la femme, ce qui force le mari à opérer une lente et difficile plongée dans son passé. C'est une descente psychanalytique dramatisée vers les traumatismes et les joies de l'enfance où le personnage se complait.

19 décembre: Soirée au théâtre Alcan: "Un mari idéal" d'Oscar Wilde. C'est l'histoire d'un mari qui, par fidélité à sa femme, se compromet, tombe dans les situations les plus embarrassantes, risque le déshonneur et peut-être la mort à cause d'une autre femme qui le tient constamment sous la menace du chantage le plus éhonté.

9 janvier: Téléthéâtre: "Les Papiers d'Aspern" de Michael Redgrave. Un éditeur américain rencontre à Venise une très vieille dame et sa nièce. La tante a été amoureuse d'un écrivain célèbre appelé Aspern. Elle a conservé ses lettres, que l'éditeur voudrait publier. Mais la vieille dame refuse et, au cours d'une scène violente . . .

16 janvier: Théâtre d'une heure: "L'Homme au parapluie" de Dinner et Morum. Un veuf de fraiche date et la dame de compagnie de feu son épouse font des projets de voyage. Hélas! il se trouve que la dame est morte empoisonnée. La police enquête et les deux amants en arrivent à se soupçonner mutuellement d'un crime qui favorisait leur amour.

23 janvier: Téléthéâtre: "Le Canard sauvage" d'Ibsen. Cette oeuvre s'inspire d'une observation faite à la chasse. Le canard blessé se noie pour cacher sa mort . . . comme les personnages de la pièce qu'un idéaliste va chercher dans leur boue pour les sauver. Mais il semble que les hommes aiment leur boue et leurs mensonges.

30 janvier: Théâtre d'une heure: "La Parisienne" d'Henri Becque. Becque raconte l'histoire d'un ménage à trois. Clothilde du Mesnil est depuis longtemps la maîtresse d'un certain Lafont dont la jalousie l'importune beaucoup. Elle rompt pour un jeune homme qu'elle croit aimer puis fait rentrer Lafont en grâce, par necessité plus que par vertu.

6 février: Téléthéâtre: "Il est important d'être aimé" d'Oscar Wilde. Fine comédie qui repose tout entière sur un personnage mythique inventé par le héros pour se tirer des situations les plus embarrassantes où il s'est mis par égoïsme, par vanité ou par amour.

13 février: Théâtre d'une heure: "Une incroyable histoire" de William Irish. Un jeune garçon raconte à ses parents des histoires qu'ils ne croient jamais. Une nuit, le gosse, du haut du dernier étage de la maison, voit se commettre un meurtre. Naturellement, ses parents n'ajoutent pas foi à son récit et, au contraire, le corrigent d'importance.

20 février: Soirée au théâtre Alcan: "Le Voyage de M. Perrichon" d'Eugène Labiche. Le père Perrichon, commerçant enrichi, a une fille à marier. Celle-ci a deux prétendants. L'un est sincère; l'autre flatte la vanité du bonhomme afin de conquérir les gros sous, qui l'intéressent plus que la demoiselle. L'intrigue se corse au cours d'un certain voyage mouvementé en Suisse.

6 mars: Soirée Tchékov: Réalisation: Société suisse de radiodiffusion.

13 mars: Théâtre d'une heure: "Affaire vous concernant" de Jean-Pierre Conty. Aventure policière qui raconte l'histoire d'un couple d'amants. La jeune femme a tué son mari. L'amant suggère de déguiser le meurtre en suicide. Tout irait pour le mieux si un détective au nez trop fin ne se mêlait de l'enquête. Il découvrira bien d'autres choses, d'ailleurs.

20 mars: Théâtre d'une heure: "Un pari de milliardaires" d'Albert Husson, d'après une nouvelle de Mark Twain. Comment un chèque d'un million de dollars peut transformer la vie d'un jeune homme. Celui-ci a rencontré deux milliardaires excentriques qui ont parié un million que le sens moral du jeune homme serait ébranlé fortement par l'argent. Celui-ci essaiera de les détromper.

3 avril: Soirée au théâtre Alcan: "La Collection Dressens" de Marc-Gilbert Sauvageon. Une histoire de tableaux de maîtres où un jeune homme se voit soumis aux mêmes expertises que les toiles.

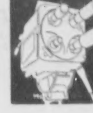
A l'Alliance Française

L'Alliance Française du Manitoba tiendra sa 2e réunion générale de l'année courante le mercredi 10 novembre à l'Institut Collégial St-Joseph, 321 avenue Cathédrale, St-Boniface, à 8 h. 30 p.m. M. Noël Ballif, de Paris, conférencier officiel de l'Alliance Française, parlera aux membres de "La Perse des millénaires", avec illustration de deux films sur Persépolis et Isaphan.

Un compte rendu de la conférence de ce grand explorateur paraîtra dans le prochain numéro de ce journal, en même temps qu'un résumé de celle que M. Colin Smith, de Londres, Angleterre, donna aux membres de l'Alliance le 25 octobre sur Jean-Paul Sartre.

A noter que M. le comte Serge de Fleury, ancien consul de France à Winnipeg, viendra prochainement au Manitoba. Durant son séjour il parlera aux membres de l'Alliance du fameux Talleyrand. Avis aux intéressés.

Avec persévérance j'ai entendu le Seigneur. Il s'est penché vers moi et a exaucé ma prière. (Ps 39, 2-3)

FILMS au poste CBWFT

SERVICE DE PRESSE
Office catholique national des Techniques de diffusion

Vendredi 5 novembre

8 h. 30 — **Les frères corses:** Fr. It. 1961. Film d'aventures d'A. G. Majano avec Geoffroy Horne et Valérie Lagrande. — Deux frères corses font cause commune pour venger le massacre des leurs. — Dispersé. Paysages bien choisis. Réalisation et interprétation conventionnelles. — Haine et vengeance. **Adultes.**

10 h. 30 — **Les petits chats:** Fr. 1959. Drame poétique de J. R. Villa avec Geneviève Galéa et Margollé. — Trois fillettes veulent punir leur petite camarade qui, croient-elles, a dévoilé le secret de leur repaire. — Excellent film sur le monde des enfants. Poésie et sensibilité. Interprétation très naturelle. **Adultes.**

Samedi 6 novembre

11 h. 30 — **Le bel âge:** Fr. 1959. Film à sketches de P. Kast avec Gianni Esposito, Jacques Doniol-Valcroze et Françoise Prévost. — Variations sur les "jeux de l'amour". — Pédant et artificiel. Commentaire aux prétentions littéraires. Interprétation inégale. — Tend à détruire toute notion d'amour véritable et de fidélité. **Inacceptable.**

Dimanche 7 novembre

11 h. 30 — **Moi, un Noir:** Fr. 1959. Documentaire de J. Rouch avec Oumarou Ganda et Petit Toure. — Histoire d'un groupe de Nigériens venus à Abidjan pour faire fortune. — Excellentes prises de vue. Récit très spontané. Interprétation naturelle. — Une scène d'alcôve. **Adultes, des réserves.**

Lundi 8 novembre

10 h. 30 — **Mort, où est ta victoire?:** Fr. 1963. Drame psychologique de H. Bromberger avec Pascale Audret et Michel Auclair. — Se sentant complice d'un acte odieux de son mari, une femme sombre dans la déchéance. — Fidèle au roman de Daniel-Rops. Mise en scène soignée. Belles images. Interprétation sensible. — Ecarts de conduite. Cheminement de la grâce. **Adultes.**

Mardi 9 novembre

11 h. 30 — **Jour de colère:** Dan. 1942. Drame de C. T. Dreyer avec Thorkild Roose et Lisbeth Movin. — Ayant provoqué la mort de son mari, une femme est accusée de sorcellerie. — Oeuvre de grande valeur. Beauté plastique des images. Interprétation remarquable. — Superstition. Amour coupable. **Adultes, des réserves.**

Mercredi 10 novembre

8 h. 30 — **Codine:** Roum. 1963. Drame de H. Colpi avec Alexandre Virgil Platon et Razvan Petresco. — Dans un quartier misérable, un ancien bagnard se lie d'amitié avec un garçonnet. — Style sobre et dépouillé. Réalisme et poésie. Très belles images. Interprétation sensible. — Amitié. Situations délicates. Fin tragique. **Adultes.**

M. et Mme Alonzo Desmarais

Le mardi 12 octobre, à 4 h. p.m., une messe d'action de grâces fut célébrée par M. l'abbé Georges Benoit aux intentions de M. et Mme Alonzo Desmarais à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage.

Après la cérémonie religieuse, parents, amis et invités se rendirent à la résidence du fils des jubilaires, René, pour déguster un délicieux banquet. Un magnifique gâteau ornait la table de réception.

Des messages de félicitations du premier ministre du Canada, l'hon. Lester B. Pearson, du gouverneur général G. Vanier et son épouse, du lieutenant-gouverneur, M. Paul Comtois, du premier ministre de Québec, M. Jean Lesage, du maire de St-Hilaire, M. Jean-Guy Sénécal, et d'autres de Maillardville, C.-B., Le Pas et Winnipeg, Man., Kenora, Ont., et des Etats-Unis furent lus. Plusieurs magnifiques cadeaux furent offerts aux jubilaires; entre autres, une jolie horloge "Carillon".

En termes émus et à tour de rôle, les héros de la fête remercièrent les invités de ce beau témoignage d'affection à leur égard. Un programme de chansons et de musique termina la soirée dont tous garderont un souvenir inoubliable.

Précieux-Sang

Congrès régional

M. Germain Champagne, président de la région métropolitaine de la Fédération des Associations de Parents et Maîtres, comprenant les paroisses de St-Eugène, Ste-Marie, St-Charles, Sacré-Coeur, Précieux-Sang et Cathédrale, vous invite cordialement à assister au congrès régional où l'on discutera du programme à l'étude pour l'année 1965-66.

Cette réunion aura lieu le mercredi 10 novembre, à 8 h. du soir, dans l'auditorium St-Vincent au Précieux-Sang.

Le conférencier invité, M. Georges Laberge, exposera le programme de l'année: "Les chrétiens et la vie politique".

Un café et un goûter seront servis.

Projet du Centenaire de la Confédération de l'Hôpital Marie Enfant de Montréal

A l'occasion du Centenaire de la Confédération canadienne, l'Ecole de Puériculture et de soins aux enfants malades de l'hôpital Marie Enfant acceptera deux élèves de chacune des provinces du Canada.

Les frais de déplacement et de scolarité seront défrayés par l'Ecole. Les étudiantes recevront une rémunération mensuelle, le logement et la pension, les uniformes, les manuels d'étude, etc.

Le cours est de 18 mois. Les candidates doivent posséder un certificat d'études secondaires (11e année scientifique ou son équivalent) et être âgées de 17½ à 30 ans. Le cours commencera le 11 janvier 1966.

Une brochure explicative et une formule d'application seront envoyées sur demande. Ecrivez à:

Ecole de Puériculture et de soins aux enfants malades,
Hôpital Marie Enfant,
5200, rue Bélanger est,
Montréal 36, Québec.

Rapport du président général

(Suite de la première page)

plus d'aider les familles en leur procurant une protection à un prix fort modique, apporterait à l'Association une aide financière substantielle. Ainsi, 5,000 adhérents au Plan alimenteraient nos revenus d'environ $20,000 par année. Ce qui dispenserait de la perception annuelle. Le contrat entre les deux parties a été signé à l'automne de 1964 et le Plan est entré au vigueur en décembre dernier.

5 — **Perception.** Depuis le tout commencement de l'Association, les contributions volontaires des paroisses et des communautés et du Sou de l'Ecolier ont été les principales sources de revenus. Il faut ajouter à ces sommes les octrois substantiels que les Affaires Culturelles de la province de Québec, par l'intermédiaire de son Service Outre-frontières, nous accorde chaque année depuis deux ans et, à partir de 1965, l'Assurance-Vie Desjardins. Voici quelques résultats de la perception:

	Paroisses	Communautés	Club des 200	Total
1962	$8,200	$7,876	$3,630	$19,706
1963	8,154	8,301	3,275	19,730
1964	6,963	7,775	3,265	17,983

• • •

— **L'officier culturel.** Au printemps dernier, M. l'abbé Pierre Raymond nous annonçait sa démission comme visiteur des écoles et, en septembre, le R. P. G. Ramaekers, S.J., quittait le Manitoba pour aller poursuivre des études en France. L'administration a eu la bonne fortune d'avoir le R. P. Martial Caron, S.J., très bien connu de tous, pour assumer les charges de l'officier culturel de l'Association. Ses fonctions seront déterminées prochainement. Tous conviennent que ses hautes qualités de coeur et d'esprit sont un gage de succès.

7 — **Démissions.** Des circonstances imprévues ont apporté des changements parmi les membres et les officiers de l'administration. D'abord ce fut la démission de M. Auguste Dansereau, comme président de la Société. Notre deuxième vice-président avait déjà quitté le Manitoba pour occuper un poste important à l'O.N.F. de Montréal. M. Antoine Gaboriau, l'apôtre de la Relève, allait, de son côté, étudier en France. Quelques autres changements sont également survenus au Bureau, comme l'indique la liste des présences.

8 — **Cours de méthodologie.** Par décision de l'administration, un comité fut chargé de demander au Dr Brown, de la Faculté d'Education de l'Université de Manitoba, s'il serait possible d'organiser un cours de méthodologie de l'enseignement du français, au niveau secondaire, au Collège de St-Boniface, sous forme de cours d'été. Et pour la première fois, l'Université, à ses frais, assumait la direction d'un tel cours. M. l'abbé Lemaltre, de l'Institut Catholique de Paris, en fut le premier professeur. De son côté, le ministère de l'Instruction publique, à ses frais également, confiait à Mlle Elise Comte la direction de trois séries de cours de méthodologie de l'enseignement du français, au niveau élémentaire. La réponse à ces cours a été excellente; et la voie est maintenant toute tracée pour l'avenir.

9 — **Congrès régional de St-Claude.** A ce congrès de juin 1964, l'événement le plus important fut sans contredit la remarquable conférence du R. P. Richard Arès, S.J., le rédacteur de Relations: "Conditions de Survie de la Langue et de la Culture Françaises au Manitoba".

Tous ont saisi vivement que pour être "Les Artisans de Notre Destin" — la devise du congrès — il fallait y mettre le prix quel qu'il soit.

10 — **Mémoires de l'Association.** L'Association a présenté deux mémoires sur la langue et la culture françaises: un au Comité provincial et l'autre à l'Enquête Royale Laurendeau-Dunton. Dans les deux cas, ces mémoires ont été favorablement accueillis.

11 — **Lettre à tous les députés de la province.** Lors de la présentation du projet de loi no 112, proposant d'inclure le français comme langue d'enseignement, l'Association d'Education envoya une lettre à tous les députés leur demandant de reconnaître le français comme langue d'enseignement au Manitoba. Nous attendons encore les résultats de cette démarche.

12 — **Les moyens audio-visuels.** En 1959, l'Association devenait le dépositaire des films français de l'O.N.F. (Auparavant, l'Enseignement postscolaire en avait assumé la distribution.) En 1959, la cinémathèque avait en dépôt 321 films, ce qui représentait 1,166 visionnements. En 1964, elle comptait 668 films, 2,136 visionnements. Au moins 75,000 personnes par conséquent ont vu ces films la dernière année. Récemment, la Société achetait 92 films fixes. Aujourd'hui, la cinémathèque de l'Association est une des mieux organisées du genre et elle est en voie d'un développement encore plus rapide. M. Gérard Gagné a remplacé M. Antonio Vielfaure comme représentant français de l'O.N.F., et il s'intéresse beaucoup au film français.

Un mot en passant, du Festival de la Bonne Chanson, qui, grâce à son dévoué président, M. Paul Régnier, et son comité, et sous la dynamique direction du R. P. Caron, chaque année présente un spectacle très apprécié et toujours devant une salle comble.

13 — **Le Conseil de la Vie Française en Amérique.** Au cours de l'été 1964, nous avions le privilège d'avoir parmi nous le Dr Séraphin Marion, le délégué officiel du Conseil de la Vie Française en Amérique. Nous l'avons reçu à bras ouverts: conférences à St-Boniface et à la Pensée Française; tournée à la campagne: Lorette, Ste-Anne-des-Chênes, St-Pierre, St-Jean-Baptiste; entrevue à la télévision et à la radio. Partout le Dr Marion, un Ontarien de forte trempe, a conquis ses auditeurs par sa science, sa sincérité, sa haute compétence comme écrivain et historien. Nous sommes très reconnaissants au Conseil de nous avoir si bien servis.

14 — **Commission de Revision de l'examen de français.** Depuis 1922, l'examen de français n'avait subi aucune revision profonde. Pourtant, les conditions ont sensiblement changé depuis cette époque. De sa propre initiative, l'administration nomma une commission de 25 enseignants expérimentés pour étudier à fond la situation. La présidence fut confiée à M. Marcel Lancelot, le président actuel du programme de français au ministère et qui, pendant sept ans, avait été antérieurement président du Fonctionnement scolaire.

Comme le rapport de cette commission n'a pas encore été étudié par l'administration, l'on ne peut qu'indiquer les grandes lignes, à titre de renseignement. L'examen autant que possible sera sur une base divisionnaire; l'on gardera les prix, les diplômes de l'Association de la 1ère à la 12e année; les résultats seront publiés dans La Liberté et le Patriote, sans mentionner les points obtenus.

Il est à remarquer que cette étude s'est faite dans un climat très cordial, de grande compréhension et collaboration, où régnait un souci sincère de faire avancer l'enseignement et la culture françaises en en appelant au sens d'honneur et de devoir du personnel enseignant et des élèves.

15 — **Participation active de l'Association.** L'Association a délégué un ou plusieurs représentants à de nombreux colloques et congrès. Elle est membre des associations suivantes: The Manitoba Educational Research Council, M.A.E.E., Citizenship Council of Manitoba, le Comité du Centenaire, le Conseil d'Expansion Economique, l'A.C.E.L.F., l'Association Canadienne des Loisirs, la Fédération des Associations d'Education de l'Ouest, le Conseil Canadien des Associations d'Education et la Librairie Lumen Ltée.

L'Association conjointement avec quatre autres sociétés ethniques offrait l'été dernier un grand banquet au gouverneur général du Canada. C'était un événement historique à Winnipeg et même au pays. Ces jours derniers, l'Association participait à des journées d'études, tenues sous les auspices de l'O.N.F., les premières du genre dans l'Ouest.

16 — **L'Association à l'Oeuvre.** Grâce à la générosité du directeur de La Liberté et le Patriote, l'Association, depuis deux ans, publie chaque semaine une chronique de ses activités. Selon les circonstances, elle a distribué à toutes les paroisses une série de directives appropriées. Cet été, elle envoyait un représentant suivre des cours de deux semaines aux journées d'études sur les loisirs, gratuitement, grâce aux bons offices de l'Association. Vers la même époque, quatre jeunes de la Relève ont pu suivre les cours au camp de la St-Jean-Baptiste de Québec et sans frais. Au printemps dernier, M. et Mme Marcil dirigeaient une journée d'étude de danses où 75 jeunes des différentes paroisses vinrent passer des heures très instructives. L'Association, durant les 24 derniers mois, a distribué quantité de brochures traitant des carrières, des revues, des feuillets sur la langue parlée, etc. Elle a organisé des rencontres avec d'autres sociétés, comme le Manitoba Citizenship Council, les représentants du ministère de l'Instruction publique, la M.A.E.E., l'Association nationale des Ukrainiens.

17 — **Ministère des Affaires culturelles, Service Outre-frontières.** Nous sommes fiers de souligner l'intérêt accru que le ministère des Affaires culturelles témoigne aux minorités de langue française et fiers également de constater avec quel réalisme, intelligent et logique, ce ministère reconnait d'une façon pratique que la culture française n'est pas un leurre au Manitoba, comme on l'a prétendu dernièrement à un programme de télévision du réseau français de Radio-Canada. L'important, c'est que ce réalisme s'est traduit en un octroi de $5,000 et des bourses d'études d'une valeur annuelle de $2,500. Ces montants en argent ont beaucoup plus de poids que les paroles.

A son tour, l'Assurance-Vie Desjardins, en une formule fort pratique, apporte à l'Association une aide financière appréciable. Et, ici encore, les faits sont plus éloquents que les paroles.

18 — **Remerciements.** L'administration remercie très vivement toutes les personnes, élèves, jeunes, adultes, rattachées d'une façon ou d'une autre, à toutes les formes d'activités qui définissent notre personnalité manitobaine.

Je remercie particulièrement tous les membres des comités, qui, pendant ces deux dernières années, se sont dévoués sans relâche, afin de promouvoir toutes ces valeurs qui sont la source de tout véritable dynamisme.

Je suis venu apporter le feu sur la terre, et comme je voudrais que déjà il fût allumé (Lc 12, 49)

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Danse "Sadie Hawkins"

A notre dernière assemblée d'octobre, on nous annonçait que les préparatifs en vue de la danse "Sadie Hawkins" sont à point. Elle aura lieu le samedi 20 novembre en la grande salle de la nouvelle école du Sacré-Coeur. Orchestre, danse, rafraichissements, tout est prévu au prix modique de $1.25. Vous ne trouverez rien de mieux en toute la ville. Avis aux demoiselles et dames: un prix spécial sera accordé pour le meilleur corsage de fantaisie. Quelle demoiselle ou dame pourra se glorifier d'avoir inventé le bouquet de corsage sans pareil de son escorte?

Mois des morts

Tout en nous divertissant honnêtement, nous ne devons pas oublier que novembre est consacré à nos défunts. L'assemblée décida, comme par les années passées, d'honorer la mémoire de nos frères défunts. La touchante cérémonie de Commémoration des morts aura lieu le dimanche 14 novembre en l'église du Sacré-Coeur. Nos règlements permettent maintenant au grand public d'assister à cette cérémonie. Nous sommes assurés qu'un grand nombre de fidèles non-membres se prévaudront de cette chance inespérée de venir prier pour ces chers disparus.

Visite du député d'Etat

Le nouveau député d'Etat, le frère Jim Karr, du Conseil East Kildonan, eut l'amabilité de nous rendre visite lors de notre deuxième assemblée régulière d'octobre. Revenu dernièrement du Congrès Suprême, il nous fit grâce des détails de ce congrès tout en nous donnant un aperçu général des procédés. Il préféra élaborer sur un fait: le nombre trop considérable de membres qui ne persévèrent pas en la chevalerie après leur initiation. C'est une lacune dont la plupart des conseils sont affligés et qu'il importe de combler. Ses excellentes suggestions en ce sens furent très appréciées des membres. Il faudra suivre ce projet de très près.

Tirage

En prenant son billet pour le tirage, le frère Mercier déclarait que c'était peine perdue puisqu'il ne se sentait pas chanceux. Vous l'avez deviné, il fut le gagnant!

Nos voisins

Cette chronique sera-t-elle coincée entre celles de St-Front et de Radville? Nos habitués ont peine à nous trouver en ces parages de la province voisine. Josaphat doit avoir ses raisons particulières et nous aimerions être au courant.

Autre visiteur

C'était le frère Hank Berry, de Fort William, ancien élève de Provencher à St-Boniface, revenu à Winnipeg rempli de zèle colombien. Il songe même établir un conseil en la paroisse St-Jean de Brébeuf. Comme nous dans le passé, 1107 passera par les douleurs de l'enfantement. Ça ne fait pas mourir, croyez-nous.

BISTOURI.

Nouveaux cadres . . .

(Suite de la première page)

Le droit de vote

Le texte énumère, au paragraphe suivant, 20 associations ou organisations qui ont droit à un représentant au sein du conseil d'administration, avec droit de vote, et non seulement "voix consultative" (comme le secrétaire, l'officier culturel, les visiteurs d'écoles, le propagandiste du Plan de Sécurité Familiale). Or ces représentants d'associations ou d'institutions ne sont pas "élus", mais simplement "nommés", rappelèrent MM. Jacques Alain et Armand Dureault qui exigèrent qu'on ne leur accorde pas le droit de vote au sein du conseil d'administration. Sans cela, direntils, le contrôle du conseil échappe à ceux qui sont "élus" au congrès biennal, et on s'éloigne de la notion de vraie démocratie.

A ceci répondirent M. Raymond Bernier et une religieuse. Celle-ci rappela la forte contribution financière des communautés religieuses à l'Association, affirma que les représentantes de ces communautés sont des adultes, et donc que ces Soeurs sauront accorder "des votes non dangereux pour la cause". Quant à M. Bernier, il expliqua qu'au dernier congrès on avait justement enlevé ce droit de vote aux "représentants", et que le fait pour eux d'avoir le pouvoir de "parler" mais non de "voter" avait engendré chez quelques-uns un sentiment de désintéressement; il ajouta que l'ACELF possède un conseil de 50 membres, dont 20 seulement sont élus; il fit ressortir enfin que ces "représentants" sont les porte-parole d'associations ou d'institutions, et donc qu'ils possèdent déjà un caractère "représentatif" ou "démocratique".

Amendement rejeté

Après ces interventions, l'assemblée générale rejeta, par vote majoritaire, l'amendement proposé par MM. Alain et Dureault. Mais un amendement proposé par M. Maxime Desaulniers et M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier obtint un meilleur résultat, car la majorité accepta qu'au lieu de nommer les associations-membres (il y en a 20 dans le texte actuel, mais il est à prévoir que cette liste n'est pas exhaustive, car "d'autres associations veulent être ajoutées à cette liste", dit M. l'abbé Deniset-Bernier) le texte se lise comme suit: "Un représentant de chacune des associations ou institutions accréditées ou qui en ont fait la demande au conseil d'administration".

Et voilà, tout le reste du texte des règlements généraux fut accepté facilement, sans discussion sérieuse. Après trois séances consacrées à ce sujet, l'hon. juge Deniset pouvait obtenir, avec soulagement, un vote unanime en faveur "des règlements généraux présentés clause par clause et amendés par le congrès". Il appartiendra maintenant à l'équipe des 30 "élus" d'user de bon jugement et d'ouverture d'esprit pour donner suite à toutes ces discussions.

C'est M. Gérard Gagné qui avait présenté, au cours de l'avant-midi, le rapport du comité des nominations et invité les congressistes à ajouter à la liste proposée "les nouvelles candidatures" de leur choix, avant 11 h. 40 a.m. L'élection elle-même fut présidée par M. Armand Dureault, les quatre scrutateurs étant MM. Gérard Veilleux, Jacques Molicard, Michel Monnin et Lucien Guénette.

Les trente élus

La distribution des bulletins de vote, le choix des candidats par les délégués, la "collecte" des bulletins dûment remplis, voilà des moments très peu dramatiques en eux-mêmes. Mais ils donnèrent lieu à un événement surprenant: l'Association des Instituteurs, semble-t-il, avait oublié de désigner ses 20 délégués officiels "munis d'une lettre de créance". C'est pourquoi les instituteurs présents durent se réunir dans un coin de la salle, choisir leurs "délégués", obtenir leurs lettres de créance pour qu'ils puissent voter légitimement.

Le résultat des élections fut proclamé, en fin d'après-midi, par M. Dureault qui réclama ensuite la permission de détruire les bulletins de vote secret. Voici les noms de ceux qui forment l'équipe des "30" élus:

Secteurs ruraux: No 1, Rivière-Rouge, M. Gérard Gagné, St-Pierre-Jolys, R. F. Fernand Marion, C.S.V., Otterburne; No 2, Rivière-Seine, Joseph Desrosiers, Ste-Anne-des-Chênes, et Fernand Paquin, St-Norbert; No 3, La Montagne, MM. Raynald Labossière, St-Léon, et Roger Poiron, Somerset; No 4, Cheval-Blanc, MM. Paul L. Baril, St-Eustache, et H. Préfontaine, de Headingley; No 5, St-Georges, Mme S. Desilets, Powerview, et M. Armand Guénette, St-Lazare.

Secteur urbain: MM. Alexandre Allaire, Raymond Bernier, Lucien Bérubé, Roméo Champagne, Mlle Priscille Cormier, MM. Guy de Margerie, juge Louis Deniset, Aurèle et Maxime Desaulniers, André Fréchette, Laurent Gagné, Maurice Gauthier, Rémi Lafrenière, Léo Landry, Roger Levasseur, Lucien Loiselle, Mme Maurice Prud'homme, Mme J. Stanners, MM. Rhéal Teffaine et Raymond Thuot.

Voilà l'équipe des 30 "élus". Ce qui frappe le plus, c'est qu'elle est aussi nouvelle que celle d'il y a deux ans. C'est vraiment l'heure des chambardements. Cette année donc, sur les 30 élus, 20 nouveaux, dont 15 dans le seul groupe "urbain". Il est à souhaiter que tous apporteront un ardent dynamisme au sein du conseil d'administration, selon les plus sains désirs du congrès, mais surtout qu'ils sauront user de lumière et de persévérance pour mener à bonne fin toutes les ambitions de la communauté qu'ils représentent.

Ce n'est que vers la mi-novembre qu'aura lieu la première réunion du nouveau conseil d'administration. A ce moment seulement on connaîtra les noms des officiers de l'Association, que les membres du conseil d'administration éliront parmi eux par bulletin secret, soit le président général, deux vice-présidents, un trésorier et deux conseillers. Ces six officiers forment avec le conseiller moral le comité exécutif. Le conseil d'administration nomme aussi un secrétaire-général.

Six résolutions

Un autre moment important du congrès, en plus de la discussion des règlements généraux et du choix de l'équipe dirigeante, fut la lecture des résolutions et voeux par M. Gérard Gagné, président du Comité des Résolutions. Six résolutions furent présentées au congrès:

1) Résolution présentée par le R. P. Ludger Guy, S.J., délégué du Collège de St-Boniface: "Qu'avant chaque session régulière de l'assemblée législative de la province du Manitoba le comité exécutif de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba organise une rencontre d'un ou de plusieurs de ses membres avec les députés d'expression française de la législature manitobaine afin d'éclairer ceux-ci sur la politique de notre Association en matière française et aussi de les seconder dans tout effort louable qu'ils feront pour la promotion de la cause française au Manitoba." MM. Aubry et Fluet firent préciser le texte par ces mots: "rencontre de trois de ses membres au moins", au lieu "d'un ou de plusieurs". La résolution fut adoptée, telle qu'amendée.

2) Résolution du président des anciens élèves du Collège de St-Boniface, signée par le président, M. Bernard Aubry: "Attendu que l'usage du français comme langue d'instruction dans les écoles publiques est interdit en ce moment au Manitoba; attendu que cette interdiction est un obstacle réel et majeur au maintien et à l'épanouissement de la culture française au Manitoba; qu'il soit résolu que l'AECFM déclare publiquement à travers le Canada par les media de la presse, de la radio, de la télévision: 1) que les Canadiens français du Manitoba demandent à nouveau la revendication de leurs droits constitutionnels concernant l'usage du français comme langue d'instruction pour leurs enfants dans les écoles publiques là où leur nombre rend la chose possible; 2) que les Canadiens français du Manitoba demandent avec instance auprès des autorités des gouvernements provincial et fédéral que cette situation injuste qui met en danger l'unité canadienne soit corrigée avant les fêtes du Centenaire." Adoptée.

3) Résolution du Local des Canadiens français de St-Norbert, signée par M. Clément LeClaire, conseiller: "La formation des locaux paroissiaux étant à ses débuts, que la somme minimum de $50 ou 10% de la somme perçue au cours de la perception de l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba soit retenue par chaque local afin de défrayer ses dépenses de formation dans la paroisse. La somme, si minime qu'elle soit, aidera à promouvoir un intérêt plus concret et direct dans chaque local." Renvoyée à l'exécutif pour étude.

4) Résolutions du Cercle local de l'AECFM à Ste-Anne-des-Chênes signées par Philippe Perrin, président: a) "Que l'AECFM soit affiliée directement sous l'ACCL"; b) "Que l'AECFM organise une Fédération de Centres de Loisirs, afin de grouper et d'encourager la formation de cercles locaux dans d'autres paroisses canadiennes-françaises". Renvoyée au nouvel exécutif.

5) Résolutions de la Société St-Jean-Baptiste de La Broquerie, signées par MM. Oscar Gagnon, Hubert Bouchard, Jean-Léon Lord, Mme E. Plouffe, M. l'abbé F. Juneau, curé: a) "Vu que l'AECFM ne semble pas répondre pleinement aux besoins actuels de la population canadienne-française du Manitoba, qu'il soit résolu que la dite Association entrevoit la possibilité de reviser sa Constitution afin de trouver une solution qui serait plus adaptée au fait français de 1965 au Manitoba; b) "Vu que le coût de la correction des examens de français est très élevé, vu que l'examen de l'AECFM n'est plus un concours, vu que les parents ont confiance aux titulaires de classes pour la correction des examens durant l'année et pour tout autre sujet que le français, qu'il soit résolu que la correction des examens de l'AECFM soit faite par le titulaire de la classe". Renvoyée au nouvel exécutif.

6) Résolution signée par M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier et M. Joseph Chabalier: "Que l'AECFM se déclare, à son congrès général de 1965, en faveur de l'établissement d'une école normale bilingue, sur le modèle de celles de l'Alberta, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick." Adoptée.

Conclusions du congrès

Au cours de la journée, les activités du congrès semblaient toujours "en retard" par rapport au programme, mais de fait tout se termina dans l'harmonie vers 5 h. 25 p.m., avec à peine dix minutes de retard.

Cette harmonie fut exprimée particulièrement par l'endossement des "merci" exprimés par M. Raymond Bernier au conférencier Séraphin Marion, aux organisateurs du congrès, aux Associations-soeurs qui avaient envoyé leurs bons voeux, au Conseil de la Vie française en Amérique, et à LL. EE. NN. SS. Maurice Baudoux et Antoine Hacault.

M. l'abbé Noël Delaquis tira les conclusions de cette journée remarquable. Il se dit très heureux de la vivante participation de tous, clercs et laïcs, jeunes et anciens, et très encouragé qu'après de très vives discussions, où on a bien pu éliminer certains "mots" ou "expressions" dans le texte de la constitution, on a tout de même conservé les "réalités", c'est-à-dire qu'on va continuer de travailler pour l'épanouissement de l'éducation et de la culture françaises des Franco-manitobains.

Il souhaita que le sens de la responsabilité, plus éveillé que jamais, garde son orientation "chrétienne". Car même si ce mot "chrétien" a dû subir certains chocs au cours de la journée, il reste qu'il importe de garder l'esprit du Concile. Et puis, ajouta-t-il, n'oublions pas que sur les 21 institutrices décorées au cours du congrès il y avait 17 religieuses, toutes vouées à l'enseignement depuis de nombreuses années, et qui ont le droit de réclamer, comme Canadiennes françaises, une part plus active au sein de l'Association.

Enfin, après avoir souhaité que les diverses associations ou organisations sauront faire leur demande officielle pour demeurer ou devenir membres du conseil d'administration et y jouer un rôle d'enrichissement, il félicita tous les congressistes des résultats déjà obtenus, il souhaita que l'Association reprenne un nouvel essor en ce temps d'aggiornamento, il exprima le désir ardent qu'au Centenaire de 1967 les Franco-manitobains aient pu enregistrer de nouvelles victoires dans l'unité la plus parfaite.

Rapport du trésorier

M. Emile Pelletier, trésorier de l'AECFM, a expliqué qu'au 31 décembre 1964 l'Association d'Education possédait un actif de $26,561.53; actif courant, $4,024.09; placements (obligations, caisse centrale de St-Boniface, prêts aux normaliens, actions Librairie Lumen), $18,088.63; actif immobilisé (terrain, immeuble, mobilier, bibliothèque de pédagogie, automobile), $4,448.81.

Comparant ensuite les recettes et déboursés des années 1963 et 1964, il donna les chiffres suivants: Recettes: $23,510.06 en 1963, $29,078.19 en 1964; Déboursés: $25,918.83 en 1963, $29,806.00 en 1964; Déficit de $2,408.77 en 1963 et de $727.81 en 1964. Les recettes proviennent des contributions (paroisses, communautés religieuses, club des 200), du Sou de l'Ecolier, du ministère des Affaires culturelles, etc. S'ajoutera, à partir de cette année, la contribution de l'Assurance-Vie Desjardins. Parmi les déboursés, à noter que les grosses dépenses sont les salaires, frais de voyages et d'automobiles, concours de langue française, papeterie et impression.

Durant cette année 1965, au 30 septembre, les recettes sont de $22,000 et les déboursés de $23,811. M. Pelletier fit un appel pressant pour qu'on accélère les perceptions paroissiales.

(Les congressistes acceptèrent à l'unanimité que la compagnie des comptables agréés et vérificateurs Forest, Guénette, etc., continue de s'occuper de la vérification des finances de l'Association.)

Parlant ensuite du Plan de Sécurité Familiale, M. Pelletier révéla qu'il n'y a encore que 70 membres en règle, alors qu'on avait espéré de 600 à 700 membres pour cette première année. C'est là l'oeuvre de tous les Franco-manitobains, dit-il. Espérons que les Cercles paroissiaux sauront organiser toutes leurs activités "autour de ce Plan, source unique de revenus pour l'Association".



M. Emile Pelletier, trésorier, a présenté aux congressistes le rapport financier et les premières réalisations du Plan de Sécurité Familiale.

St-Laurent

Çà et là

Prompt rétablissement à M. Ernest Gaudry, patient depuis quelques semaines à l'hôpital général St-Boniface, ainsi qu'à Mme Eugénie Carrière, patiente à l'hôpital Miséricorde.

Mme François Gratton se rendit à Montréal pour quelques semaines et y visita sa fille, la Rév. Sr Marcel-Roger, S.N.J.M., à Outremont, ainsi que M. et Mme Roger Lussier, Mme Berthe Lacasse, MM. et Mmes Gaëtan Lacasse et Pierre-Paul Lalande, de New Glasgow, et M. et Mme C. Taillon, de St-Jérôme. Elle est revenue très contente de son voyage.

Mme Hélène Combot recevait la visite de M. Hector Lahaie, de Dufresne, MM. et Mmes Léon Senécal, de St-Eustache, et David Guénette, de St-Norbert, dernièrement.

Le 10 octobre, M. et Mme J. Boucher avaient la visite de M. et Mme Louis Boucher et leurs filles, Mme H. Belot et ses fille et gendre, M. et Mme Denis De Roo, Mme A. Bisson, son fils, Roland, et une amie, Mlle Lorraine Laurin, M. et Mme R. Doiron et leurs enfants, tous de St-Boniface.

M. et Mme E. Verrier ont eu la visite de leurs fils et bru, M. et Mme Paul Verrier, de Fort Frances, Ont., Mme A. Péloquin, de New Westminster, C.-B., M. et Mme M. Whalen, de Smithfalls, M. et Mme Lionel Verrier et Mme Grandmont, de St-Boniface.

Mariage Coutu-Boudreau

Le samedi 23 octobre, à 4 h. p.m., le R. P. L. Brossard, O.M.I., bénissait le mariage de Mlle Patricia Boudreau, fille de M. et Mme Louis Boudreau, à M. Albert Coutu, fils de M. et Mme Hervé Coutu.

Après la cérémonie religieuse, plusieurs parents se rencontrèrent chez les parents du marié pour un succulent repas. Une soirée dansante à la salle Laurentia termina la journée.

Meilleurs voeux aux nouveaux époux.

Bingo

Le vendredi 15 octobre, le gros lot au bingo fut gagné par Mme Maurice Lavallée, de Winnipeg. Il y aura bingo chaque semaine à la salle paroissiale, au profit de la paroisse et du Club sportif. Venez en grand nombre passer une soirée avec vos amis. Le gros lot est maintenant de $500.00.

Correction

Au sujet du voyage de MM. Jean Combot et Ernest Lambert, ces deux jeunes hommes ne sont pas mariés, mais c'est par erreur que la chroniqueuse a écrit M. et Mme. Veuillez bien l'excuser.

Mariage Millar-Chartrand

Le samedi 25 septembre, à 3 h. p.m., dans l'église de St-Laurent, eut lieu le mariage de Mlle Patricia-Rose-Marie Chartrand, fille de M. et Mme Ludovic Chartrand, à M. Raymond James Millar, fils de M. et Mme James Millar, d'Oak Point. La bénédiction nuptiale fut donnée par le R. P. L. Brossard, O.M.I., qui célébra la messe.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père, au son d'une marche nuptiale. Elle était élégante dans sa longue robe blanche en poult-de-soie recouvert d'appliqués de dentelle et avec longue traine; son court voile bouffant était retenu par une couronne de perles. Son bouquet se composait de roses rouges et de marguerites jaunes. Comme bijou elle portait un beau pendant de petites perles, cadeau du marié.

La dame d'honneur, Mme Elsie Butler, cousine de la mariée, et les demoiselles d'honneur, Mme Alice Proctor, soeur du marié, et Mlle Zita Allard, cousine de la mariée, portaient de longues robes blanches en poult-de-soie orné de perles et leurs voiles courts étaient retenus par une fleur rouge.

Les garçons d'honneur étaient MM. Roger Millard et Ken Mason, frère et ami du marié, et Robert Butler, cousin de la mariée. Les pères respectifs servaient de témoins à leurs enfants. M. W. Chartrand agissait comme huissier.

Au cours de la cérémonie religieuse, quelques cantiques appropriés en anglais et en français furent exécutés par la chorale. M. François Gratton touchait l'orgue. M. Ronald Chartrand assistait au choeur.

La mère de la mariée avait choisi une toilette de brocart jaune doré avec chapeau de même nuance et accessoires bruns. La mère du marié était vêtue d'une toilette de brocart beige avec chapeau et accessoires bruns. Leurs bouquets de corsage se composaient de fleurs jaunes.

Après la cérémonie religieuse, un repas fut servi à la salle de banquets d'Oak Point où plusieurs invités se réunirent. Un joli gâteau, confectionné par Mme E. Buors, ornait la table d'honneur. M. H. Pearson, oncle du marié, proposa le toast aux mariés, auquel le marié répondit très gentiment. La soirée se termina par une soirée dansante.

Pour le voyage de noces, la mariée revêtait un ensemble de lainage bleu avec chapeau de couleur rouille et accessoires de même nuance. Elle portait un bouquet de corsage blanc. Les nouveaux époux résident à Winnipeg.

Etaient présents au mariage Millar-Chartrand et à la réception: M. et Mme Maurice Grandmont, de St-Boniface, MM. et Mmes Angus et Tom Campbell, de Flin Flon, Mme Fidler, grand-mère du marié, Mlle Betty Couel, MM. et Mmes Helgi Pearson, W. Tonn, Robert Butler et Alfred Chartrand et M. Owen Deltman, tous de Winnipeg, M. Joseph Bruce, de Saskatoon, Mme Eva Earley, de Wadena, Sask., Mlles Laura et Edith Millar, de Teulon.

Remerciements

Les familles Chartrand et Millar se joignent aux nouveaux époux pour remercier, par la voie du journal, le R. P. Brossard pour la belle cérémonie religieuse, la chorale et l'organiste, tous ceux et celles qui ont assisté au mariage et à la réception, ainsi que tous ceux qui ont offert de bons souhaits et de jolis cadeaux.

Ste-Rita

Souper paroissial

C'était le dimanche 24 octobre qu'avait lieu le souper paroissial à Ste-Rita.

Même si nous n'en étions qu'à notre première expérience de ce genre, le tout n'en fut pas moins un véritable succès. La bonne odeur de la dinde savoureuse avait tôt fait d'attirer les premiers convives qui, au dire de plusieurs, leur a donné le goût de revenir à la prochaine occasion.

A mesure que l'heure "H" approchait, les dames sentaient un certain malaise et un léger tremblement. Toutefois, elles eurent tôt fait de reprendre leur aplomb et, avec grande dextérité, menèrent la chose à bonne fin.

Le succès est dû à l'organisatrice, Mme Donat Grouette, qui conduisit la préparation avec un calme étonnant. Mais le crédit va aussi à toutes les dames de la paroisse qui travaillèrent d'un commun accord et avec grand dévouement.

Les paroissiens désirent remercier tous ceux qui ont bien voulu les encourager en venant prendre part à leur repas paroissial. On remarquait des gens de St-Boniface, Winnipeg, Ste-Anne-des-Chênes, La Broquerie, Ross, Whitemouth et de bien d'autres endroits, même de Montréal.

Les gagnants du tirage furent Mme Henri Orieux, de St-Boniface, et M. Aimé Gauthier, de La Broquerie.

A tous meilleur merci et bienvenue à la prochaine occasion.

Malade

Prompt rétablissement à M. Pierre Desjarlais, hospitalisé à St-Boniface.

Condoléances

Sincères condoléances à Mmes Adèle Ducharme et Théodore Delorme et à M. Grégoire Ducharme à l'occasion du décès de M. Olier Ducharme.



Avec l'arrivée des premières gelées d'automne, il est temps de rassembler les animaux qui paissent sur les pâturages collectifs exploités par l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP). Il y a, au Manitoba et en Saskatchewan, 84 pâturages collectifs qui ont hébergé des moutons, des bovins et des chevaux appartenant à 7,500 ranchs et autres exploitations agricoles.

M. George Halladay, du ministère de l'Agriculture du Canada, surintendant des pâturages collectifs, signale que la saison a été l'une des meilleures du point de vue de la paissance et du nombre d'animaux admis depuis les débuts du programme en 1937.

Les bovins qui se trouvaient au pâturage depuis le printemps retournent en bon état. Le total des bovins dans les pâturages s'élève à 154,496 et comprend 41,051 veaux, mais ne tient pas compte des nombreux veaux nés durant la paissance; 214 chevaux et 1,782 moutons doivent aussi être rassemblés. Des 52,000 vaches saillies, 8,000 ont été inséminées artificiellement, ce service étant fourni à huit pâturages; l'ARAP possédait 1,374 taureaux qui ont servi pour la reproduction et elle en a loué 330.

La superficie totale en pâturage, qui était de 2,314,077 acres l'année dernière, a baissé à 2,170,000 cette année; toutefois, le nombre d'animaux en paissance a été plus élevé. Au cours des 28 dernières années, près de 2,500,000 d'animaux ont passé l'été sur les pâturages de l'ARAP.

M. et Mme Georges Dionne fêtent leur 25e anniversaire de mariage

ST-JEAN-BAPTISTE — Le vendredi 15 octobre, M. et Mme Georges Dionne fêtaient 25 années de vie conjugale. A 8 h. p.m., les jubilaires se rendirent à la salle Mémoriale de Letellier où parents et amis, dont M. et Mme Nazaire Dionne, étaient réunis pour les applaudir.

Le maître de cérémonies, M. Donat Dumontier, félicita les héros du jour, après quoi il fit remarquer que M. Dionne était l'employé du garage Sabourin depuis très longtemps et rappela à tous les nombreux services rendus à St-Jean-Baptiste par M. et Mme G. Dionne, membres de plusieurs organisations paroissiales.

Enfin, les jubilaires eux-mêmes exprimèrent leur joie de rencontrer un si grand nombre de parents et d'amis.

Une belle musique permit à tous de s'amuser et, comme à l'habitude, un délicieux goûter fut servi.

Souper annuel

Les dames de la paroisse, ainsi que les membres de la Ligue des Femmes Catholiques, annoncent leur souper annuel pour le dimanche 14 novembre à la salle paroissiale. Belle occasion pour tous les paroissiens de fraterniser ensemble.

Transcona

Décès de M. J.-D. Rioux

Le vendredi 22 octobre est décédé à l'hôpital général St-Boniface, après une courte maladie, M. Joseph-D. Rioux, de Transcona, âgé de 64 ans.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Yvonne Laurent, sa mère, Mme L. Rioux; deux frères, Jean et Justin; cinq soeurs, Mme M. Desrosiers (Rose-Anna), la Rév. Sr Gertrude-Marie (Louise), Soeur Adoratrice du Précieux-Sang, la Rév. Sr Cécile Rioux, à la Maison provinciale des Soeurs Grises, Mme L. Lavack (Claire) et Mme J. Casey (Lucille).

La messe de Requiem fut chantée le mardi 26 octobre en l'église de l'Assomption par M. l'abbé A. St-Laurent. L'inhumation eut lieu au cimetière du St-Sépulcre. La chapelle funéraire de Transcona était en charge des arrangements.

Remerciements

La famille Rioux remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son récent deuil.

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques, section française de la paroisse Assomption, aura lieu le mardi 9 novembre, à 8 h. p.m., dans l'auditorium de l'école.

La Rév. Sr Rita Desrosiers, S.G.M., qui est en charge de la salle St-Amant, sera la conférencière et parlera des enfants attardés. Sa causerie sera agrémentée de diapositives. Mme G. St-Amant, présidente du comité d'action sociale, est en charge du programme. Venez nombreuses à cette réunion qui promet d'être si intéressante.

Partie de cartes

La partie de cartes organisée par le premier groupe des paroissiens de l'Assomption eut lieu le dimanche soir 31 octobre. Les prix furent décernés comme suit: entrée, M. W. Gouglas; cartes, M. A. Hogue et Mme A. Steadwell; consolation, Mme L. Lalonde; prix voyageur, Mme O. Lamoureux et M. l'abbé St-Laurent, curé.

Un goûter termina la soirée.

St-Georges

Çà et là

Bienvenue dans la paroisse à la famille Gérard Nault, déménagée la semaine dernière dans la maison de M. Noël Lemire.

Félicitations à M. et Mme Edouard Lessard à l'occasion de la naissance d'une fille, Lucille, à l'hôpital de Pine Falls.

Félicitations à M. Emmanuel Bouvier qui a remporté la victoire contre M. George Harbottle aux élections, le mercredi 27 octobre, d'un commissaire d'école pour la division Agassiz.

Somerset

Mariage Mallot-Cousin

Le samedi 9 octobre, à 7 h. p.m., en l'église Notre-Dame de la Nativité à Somerset, M. l'abbé O. Moquin, curé, bénissait, selon la nouvelle liturgie, le mariage de Mlle Lucille-Marie Cousin, fille de M. et Mme Léon Cousin, de Somerset, à M. Victor Mallot, fils de M. et Mme Jean-Baptiste Mallot, de Brandon.

La mariée entra à l'église au bras de son père, au son d'une marche nuptiale exécutée à l'orgue par Mme Orlando Girouard. Elle était ravissante dans sa longue robe de poult-de-soie blanc avec taille ajustée, encolure se terminant en V à l'arrière et longues manches se terminant en pointes de lis. La jupe droite était accentuée par une longue traine retenue à la taille. Des appliqués de dentelle italienne ornaient le devant de la robe et la traine. Un léger voile de dentelle et un petit chapeau genre "pill box" complétaient sa toilette. Elle portait un bouquet de roses centré d'une orchidée blanche.

La dame d'honneur, Mme Doreen Demare, soeur de la mariée, la demoiselle d'honneur, Mlle Lucille De Geuldre, sa cousine, et la bouquetière, Michelle Cousin, sa soeur, portaient de longues robes turquoises avec jupe droite, taille haute, genre "Empire" et boucle au-devant. Une fleur de même nuance et un petit voile composaient leur coiffure. Toutes trois portaient des bouquets d'oeillets blancs.

Les garçons d'honneur étaient MM. Paul Demare, beau-frère de la mariée, et Claude Mallot, frère du marié. Le petit page, Laurent Cousin, frère de la mariée, portait les anneaux sur un petit coussin de satin blanc. M. J.-B. Mallot servait de témoin à son fils. Le marié et les garçons d'honneur portaient l'habit de cérémonie. MM. Gérard Cousin et Martin Mallot, frères respectifs des mariés, agissaient comme huissiers.

La mère de la mariée avait choisi pour l'occasion une jolie robe de crêpe vert pâle garnie d'appliqués de dentelle italienne. La jupe était droite avec courte traine retenue à la taille. Elle portait une jaquette de fourrure avec accessoires bruns et sac à main argenté. Son bouquet de corsage se composait de roses rouges. La mère du marié portait un charmant deux pièces en fin lainage, couleur turquoise, et une étole de fourrure avec accessoires de même teinte que l'ensemble et sac à main argenté. Elle portait un bouquet de corsage de roses jaunes.

La grand-mère du marié, Mme Arnal, de St-Boniface, était présente. Elle portait une robe bleu foncé avec bouquet de corsage blanc.

Après la cérémonie religieuse, une réception à la salle de Swan Lake réunissait un grand nombre de parents et d'amis. M. Paul Demare était maître de cérémonies. M. Louis Lemoing, ami de la famille, offrit le toast à la mariée.

Pour le voyage de noces, la mariée portait un deux pièces vert, de tweed de laine importé, et un petit chapeau de plume avec accessoires noirs. Elle avait comme bouquet de corsage l'orchidée blanche de son bouquet de noces.

Les nouveaux époux partirent en voyage aux Etats-Unis où ils assistèrent à une joute de balle des séries mondiales. A leur retour, ils prirent résidence à St. James où tous deux enseignent.

Des invités de la Colombie-Britannique, de Winnipeg, Brandon, Fannystelle, St-Boniface, St-Jean-Baptiste, Cypress River, St-Claude, Treherne et Notre-Dame-de-Lourdes prenaient part à la fête.

St-Norbert

Hommage

C'est avec un profond regret que le lundi 18 octobre, les paroissiens de St-Norbert apprenaient la mort subite de leur ancien et dévoué curé, M. l'abbé Armand Hébert. Afin de rendre un dernier hommage à cet homme si respecté, les élèves des deux écoles assistèrent à une messe spéciale à 3 h. p.m.

Détail très significatif, on remarquait la présence de plusieurs élèves non-catholiques à cette messe. A 8 h. du même soir, les paroissiens et un grand nombre de prêtres du diocèse assistèrent aux funérailles.

Conformément à sa volonté, l'inhumation eut lieu le jour suivant à St-Adolphe où il pratiqua son ministère pendant quinze ans.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	86.4	86.4	86.4	86.4	86.4
C.W. no 3	83.4	83.4	83.4	83.4	83.4
Fourrage no 1	82.4	82.4	82.4	82.4	82.4
Fourrage no 2	79.4	79.4	79.4	79.4	79.4
Fourrage no 3	76.4	76.4	76.4	76.4	76.4
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	139	139	139	139	139.2
C.W. no 3—6 rangs	137	137	137	137	137.2
Fourrage no 1	128	128	128	128	127.6
Fourrage no 2	127	126.4	126.4	126.4	126.2
Fourrage no 3	124	123.4	123.4	123.4	123.2
SEIGLE —					
C.W. no 2	124.6	124.2	124⅜	125⅛	124⅝
C.W. no 3	119.6	119.2	119⅜	120⅛	119⅛
C.W. 2 rej.	120.6	120.2	120⅜	121⅛	120⅜
C.W. no 4	110.6	110.2	110⅜	112⅛	111⅞
Ergot	104.6	104.2	104⅜	105⅛	104⅞
Sur voie net	124.6	124.2	124⅜	125⅛	124.4
OPTIONS — WINNIPEG					
COLZA					
Novembre	257.4	259	266	281	272
Janvier	238	239	241.4	250	245.4
Mars	230.4	230.6	232.2	238.2	236.4
Mai	228	228⅞	230.2	236.4	234.6
AVOINE —					
Octobre	86.4	86.4	86.4	86.4	86.4
Décembre	85⅛	85⅜	85.6	86	86
Mai	84.4	84⅜	84⅞	84⅞	84.6
Juillet	84.2	84.2	84.2	84.2	84.2
ORGE —					
Octobre	132	132	132	132	132
Décembre	130.2	130⅝	130⅞	130.6	131⅛
Mai	130.4	130⅜	131⅜	131.2	131⅛
Juillet	129.2	129.2	129.2	129.2	129.2
LIN —					
Octobre	303⅝	303⅜	302⅝	304⅞	300.6
Décembre	283.4	283.4	284⅜	287⅛	287⅛
Mai	289.4	289	289.4	292.2	291⅝
Juillet	288⅞	288⅛	289⅛	291⅝	291
SEIGLE —					
Octobre	124.6	124.2	124⅜	125⅛	124⅝
Décembre	125⅞	125⅝	125⅝	126⅜	125⅞
Mai	132⅛	131⅞	132	132⅝	132.2
Juillet	132.4	132⅜	132⅜	133	132.4

(Pour la semaine du 25 au 29 octobre 1965)

Visite à CKSB

Le vendredi 22 octobre, une quinzaine d'élèves ont visité M. Christian LeRoy, annonceur à CKSB, au programme des jeunes. Les jeunes ont bien joui de voir ce qui se déroulait au poste pendant leur programme favori et ils félicitent de tout coeur M. LeRoy pour la mission qu'il remplit auprès des jeunes.

Ces mêmes jeunes, ainsi que bien d'autres de la paroisse et même de la province, demandent que l'émission de ce programme soit prolongée considérablement.

Virden

Décès de Mme Boulanger

Mme Lucille-Marie Boulanger est décédée à l'hôpital Assiniboine de Brandon, le mardi 19 octobre.

Mme Boulanger est née à Belleview en 1911 et y vécut jusqu'en 1934 alors qu'elle déménagea à Scarth. En 1955, elle et son mari vinrent demeurer à Virden.

Dame profondément chrétienne, Mme Boulanger était très active comme membre de la Ligue des Femmes Catholiques et faisait aussi partie de "Scarth Home Makers".

La défunte laisse dans le deuil, outre son mari, Gabriel Boulanger, une fille, Viviane, à la maison; un fils adoptif, William Martinook, de Melville, Sask.; quatre soeurs, Mme F. Riendeau (Palmyre), de Lewiston, Idaho, Mme P. Marcotte (Clémence), de Prince-Albert, Mme H. Marcotte (Alice) et Mme R. Liogier (Yvonne), de Saskatoon; six frères, Gaston Gabrielle, de Benito, Alexandre, de Beauséjour, René, Joseph, Octave et Roland, de Virden; quatre petits-enfants adoptifs, Kenneth, Robert, Lori et Léanne Martinook. Deux soeurs, Mme P. Fosty (Emilie) et Mme F. Henuset (Denise), la précédèrent dans la tombe.

Le service fut chanté en l'église du Sacré-Coeur le jeudi 21 octobre par M. l'abbé J. Schreiber.

Les porteurs étaient MM. Félix Langlois, Lionel Fillion, Clare O'Sullivan, Clément Chacun, Albert Gerrier et Alex. Dionne. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de Virden.

La maison funéraire G. R. Carscadden était en charge des arrangements.

Parmi les parents et amis de l'extérieur venus pour les funérailles, on remarquait MM. Armand Boulanger et Léon Cancade, Mme Léon Carbotte, M. et Mme Eloi Bauche et M. l'abbé P. Morand, tous de Winnipeg; M. et Mme Gustave Boulanger, de Fannystelle; Mmes Rose Attridge, Lucy Jones et Joe Cancade et M. et Mme Pete Cancade, tous de Brandon; M. et Mme Marcel Decock, de Wawanesa; Mlle B. Langlois, Mme A. Paradis et M. l'abbé C. Vachon, de Dunrea; M. l'abbé L. Paulhus, de Grande-Clairière; M. et Mme Lawrence Welk, de Kimberly, C.-B.; Mmes Yvonne Liogier et Alice Marcotte, de Prince-Albert; Mme F. Bazin et M. et Mme Bill Martinook, de Melville; MM. et Mmes Henry Bauche, Marcel et Joe Martine et Charles Millette, Mme Félix Martine et M. Jean Martine, tous d'Antler, Sask.

Mort tragique à Ste-Geneviève d'un jeune père de famille

STE-GENEVIEVE — Le jeudi 21 octobre, un tragique accident de tracteur enlevait à l'affection des siens un jeune père de famille dans la personne de M. Joseph Bourgouin, âgé de 29 ans. Il était le président consciencieux et actif de la Caisse Populaire de Ste-Geneviève, ainsi que syndic de la paroisse.

Le défunt laisse dans le deuil sa jeune épouse, née Yolande Tétreault, qui fut admirable de résignation dans le grand malheur qui la frappe; quatre filles, Suzanne, Lise, Denise et Rita; deux fils, Louis et Edouard; son père et sa mère, M. et Mme René Bourgouin; deux soeurs, Mmes Henri Savidon (Rose) et René Verrier (Annette), toutes deux de Richer; trois frères, René, de St-Boniface, Marcien et Claude, de Ste-Geneviève.

Le salon mortuaire Green Acres était en charge des funérailles qui eurent lieu à Richer. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé L.-P. Jean, curé de Ste-Geneviève, assisté de M. l'abbé Eugène Hébert, curé de Richer, et du R. P. C.-E. Voyer, C.Ss.R., de Ste-Anne-des-Chênes, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs furent les six cousins du défunt, MM. Jean et Marcel Bourgouin, Jules et Paul Godard, Germain Manaigre et Paul Jeanson. L'église était remplie à pleine capacité de parents et d'amis, venus rendre un dernier hommage à ce jeune homme si estimé.

Après les funérailles, les parents et amis se réunirent à la salle paroissiale pour un goûter.

Remerciements

Les familles Bourgouin et Tétreault remercient tous ceux qui les ont assistées d'une manière ou d'une autre dans cette si pénible circonstance.

Baptême

Le 24 octobre: Solange-Marie-Thérèse, fille de Rosaire Fiola et de Dora Lebrun, née le 17 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Hubert Robidoux (Thérèse Fiola), de Cypress River, oncle et tante de l'enfant.

Club sportif

Le 7 novembre, il y aura, à la salle paroissiale, une partie de cartes au profit du Club sportif. Bienvenue à tous.

L.F.C.

Le dimanche 24 octobre, quelques dames de Ste-Geneviève et de Ross se rendaient à Lorette pour assister à la conférence régionale de la Ligue des Femmes Catholiques qui s'intituiait "Connaissons mieux notre Ligue".

Remerciements

A l'occasion de ma réélection comme "votre Conseiller", je désire remercier bien sincèrement tous ceux et celles qui m'ont appuyé lors des élections tenues le 27 octobre dernier.

Aurèle Dupasquier.

Aux électeurs du village de N.-D.-de-Lourdes

merci à tous ceux qui m'ont soutenu pour Conseiller et qui m'ont donné leur appui au jour du scrutin, le 27 octobre. Je désire exprimer, par la voix du journal, un remerciement sincère.

Raymond Delaquis.

N.-D.-de-Lourdes

Banquet libéral

Le mardi 26 octobre eut lieu, à la salle paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes, un ralliement spectaculaire organisé par l'Association Libérale du Comté de Lisgar. Un magnifique banquet, dirigé par Mme Albert Augert, fut servi à plus de 200 convives. M. W. Scurfield, président de l'Association de Lisgar, était maître de cérémonies. M. Fred Westwood, candidat, présenté par M. Don Livingston, de Morden, donna le premier discours.

L'orateur invité, M. Gildas Molgat, chef du parti libéral, fut présenté à l'auditoire par M. le maire Marcel Roch. Le discours de M. Molgat, en français et en anglais, fut très impressionnant. M. Louis Lemoing, de Somerset, exprima ses plus vifs remerciements, au nom de l'Association, pour le discours bilingue de M. Molgat.

On remarquait à la table d'honneur, en plus des orateurs, M. Jean-Louis Hacault, maire de la municipalité de Lorne, et son épouse, Mmes Molgat, Livingston, Scurfield et M. Roch. M. Scurfield remercia les organisateurs de ce banquet et Mme Augert pour le succulent repas servi. Tout se passa dans la joie, la gaieté et la fraternité, et tous quittèrent la salle enchantés de la soirée.

Elections du village

L'élection du Conseil du village eut lieu le 27 octobre. Trois candidats étaient sur les rangs, parmi lesquels devaient être élus deux conseillers. En voici les résultats: Aurèle Dupasquier (210) réélu, Raymond Delaquis (175) élu et Louis Dupasquier (144); commissaires d'école, Robert Deroche (281) réélu, Paul Comte (226) réélu et Louis Lecoq (186).

Bingo

Le dimanche 31 octobre eut lieu la soirée de bingo. Voici les noms des gagnants: gros lot de $500.00, Mme Julien Mabon, de Notre-Dame-de-Lourdes; $10.00, Mlles Berthe Weicker et I. Tranq, de Roseisle, Mmes Joseph Comte et Alice Middleton, de Holland; $20.00, MM. Hubert Dupasquier, Roland Bazin et R. Ringrose, de Cypress River, et L. Jackson, de Treherne; $5.00, Mme Roland Brouzes et M. Albert Delaquis; $4.00, Mmes Marc Bourrier et Jean Aminot, M. G. Langhon, de Carman, Mlle Suzanne Pittet, MM. Camille Muller et Maxime Durand; $2.00, Mlles Muriel Espenel et Georgette Vuignier, Mmes Ernest Jarnouin, J.-B. Pantel, Auguste Cénérini et I. Caswell, de Manitou (2), H. Bahuaud et Joseph Chanel, de Somerset., MM. Raymond Badiou, Victor Pantel, Emile Paulhus et Ernest Mabon. Les prix d'entrée allèrent à Mlle Angèle Augert et Mme Paul Roch, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Le prochain bingo aura lieu le dimanche 14 novembre, à 8 h. 30 p.m. Le gros lot sera de $300.00.

Haywood

Réunion de la L.F.C.

Le mercredi 20 octobre avait lieu la réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques. D'après le rapport de Mme la trésorière, on a pu constater que le souper paroissial fut un succès. Il rapporta la somme de $357.48. Deux goûters servis lors d'encans dans la paroisse donnèrent un profit de $71.91.

M. l'aumônier félicita les dames en charge de ces projets, ainsi que toutes celles qui ont aidé. Il parla aussi de la "Children's Aid Society" qui est une oeuvre locale et encouragea les dames à trouver un moyen de recueillir des fonds afin que la paroisse fasse sa part.

Le comité spirituel doit diriger les heures d'adoration le dimanche du Christ-Roi.

Les dames présentes ont ensuite pu examiner un plan des améliorations projetées à la salle paroissiale; notamment des salles de toilette pour dames et hommes, ainsi que des éviers pour la cuisine; une partie des dépenses doit être défrayée par la Ligue.

Un délicieux goûter termina la soirée.

Çà et là

Mme B. Gautron et ses enfants avaient la visite de leur fils et frère, Marcel, de l'armée canadienne. Il venait de Chilliwack, C.-B., en route vers Québec.

M. Arthur Rouire et Mme Marie de Rocquigny sont patients à l'hôpital général St-Boniface.

M. et Mme Phillas Poirier avaient la visite de leur fils, Ovide, pour la fin de semaine.

Mme Edmond Picton et ses enfants, de St-Léon, visitaient M. et Mme Maurice Massinon.

Mlle Juliette Dheilly, de St-Boniface, a rendu visite à sa famille.

Mlle Irène Massinon est en vacances chez ses parents.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Jean-Pierre Ferland à St-Pierre

La semaine dernière, nous parlions de l'invitation reçue par dix de nos élèves à assister au programme filmé par Radio-Canada dans le cadre de l'émission Jeunesse-Oblige que le canal 3 nous offre les jeudis soir de 5 h. 45 à 6 h. 15. Nous ne pouvions donner beaucoup de détails car l'événement n'avait pas encore eu lieu.

Aujourd'hui, c'est l'embarras de savoir sur quel point mettre l'emphase qui cause le problème.

Pendant deux jours, les techniciens avaient décoré la salle du "Copain" à St-Pierre. Décoré n'est pas trop fort, car le tout donnait une atmosphère que les mots sont presque impuissants à décrire. La disposition des "balles" de foin devant servir de fond aux images et de sièges à l'auditoire avait quelque chose de champêtre et de solennel qui figea quelque peu les assistants durant les premières minutes. Mais la verve et la vitalité de Jean-Pierre Ferland et de Monique Leyrac ont pratiquement fait oublier que des caméras étaient en action durant tout ce temps.

Le pot-pourri initial de Monique Leyrac a conquis les 125 jeunes présents, pour ne pas parler de la vingtaine d'adultes dissimulés à l'arrière. Devant les applaudissements récoltés, Jean-Pierre Ferland y est allé de ses "Pissenlits" pour avoir sa part. Il ne fut pas déçu, car l'auditoire s'est bien vite rendu compte que c'étaient bien deux vrais artistes qui s'échangeaient le plateau tour à tour.

Une espèce d'intermission dans ce double récital nous a permis d'entendre un des nôtres. (je veux dire un Canadien-français du Manitoba) Michel Préfontaine, le cachottier, qui avait composé deux chansons paroles et musique, et c'est à la demande de Jean-Pierre Ferland qu'il s'est exécuté. La première est une poésie sur les mots, tandis que l'autre traite de la fugacité des souvenirs. Belle trouvaille que ce manque de mémoire au milieu du texte pour illustrer sa pensée. Sa philosophie sur les chansonniers a dû en surprendre plusieurs.

Le reste du programme a mis en évidence la versatilité des deux artistes. A la fin, de nombreux disques de nos chanteurs québécois ont été tirés comme prix de présence. Nos collégiens n'ont rapporté que le souvenir de cette mémorable soirée, et ils reverront avec plaisir les séquences filmées qui passeront à la télévision le 9 décembre à 5 h. 45.

Un merci sincère au Ministère des Affaires culturelles de la province de Québec qui a ménagé à des jeunes Franco-manitobains ce charmant contact avec nos deux Canadiens dont la popularité n'est plus à faire. Ce remerciement est adressé par tous les jeunes qui en ont profité.

Initiation

Le vendredi 29 octobre, grand branle-bas chez les étudiants. On veut initier les nouveaux. On s'ingénie dans la mise en scène, les costumes, les décors, les accessoires, les "instruments de torture" pour donner à la soirée le caractère d'une inquisition, et malheur à ceux qui ne veulent pas avouer.

Plusieurs s'imaginaient s'en sauver, car ils croyaient que seuls ceux de la neuvième année passeraient devant le juge. Mais ils durent déchanter, car les nouveaux de douzième année ne furent même pas exclus.

Combien de petits travers seront-ils guéris après ce jugement général en miniature? On ne saurait dire, mais on sait que, au moins au collège, les murs ont des oreilles, et peut-être aussi des yeux. Cela m'a rappelé la parole de l'Evangile, "ce que vous aurez dit tout bas sera crié sur les toits".

Sans rancune, les nouveaux! Rappelez-vous, vous avez été mis au courant, vous ne pourrez plus plaider ignorance.

Bonne conduite

Honneur à la moitié des finissants de cette année! En effet, la douzième année B après une lutte pacifique et intérieure s'est emparée du trophée pour cette semaine. Les efforts de ces étudiants ont été tellement remarquables qu'ils se méritent en plus la jouissance en exclusivité d'un film lundi après-midi. Belle réussite, messieurs. Peut-être qu'après y avoir goûté, vous ne voudrez plus à l'avenir laisser cette faveur aux autres. Et pourtant, j'en connais d'autres qui aimeraient bien être à votre place.

Journal de classe

Les élèves de 12e année ont sorti leur première édition d'un journal intérieur qui permet à plusieurs de s'habituer à manier la plume, à taper des articles, voire même à s'initier au fonctionnement des machines à polycopier.

Les responsables ont raison d'être fiers de leur oeuvre. Le journal est plus volumineux que l'an dernier. La collaboration y est sûrement plus grande.

Le problème est que lorsqu'une édition paraît, on ne peut s'asseoir sur ses lauriers et jouir de son travail, il faut déjà penser à la suivante. C'est la même chose pour toutes les réalisations.

Télévision scolaire

Les élèves de 9e année ont suivi avec intérêt et profit l'émission "Call of the Wild" diffusée tous les jours de la semaine à 5 h. On ne boude pas les moyens audio-visuels d'enseignement quand l'occasion se présente.

Congé

Le 12 novembre est attendu et l'horloge en ce jour prouvera la théorie de la relativité d'Einstein, car pour plusieurs les heures ne s'écouleront que goutte à goutte jusqu'à 3 heures. C'est qu'on annonce un congé assez long qui, lui, en revanche filera entre les doigts des jeunes comme l'éclair, jusqu'au 14 à 8 h.

Ceux qui auront dépensé toutes leurs énergies pour leurs études durant le dernier mois trouveront durant ces 53 heures une agréable détente bien méritée.

Couronnement des finissants

Bel après-midi qui se prépare à St-Pierre pour le 7 novembre à 3 h. Ce sera l'occasion de reconnaître publiquement le mérite des 52 finissants de 12e de l'an dernier qui ont franchi le stage de l'école secondaire avec brio dans la division de la Rivière Rouge.

Des invitations ont été envoyées pour réunir parents et amis qui se joindront aux officiels pour faire de ce jour celui qui aura une place de choix dans le souvenir de ces adolescents et adolescentes.

Congrès de l'Association

Le grand congrès annuel des membres de l'Association des Canadiens-français du Manitoba a eu lieu le samedi 30 octobre. Le R. P. Pierre Carrière, supérieur du collège, et le R. F. Fernand Marion, principal, y ont participé. Je laisse à de plus grandes compétences le soin de décrire ces assises, de faire les révélations qui s'imposent et d'en tirer les conclusions.

Toutefois, qu'il me soit permis de dire qu'au cours de ce congrès, le F. Fernand Marion a été élu, avec M. Gérard Gagné, représentant du secteur de la Rivière Rouge au sein du Conseil d'administration de ladite Association.

Cette fonction ne comporte pas que le titre honorifique, elle suppose du travail et de la vigilance.

Félicitations, M. le Principal, de la part de tout le personnel du collège.

La patinoire

Rapidement, les bandes de la patinoire qui se prélassaient au soleil (?) depuis quelques jours ont décidé, bon gré mal gré, de se ranger à l'attention les unes à côté des autres en se tenant par la main comme de bons petits enfants.

Une équipe de bons gars, travailleurs et dévoués, procèdent à cette mise en place.

Merci à vous, au cas où, dans l'ardeur du jeu, les usagers éventuels oublieraient les responsables de leurs plaisirs et agréments.

Sports

Au ballon-volant, la guigne continue à s'acharner sur nos clubs, puisque St-Jean nous a défaits (3 à 1) et que St-Pierre y est allé avec 3 à 0.

Au football, deux de nos équipes ont joué le même jour. Sur notre terrain, St-Viateur criait de joie après une victoire de 18 à 0 contre St-Malo, mais une douche froide nous attendait avec le retour de l'équipe St-Joseph qui fut blanchie à St-Jean. Si encore ce n'avait été avec un pointage aussi élevé que 56 à 0.

Il est un peu gênant pour nous de parler de classement des équipes de la ligue de ballon-volant après les dernières défaites. Toutefois, comme les éliminatoires débutent cette semaine, et que le programme régulier est terminé, rendons aux gagnants les hommages qui leur sont dus.

St-Pierre arrive en tête avec 8 points, St-Jean-Baptiste suit avec 4 points, puis les trois équipes du collège se rangent bien humblement derrière.

Aurons-nous des surprises durant les éliminatoires? Ça s'est déjà vu.

Chansonnier-troubadour

Le seul Québécois méritant réellement ce titre, consacré à Paris il y a quelques années, vient nous rendre visite. Il sera à St-Pierre le dimanche 7 novembre à 8 h. 30. Bien entendu, vous savez qu'il s'agit de Félix Leclerc.

La Relève de la division de la Rivière Rouge a collaboré avec l'Association Québec-Manitoba pour ce qui a trait à l'impression et à la diffusion des billets. Voilà une bonne occasion d'encourager une activité française et de passer une très agréable soirée en compagnie d'un artiste qui n'exécute que ses propres compositions. Vous aurez donc un régal de pièces typiquement canadiennes-françaises avec l'assurance qu'il n'y aura pas de traductions de l'anglais.

A.-O. DEPOT, C.S.V.

Les étudiants de langue anglaise des Maritimes veulent du français

HALIFAX — L'Association des étudiants des Maritimes a demandé au président du Canadien national, M. Donald Gordon, de placer dans le bureau de télécommunications de la compagnie d'Etat, à Halifax, au moins une personne bilingue, 24 heures par jour.

Le secrétaire-trésorier, M. John W. Cleveland, qui a signé le télégramme au nom de l'association, a expliqué que la semaine dernière, il n'avait pas pu envoyer un télégramme en français à l'Union des étudiants de Moncton, "parce qu'il n'y avait personne dans le bureau qui pouvait comprendre le moindre mot de français".

Affirmant que, comme Canadien anglais, il était froissé par cet incident, M. Cleveland a dit que les employés du bureau du CN à Halifax ne possédaient même pas une bonne phrase stéréotypée pour expliquer l'absence du français.

Le télégramme à M. Gordon, rendu public dernièrement, a été approuvé à l'unanimité lors d'une réunion de l'association.

La Broquerie

Filles d'Isabelle

L'assemblée annuelle des Filles d'Isabelle eut lieu le 19 octobre et débuta par la prière suivie de l'élection.

Voici la liste de celles qui ont été élues: régente, Rosa Nomandeau; vice-régente, Aline Fournier; ex-régente, Florence Vielfaure; secrétaire-financière, Aline Balcaen; secrétaire-trésorière, Cécile Choiselat; secrétaire des archives, Irma Gauthier; chancelière, Solange Vielfaure; gardienne, Denise Savard; syndics (3 ans), Estelle Taillefer, (2 ans) Rita Nadeau et (1 an) Eliane Nadeau; rédactrice, Jeannine Kirouac; monitrice, Pauline Piché; 1ère et 2e guides, Rose et Marie-Thérèse Nadeau; pianiste, Alice Fournier; garde extérieure, Rosina Gagnon; garde intérieure, Léonie Granger; porte-bannière, Eva Moquin.

Nos sincères félicitations aux nouvelles élues et un merci tout spécial à celles sortant de charge pour le magnifique travail accompli.

Il serait intéressant de signaler que nous avons maintenant parmi nous la régente d'Etat du Manitoba dans la personne même de notre régente, Mme Rosa Normandeau. C'est un honneur et nous en sommes fières.

Ayant la régente d'Etat avec nous, l'installation des officières eut lieu le même soir en présence de M. l'abbé F. Juneau, curé, récemment nommé aumônier du Cercle Notre-Dame de Fatima no 993.

M. l'aumônier nous adressa quelques mots et nous encouragea fortement à travailler avec lui pour le plus grand bien de la paroisse.

L'assemblée se termina par un délicieux goûter.

FATIMA.

Invitation

Personne ne voudrait manquer de se rendre à la partie de cartes des enfants de choeur qui aura lieu le dimanche 7 novembre, à 8 h. 30 p.m., à l'école secondaire.

Venez voir les beaux articles confectionnés par ces petits artistes. Il y aura vente d'objets; tous voudront se procurer un de ces articles qu'il serait impossible de trouver sur le marché! Une des principales attractions sera le concours de pierres, décorées par les enfants de choeur.

N'oublions pas la date: dimanche 7 novembre.

Salon de beauté

Bienvenue à Mlle Lorraine Fisette qui vient d'ouvrir un salon de beauté en plein centre du village. Félicitations, Lorraine, et bon succès.

Décès de M. E. Vielfaure

A l'hôpital général St-Boniface, le mardi 12 octobre, est décédé M. Ernest Vielfaure, âgé de 82 ans. Le service funèbre fut célébré le vendredi 15 octobre en l'église de La Broquerie par M. l'abbé Félicien Juneau, curé. L'inhumation eut lieu au cimetière local. Les porteurs étaient MM. Raoul, Albert et Aimé Vielfaure, Alphée Kirouac, Dominique Torcutti et Léo Nadeau.

Né à Paris, France, le 1er avril 1883, M. Vielfaure arrivait à La Broquerie en 1900. En 1910 il épousait Mlle Victoria Bisson qui le précéda dans la tombe le 28 janvier 1960.

Malgré les rigueurs du climat auquel les émigrants de France n'étaient pas habitués et les difficultés des débuts de la colonisation, M. Vielfaure s'est toujours montré un courageux citoyen et un vaillant père de famille. Depuis quelques années il supportait avec résignation les épreuves de la maladie, entouré des soins de sa fille, Mme A. Boily, de St-Vital. Avec lui disparaît le dernier survivant de la famille Benjamin Vielfaure, venue de France.

Le défunt laisse dans le deuil quatre fils, Edmond, de Penticton, C.-B., Lucien, de La Broquerie, Gérard et Léo, de St-Boniface; une fille, Mme Alexandre Boily (Eva), et quinze petits-enfants.

Soirée parents et élèves

Le vendredi 15 octobre, à l'école secondaire avait lieu une soirée ayant pour but la rencontre des parents et des élèves. Le Conseil étudiant était en charge de l'organisation et la soirée fut un succès grâce à l'habile direction du président, M. Antoine Savard, et à la bienveillance du principal, M. Albert Lepage, ainsi qu'à tous les membres du conseil qui ont généreusement apporté leur concours. La gaieté, l'entrain et la bonne humeur des jeunes ont sûrement été fort appréciés. Le programme qui comportait des danses et des jeux variés se termina par un délicieux goûter servi par Mlle Aline Mulaire et ses collaboratrices.

La secrétaire désire remercier tous les parents, les élèves et les instituteurs qui sont venus nombreux encourager les jeunes, et tout particulièrement les parents responsables qui ont aidé à faire un succès de cette première soirée. Espérons qu'il en sera de même pour les prochaines soirées du Conseil étudiant.

Va-et-vient

Le vendredi 22 octobre, M. et Mme Cyprien Savard étaient de retour d'un voyage de trois semaines dans l'Ouest canadien et aux Etats-Unis. Ils ont visité des parents et amis à Victoria et Vancouver. Les voyageurs étaient accompagnés de M. et Mme Alphonse Savard, de St-Boniface.

Mme Patrick Connelly, de St-Laurent, est en visite chez ses filles, Mmes Roméo Gauthier et Bernard Fournier.

Bilan paroissial

Le bulletin paroissial du dimanche 24 octobre donne un bon rapport des résultats du souper qui avait lieu le 17 octobre. Merci à tous ceux qui ont contribué à ce succès, ainsi qu'à MM. les curés comme à tous les parents et amis des autres paroisses qui ont si généreusement répondu à l'invitation.

Grâce à une étroite collaboration, tout s'est déroulé dans un ordre admirable. On a vu des enfants, des adolescents, des adultes apporter leur aide, surtout de vaillants pères de familles, secondant les efforts de leurs épouses.

Un merci spécial à Mme Camille Boily, qui, malgré ses nombreuses occupations, a bien voulu accepter encore cette fois la responsabilité du menu, et à M. Georges Choiselat, président de l'organisation.

Le rapport des syndics mentionne en outre un don de $100, tandis qu'une contribution en matière a déjà été faite en vue de la construction du nouveau presbytère. Félicitations, merci et bon succès!

Baptême

Le 17 octobre: Gilles, fils de Bernard Fournier et de Marguerite Connelly. Parrain et marraine, M. et Mme Gilles Robert.

Malades

Voeux de prompt rétablissement à M. W.-A. Carrière et Mme M. Leclerc, hospitalisés.

Ste-Amélie

Souper paroissial

Le souper paroissial du 17 octobre fut un vrai succès. 451 repas ont été servis. On remercie de tout coeur tous ceux qui ont répondu à cette invitation. Les paroissiens étaient très heureux de revoir un bon nombre d'anciens paroissiens et amis qui se firent un devoir de venir au souper. Un grand merci aux amis des paroisses environnantes: Dauphin, Ochre River, Makinak, Ste-Rose-du-Lac, Methley, Laurier, McCreary, Ebb & Flow, Neepawa, etc. Un merci spécial à ceux qui se sont occupés à rendre la soirée de bingo très intéressante et à tous ceux qui ont donné des objets.

Félicitations aux gagnants: Mlle Géraldine Hasselbeck, de Ste-Rose-du-Lac (un ensemble "Barbecue"), Mlle Marie Vandevelde (une caméra), Mme Georges Verhaeghe (100 livres de farine) et M. Jos. Peeters (trois gallons de jus de tomates), ainsi qu'à tous les autres gagnants. Avec la coopération de tous on rapporta la somme de $721.87.

Va-et-vient

M. et Mme N. L'Heureux et leurs enfants, Gilbert, Eugène, Ida et Angèle, ainsi que M. et Mme E. Soucy, leur fils, Lucien, et leurs fils et bru, M. et Mme Louis Soucy, se sont rendus à Dryden, Ont., pour assister au mariage de M. Alva Landry à Mlle Myrna Wice, le 16 octobre.

M. et Mme Adrien Clément et leurs fillettes sont venus rendre visite à M. et Mme J.-L. Corbel, le dimanche 24 octobre.

M. et Mme John Brook sont allés à Winnipeg, le dimanche 24 octobre, pour y visiter leur frère et beau-frère, M. Louis Corbel, hospitalisé.

M. et Mme Rosaire Gagnon et leurs enfants, Daniel, Jean et Simone, se sont rendus à St-Boniface, le dimanche 17 octobre, pour assister à la Journée des Parents au Juniorat de la Ste-Famille où leur fils et frère, Ernest, poursuit ses études.

Malades

Voeux de prompt rétablissement à Mmes Ludger Soucy et Alphonsine Corbel, patientes à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

Ste-Agathe

Baptêmes

Le 17 octobre: Daniel-Joseph-Germain, fils de M. et Mme Marcel Beaudry, né le 11 octobre. Parrain et marraine, M. Gilbert Brémault et Mlle Annette Brémault, oncle et tante de l'enfant.

Le 24 octobre: Louise-Marie-Rita, fille de M. et Mme Edmond Courcelles, née le 18 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Côté, de Transcona, oncle et tante de l'enfant.

Remerciements

M. L. D. Nolette remercie tous ceux qui l'ont réélu à la commission scolaire de la Division de la Rivière Rouge, le mercredi 27 octobre. Il désire les assurer qu'il continuera à travailler au meilleur de sa connaissance pour le bien des élèves, de l'école et des parents.

Candidat libéral

Le jeudi 28 octobre avant-midi, un bon groupe de gens, malgré l'heure indue, répondait à l'invitation de M. Gordon Barkman (candidat libéral aspirant) en venant prendre un café à la salle des Vétérans en sa compagnie. M. Albert Péloquin dit un mot de bienvenue et présenta l'honorable Roger Teillet, ministre des Anciens Combattants, M. Gordon Barkman, M. Albert Vielfaure, membre de la Législature et son collègue, M. John Tenchaw. A tour de rôle, ces messieurs surent intéresser leurs auditeurs dans de brefs discours.

Bingo

Les Vétérans organisent des soirées de bingo pour les dimanches de l'hiver. Elles commenceront le dimanche 7 novembre. Onze parties seront jouées à $10 chacune et la 12e pour une cagnotte de $200 en 52 numéros; si la cagnotte n'est pas gagnée, on continuera pour $25. Tous seront les bienvenus à la salle des Vétérans le dimanche à 8h. p.m.

Jour du souvenir

Le jeudi 11 novembre, jour du Souvenir, tous les Vétérans de Ste-Agathe et des districts environnants sont invités à se joindre à l'Unité 304 pour assister à la parade commémorative en l'honneur dec camarades morts pour la patrie. On demande aux Vétérans de porter le veston, le béret, les médailles et le coquelicot si possible. On devra se rendre à la salle pour 10 h. a.m. A 10 h. 45, les rangs se formeront pour se rendre à l'église où une messe sera célébrée.

Les garçons de l'Institut Collégial et leurs professeurs sont invités à suivre la parade. Après la cérémonie religieuse on retournera à la salle dans le même ordre pour se grouper autour du drapeau en hommage à tous les soldats disparus. Un goûter sera ensuite servi à la salle où les anciens combattants pourront s'entretenir amicalement.

M. l'abbé Adélard Couture et ses paroissiens remercient les parents et amis qui sont venus partager le souper paroissial et en faire un beau succès. Le couvre-pieds fut gagné par M. Henri Beaudry; les radios à transistor par la jeune Michelle Lapointe et M. Henri Trudel, de St-Jean-Baptiste.

Malades

Mme Berthe Gratton est revenue chez elle la semaine dernière après avoir subi une opération chirurgicale.

Mmes Emmanuel Nolette et Raymond Lemoine ont été hospitalisées à Morris pour quelque temps.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.30—O Canada
8.00—Nouvelles
8.03—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Concert du dimanche
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Carnet mondain, Avis de décès
12.18—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro
6 h., 6 h. 30 ou 7 h. — La soirée du hockey selon l'endroit où la partie est jouée.
8.00—Vie croissante
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Musique de scène
7.00—Concert populaire
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Détente musicale
10.00—Match intercités
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement

6.25—Ouverture, O Canada
6.30—Radio-Journal
7.00—Nouvelles
6.44—Réveille-matin
6.54—Chronique sport.
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—De la cave au grenier
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.15—Chronique sportive
12.19—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Est-ce ainsi que les hommes vivent
2.00—Fémina
2.15—Un homme vous écoute
2.30—Marie Tellier, avocate
2.45—Vies de femmes
3.00—Ranch 1050
3.30—Annonce éclair-messages
3.35—Ranch 1050
4.00—Sélection spéciale
4.25—Témoignage
4.35—Pourquoi pas
5.00—Radio-Journal
5.25—Chronique sportive
5.30—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Tous les garçons, les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles. Carnet mondain
7.15—Détente musicale
9.00—Trente minutes d'informations
11.30—Les classiques français
12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

LUNDI

4.35—A ciel ouvert
7.30—Interview ou intermède
8.00—Le marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Revue des arts et des lettres
9.30—Musique d'aujourd'hui
10.30—Musique de chambre
11.00—Le coin des mélomanes

MARDI

4.35—Un chansonnier et sa muse
7.30—Echos du concile
8.00—Marchand de sable
9.30—Musique des Pays-Bas
10.00—Concert symphonique
11.00—Le monde est mon pays

MERCREDI

4.35—Toute la gamme
7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Le marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—De mémoire de femme
9.30—Concert du mercredi
11.00—Les trente-trois tours du monde

JEUDI

4.35—Pourquoi pas
7.30—Orchestre symphonique
8.30—Capital et travail
9.30—Nations au micro allemands
10.30—Théâtre de poche
11.00—Une demi-heure avec

VENDREDI

3.25—Echos de St-Pierre
4.30—Pourquoi pas
7.30—Echos du Concile
7.45—Nouvelles de France
7.50—Interview ou intermède
8.00—Marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Orchestre de chambre
9.30—Concert léger
10.00—Piano à quatre mains
10.30—Opérettes

SAMEDI

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.30—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Rythmes sud-américains
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions
1.10—Condition des routes
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Carrousel
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file
5.00—Radio-Journal
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Sport
6.15—Tous les garçons, les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—La parole est d'or
8.00—Salut les copains
8.30—Au clavier
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Visite aux chansonniers
10.00—Musique de danse
12.00—Nouvelles

Deux bambins et un grand-père qui leur lit une histoire: rien de plus normal. Cependant, dans ce cas, le grand-père est "adopté" et fait partie de la famille qui l'a accueilli. De part et d'autre, le contact est enrichissant et tous s'en trouvent plus heureux, grâce au Plan de Foyers Familiaux pour vieillards.

'Foyers familiaux' pour vieillards: un besoin auquel il faut répondre

Grâce à l'avancement de la science médicale moderne, toute personne d'âge moyen peut envisager de nombreuses années de vie. De fait, les statistiques démontrent qu'en l'an 1971 environ une personne sur dix aura 65 ans ou plus. Bien que la science n'ait pas réussi à bannir la crainte du vieil âge, lequel apporte avec lui des problèmes tels que revenus moindres, perte d'un conjoint, maladie ou solitude, la société voit quand même à diminuer ces ennuis et à faire en sorte que les vieillards jouissent pleinement de cette période de leur vie. Plusieurs organisations voient à ce qu'il en soit ainsi, nommément les clubs pour les citoyens seniors, les Centres de rencontres journalières, les logis pour personnes âgées, et, pour l'aide financière, il y a les Pensions de vieillesse et les Allocations Sociales.

Problème spécial

Cependant, il y a une catégorie de personnes âgées qui ont un problème tout à fait spécial pour lequel on n'a pas encore trouvé une solution. Ce sont celles qui, en raison d'une santé déclinante, ne peuvent plus se suffire à elles-mêmes, et, bien qu'elles n'aient aucune infirmité qui nécessite des soins dans une institution, c'est le seul endroit où elles se voient forcées d'aller. Plusieurs ont encore l'esprit alerte, et sont capables de se rendre utiles dans quelque domaine. Elles ont toutes un besoin foncièrement humain: celui du contact avec leurs semblables dans le secteur où elles vivent, de même qu'avec les enfants et les adolescents et ceux du même âge qu'elles. Ces personnes peuvent certainement encore jouir d'une vie familiale, en bénéficier elles-mêmes et faire bénéficier ceux qui les entourent de leurs services, si restreints soient-ils.

C'est pourquoi, il y a deux ans, au bureau de Services et Soins du Ministère de la Santé et du Bien-Etre l'on a conçu le plan dit "Foster Family Care Program". Ce plan voit à procurer de bonnes résidences familiales aux personnes qui peuvent bénéficier physiquement, et au point de vue affectif, d'une vie de famille à laquelle elles peuvent participer de façon limitée. Par ailleurs, ce plan démontra que la famille "adoptive" du vieillard y bénéficie également, soit par le revenu supplémentaire qu'apporte la pension de 'l'adopté', soit par les amitiés enrichissantes qui se forment entre les membres de la famille et le nouveau "grand-papa" ou "grand-maman".

Besoin urgent

A mesure que la population s'achemine vers la période déclinante de la vie, le besoin de maisons familiales augmente également. La plupart des personnes âgées préfèrent des foyers où la vie ressemble à celle qu'elles ont vécue auparavant, où la même langue est en usage, et où la nourriture est la même. C'est pourquoi on lance un appel urgent aux familles du Winnipeg Métropolitain qui disposeraient d'une chambre supplémentaire, d'un peu de temps, et par-dessus tout, qui sont prêtes à partager leur foyer et à ouvrir leur coeur aux vieillards qui ont besoin de tous ces facteurs humains.

L'on peut obtenir tous les renseignements nécessaires du "Homefinder", Care Services, en téléphonant au no 942-6313, ou en écrivant à: 114 rue Garry, Winnipeg.

Les demandes de ceux qui ne demeurent pas dans le Grand Winnipeg doivent être faites au Bureau Régional du Département Provincial du Bien-Etre public.

Jubilé d'or de M. et Mme R. Provost, célébré à Willow-Bunch le 17 octobre

WILLOW-BUNCH — Pour fêter le 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Rémi Provost, il y eut une fête intime à la résidence de M. et Mme Robert Gosselin, le dimanche 17 octobre. Un délicieux dîner fut servi et un beau gâteau de noces ornait la table d'honneur.

L'après-midi et la soirée se passèrent joyeusement. Le fils des jubilaires, Ronald, lut une adresse et présenta à ses parents, au nom des enfants, un tapis couleur or. La petite Darlene Bracey leur offrit, au nom des petits-enfants, une belle horloge; de M. et Mme André Beauregard, ils reçurent un joli service à thé plaqué or.

Mariés en novembre 1915, M. et Mme Provost eurent quatre enfants, Annette (Mme Wallace Bracey), d'Assiniboia, Palmyre (Mme Oscar Sjodin), de New Westminster, C.-B., Estelle (Mme Robert Gosselin), de Willow-Bunch, et Ronald, de Fairview, Alta; huit petits-enfants et un arrière-petit-enfant. Tous étaient présents à cette joyeuse réunion; leur gendre, M. O. Sjodin, leur petit-fils, Gérald Sjodin, et M. A. Beauregard, tous de la Colombie - Britannique, offrirent leurs voeux par téléphone. (M. Beauregard demeura plusieurs années chez M. et Mme Provost, 1934.)

En plus des voeux de leurs parents et amis, les jubilaires reçurent des messages de félicitations du gouverneur général, du premier ministre et d'autres membres du Parlement. Les paroissiens offrent aussi leurs félicitations à M. et Mme Provost et leur souhaitent de fêter leurs noces de diamant.

Çà et là

M. et Mme Gérard Fafard, de Stoughton, ont visité leur mère et belle-mère, Mme W. Winslow, qui fit un séjour à l'hôpital local récemment. Sa petite-fille, Marguerite Fafard, et son fiancé lui ont aussi rendu visite.

M. et Mme Raymond Souillet et leurs deux enfants sont venus visiter leur père, beau-père et grand-père, M. André Souillet, et autres parents, le dimanche 24 octobre.

M. et Mme Bloom, après avoir passé un mois avec leurs parents, M. et Mme Amédée Roy, lesquels demeurent chez leurs fille et gendre, M. et Mme Jean Bonneau, sont retournés chez eux en Colombie-Britannique.

M. et Mme Edmond Corneillier sont partis le dimanche 17 octobre pour aller passer l'hiver en Ontario, comme les années passées. Un beau-frère, M. Raymond Lafrenière, ici depuis juillet, est retourné avec eux en Ontario.

M. et Mme Paul Piché sont partis pour Gravelbourg, le vendredi 15 octobre, afin d'y passer l'hiver chez leurs fille et gendre, M. et Mme Antonio Grégoire. M. Grégoire ramenait ses beaux-parents après avoir aidé M. Dollard Piché à faire les battages et autres travaux.

Décès de Mme C. Champigny

Mme Cléophas Champigny (née Evelina Boisvert) est décédée au Foyer d'Youville de Gravelbourg le samedi 23 octobre, à l'âge de 86 ans.

Les funérailles eurent lieu en l'église de Willow-Bunch le mardi 26 octobre. M. l'abbé A. Chabot, curé, chanta le service. Conduisait le deuil, Mme Alice Bonneau, accompagnée de Mmes Euclide Bruneau, André Philippon, Henry Cayer, Georges Lavallée, Albert Lemieux et Roméo Martin, de la congrégation des Dames de Ste-Anne dont la défunte était membre.

Les porteurs furent MM. Marcel Mondor, Rosario Martin, Adrien Beausoleil, Gérard Cayer, Charles Pelletier et Ernest Lespérance.

Mme Champigny fut inhumée au cimetière paroissial, près de son époux qui l'a précédée dans la tombe en septembre 1952, ainsi qu'un fils, Jéovath, décédé en juillet 1937.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils, Jérôme, de New Westminster, C.-B., Jean et Orphis, de Willow-Bunch, et Joffre, de Valcourt, P.Q.; quatre filles, Mme Juliette Martin, de Willow-Bunch, Mme Laurent Mondor (Hélène), de New Westminster, Mme Emile Rodrigue (Aline), de Weyburn, et Mme René Fauchon (Yvette), de Ferland; un frère et une soeur, dans la province de Québec; 37 petits-enfants et 17 arrière-petits-enfants.

Ses enfants et plusieurs petits-enfants assistèrent aux funérailles, à l'exception de son fils, Joffre, du Québec, qui était venu en promenade au cours de l'été.

Remerciements

La famille Champigny remercie tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie et qui l'ont aidée d'une manière ou d'une autre à l'occasion de ce deuil.

Municipalité rurale de Ste-Anne

Vente de terrains pour arrérages de taxes

En vertu d'un mandat émis par le maire de la Municipalité rurale de Ste-Anne, dans la province du Manitoba, sous sa signature et le sceau corporatif de ladite municipalité, à mon adresse et portant la date du 26e jour d'octobre 1965, m'ordonnant de faire une saisie-exécution sur les parcelles de terrain sousmentionnées et décrites, pour les arrérages de taxes dont elles sont chargées en plus des frais, je donne par les présentes avis que, à moins que lesdits arrérages de taxes et les frais ne soient payées plus tôt, je procéderai le vendredi 10e jour de décembre 1965, dans la salle du Conseil, dans le village de Ste-Anne, dans ladite municipalité, à deux heures de l'après-midi, à la vente aux enchères publiques desdits terrains pour arrérages de taxes et les frais.

Les terrains sousmentionnés sont enregistrés.

Description	Arrérages	Frais	Total
West ½ NE ¼ of 6-7-8E 80 acres (as in CT 655592)	$106.47	$1.50	$107.97
NW ¼ of 6-7-8E 171.12 acres (as in CT 655592)	389.77	1.50	391.27
North ½ NE ¼ of 7-7-8E 80 acres (as in CT 963592)	208.98	1.50	210.48
NE ¼ of 4-7-7E 160 acres (as in CT 953915)	155.05	1.50	156.55
SE ¼ of 4-7-7E 109.80 acres (as in CT 953915)	122.08	1.50	123.58
L.S. 13 and North ½ of L.S. 12 of Sec. 5-7-7E. Except: East 208.5 feet of North 208.5 feet of L.S. 13 (as in CT 946748)	196.65	1.50	198.15
North ½ SW ¼ of 8-7-7E 80 acres (as in CT 766289)	212.26	1.50	213.76
East 363 feet of West 726 feet of South 360 feet of L.S. 4 of Sec. 20-7-7E (as in CT 971550)	15.30	1.50	16.80
SW ¼ of 21-7-7E 160 acres (as in CT 893165)	366.98	1.50	368.48
Lots 10 and 11 Block 2 Plan 904 (as in CT 465064 and CT 479852)	23.50	1.50	25.00
South 100 feet of West 150 feet of Parcel A Plan 904 (as in CT 346345)	284.26	1.50	285.76
NW ¼ of 10-8-8E 160 acres (as in CT 936799)	119.54	1.50	121.04
Lot 5 Plan 7757 (as in CT 972123)	8.24	1.50	9.74
SW ¼ of 15-8-8E 160 acres (as in CT 936799)	92.73	1.50	94.23
Parts North of Dawson Rd. Plan 3617 and between 2 lines drawn East of parl. and perp. dist. 445 feet and 545 feet resp. from West limit of L.S. 10 of Sec. 17-8-8E 2.21 acres (as in CT 938717)	61.51	1.50	63.01
West 204 feet of East 390 feet of Lot 1 Plan 3617 (as in CT 760200)	61.87	1.50	63.37
North 208.71 feet of Lot 17 Plan 3617 (as in CT A23406)	9.29	1.50	10.79
Parcel G Plan 7250 (as in CT 931609)	7.41	1.50	8.91
NE ¼ of 18-8-8E Except: East 13 1/3 chns. Except West 13 1/3 chns. Except Rd Pl. 5631 (as in CT 782807)	90.11	1.50	91.61
North ½ of NW ¼ of 18-8-8E Except Rd. Pl. 5631 75.64 acres (as in CT 849674)	35.43	1.50	36.93
South ½ of NW ¼ of 18-8-8E 82.20 acres (as in CT 827408)	43.44	1.50	44.94
West 21.4 chns North of Dawson Rd. 3508 of SW ¼ of 18-8-8E 19.90 acres (as in CT 918123)	328.96	1.50	330.46
South ½ SW ¼ of 19-8-8E 81.81 acres (as in CT 849674)	56.12	1.50	57.62
NE ¼ of 20-8-8E 160 acres (as in CT 965248)	119.63	1.50	121.13
SE ¼ of 32-8-8E 160 acres (as in CT 957524)	197.13	1.50	198.63
West ½ SW ¼ of 3-8-7E 80 acres (as in CT 454742)	122.14	1.50	123.64
L.S. 9 and the East 99 feet of L.S. 10 of Sec. 15-8-7E Except Dawson Rd. Plan 3508 38.90 acres (as in CT 703117)	104.06	1.50	105.56
NW¼ of 26-8-7E 160 acres (as in CT 701069)	262.72	1.50	264.22
Frl. NW ¼ of 1-8-6E Except East ½ of East ½ of East ½ of L.S. 11 96.65 acres (as in CT 871227)	401.69	1.50	403.19
West ½ of NW¼ of 5-8-6E 80 acres (as in CT 883942)	330.55	1.50	332.05
South 460 feet of East 460 feet of SW ¼ of 10-8-6E 4.86 acres (as in CT 805725)	153.14	1.50	154.64
South 50 chns of River Lot 14 Plan 3625 Except East 4 chns. 39.95 acres (as in CT 871228)	207.46	1.50	208.96
SE ¼ 33-8-6E Except East 1760 feet 53.30 acres (as in CT 870485)	167.09	1.50	168.59
SE ¼ of 28-8-7E 160 acres (as in CT 829531)	111.73	1.50	113.23
North ½ of NW ¼ of 35-8-7E 80 acres (as in CT 704099)	84.17	1.50	85.67
North ½ of SW¼ of 35-8-7E 80 acres (as in CT 628890)	96.33	1.50	97.83
NW ¼ of 36-8-7E 160 acres (as in CT 729035)	93.59	1.50	95.09
Parts South of South limit of Dawson Rd. of River Lot 73 Plan 3626 Except East 9 chns. 2.27 acres (as in CT 974617)	149.48	1.50	150.98

Daté au village de Ste-Anne, dans la province du Manitoba, ce 26e jour d'octobre 1965.

J. B. GOOSSEN,
secrétaire-trésorier.

La récolte mondiale de blé 1965 sera de 2% inférieure à celle de 1964

WASHINGTON — La récolte mondiale de blé en 1965 sera inférieure de deux pour cent au record de 1964, mais dépassera de 14 pour cent la moyenne 1955-59, estime le département américain de l'Agriculture dans sa dernière analyse de la production mondiale. Il ajoute que le commerce mondial du blé et de la farine de blé pendant l'année 1965-66 sera probablement voisin du record de 1964, 56 millions de tonnes métriques, et dépassera nettement le montant de 1964-65, environ 50 millions de tonnes.

La baisse de la production par rapport à 1964 est due presque uniquement à l'Union soviétique et à la Chine communiste, précise le département de l'Agriculture. La production du monde libre accuse une augmentation d'environ 5 pour cent et tous les principaux producteurs non communistes ont enregistré une récolte record ou presque. La récolte des Etats-Unis est estimée à 36.1 millions de tonnes, une hausse de 5 pour cent environ par rapport à l'an dernier, et celle du Canada à 18.7 millions de tonnes, une hausse d'environ 15 pour cent, mais légèrement en dessous du record de 1963.

La récolte de l'Europe occidentale devrait s'inscrire en hausse de 3 pour cent par rapport à 1964, poursuit le département de l'Agriculture.

Municipalité rurale de Ritchot

Vente de terrains pour arrérages de taxes

En vertu d'un mandat émis par le préfet de la Municipalité rurale de Ritchot, dans la province du Manitoba, sous sa signature et le sceau corporatif de ladite municipalité, à mon adresse et portant la date du 25e jour d'octobre 1965 A.D., m'ordonnant de faire une saisie-exécution des parcelles de terrain sous-mentionnées et décrites, pour les arrérages de taxes dont elles sont chargées en plus des frais, je donne par les présentes avis que, à moins que lesdits arrérages de taxes et les frais ne soient payés plus tôt, je procéderai, le 15e jour de décembre 1965 A.D., dans la salle du Conseil, dans le village de St-Adolphe de la municipalité de Ritchot, à 2 h. de l'après-midi, à la rente aux enchères publiques desdits terrains pour arrérages de taxes et les frais:

Description	Superficie	Taxes	Frais	Total
C.T. A22340 — Une largeur perpendiculaire de six cent pieds plus au nord de la moitié sud du coin nord-ouest du quart de section 29 dans le 9e township, 4e rang est du principal méridien du Manitoba, excepté cependant, premièrement: une lisière perpendiculaire de trois cent pieds plus au nord des quinze cent trois pieds perpendiculaires plus à l'ouest, en profondeur; deuxièmement: toute cette portion ci-réservée pour un chemin tel qu'indiqué en couleur rose sur un plan classé au Bureau des Terres et des Titres de Winnipeg, comme le no 6432, soumise aux réservations et clauses contenues dans l'acte de transfert de la Couronne.	25.73 acres	$175.07	$1.00	$176.07
C.T. 965854 — Toute cette partie de la moitié sud de la moitié nord du lot de rivière deux cent treize de la paroisse de St-Norbert, au Manitoba, selon un plan immatriculé au Bureau des Terres et des Titres de Winnipeg, comme le no 3942, et qui s'étend à l'ouest de la limite ouest de la grande route, telle qu'indiquée sur le plan classé dudit bureau comme le no 606.	7.57 acres	118.58	1.00	119.58
C.T. 834348 — Lot quarante-deux, lequel est indiqué sur un plan d'arpentage d'une partie du quart nord-est de la section est 33-8-4 et d'une partie du quart sud-est de la section est 4-9-4 au Manitoba, immatriculé au Bureau des Terres et des Titres de Winnipeg comme le no 4930.	66 pieds	412.63	1.00	413.63
C.T. 927980 — Lot vingt-deux, lequel est indiqué sur un plan d'arpentage d'une partie du quart nord-est de la section est 33-8-4 et d'une partie du quart sud-est de la section est 4-9-4, au Manitoba, immatriculé au Bureau des Terres et des Titres de Winnipeg comme le no 4930.	asymétrique	431.63	1.00	432.63
C.T. 976972 — Les quatre cent trente-cinq pieds et six-dixième les plus au nord sur la profondeur des sept cent quatre-vingt-cinq pieds et six-dixième les plus au sud sur la profondeur des deux cent cinquante et un pieds plus à l'est sur la largeur du quart sud-est de la section 16-8-4 à l'est du principal méridien du Manitoba, excepté cependant toute cette portion ci-réservée pour un chemin public tel qu'indiqué sur un plan enregistré au Bureau des Terres et des Titres de Winnipeg comme le no 5762.	20.00 acres	392.78	1.00	393.78

Tous les terrains susmentionnés sont enregistrés et sujets aux droits existants des chemins et canaux d'égout. Daté à St-Adolphe ce 25e jour d'octobre 1965.

E. BRODEUR,
secrétaire-trésorier,
Municipalité rurale de Ritchot.

Les universités canadiennes ont dépensé $435,000,000 en 63-64

OTTAWA — Les universités et collèges ont déboursé $435 millions en dépenses courantes et dépenses d'équipement en 1963-64, révèle un rapport du Bureau fédéral de la statistique. Le rapport signale qu'au cours de la décennie 1954-55 — 1963-64, les dépenses courantes des universités et collèges canadiens ont presque quadruplé tandis que les dépenses d'équipement ont été multipliées par 12.

Les inscriptions des étudiants à temps plein ont un peu plus que doublé au cours de la même période. "A l'heure actuelle, rien n'indique que l'augmentation des dépenses ralentira, encore moins qu'elle diminuera au point d'égaler l'accroissement des inscriptions", souligne ce rapport dont voici quelques points saillants:

— Au cours de la décennie 1954-63, les dépenses courantes d'administration (y compris celles destinées à la recherche) sont passées de $76 à $290 millions. On prévoit qu'elles auront atteint $345 millions en 1964-65 et qu'elles doubleront ce chiffre en 1969-70.

— Au cours de cette même décennie, les dépenses d'équipement sont passées de $12 à $145 millions; on prévoit qu'elles auront atteint entre $200 et $250 millions en 1964-65.

— Au cours de cette même décennie, les inscriptions à plein temps ont augmenté de 68,320, atteignant 158,388 en 1963-64; l'an dernier, elles se chiffraient à 178,288.

— En 1963-64, les revenus des universités et collèges canadiens destinés à financer leur dépenses courantes provenaient des sources suivantes: 39.1 pour cent des gouvernements provinciaux; 26.7 pour cent des frais de scolarité; 20.2 pour cent du gouvernement fédéral; 14 pour cent d'autres sources.

— Quant aux revenus destinés à financer les dépenses d'équipement, ils provenaient, en 1963-64, des sources suivantes: 64.6 pour cent des gouvernements provinciaux; 10.9 pour cent du gouvernement fédéral (moins les prêts de la Société centrale d'hypothèques et de logement): 6.2 pour cent des sociétés; 18.3 pour cent d'autres sources (y compris les prêts de la SCHL).

"Quand on ne peut replacer un obstacle, on laboure autour". — Lincoln

Colloque sur la langue du Québec

PARIS — L'Association France-Canada a tenu en fin de semaine son 12e colloque franco-canadien à la délégation générale du gouvernement du Québec à Paris, sous la présidence de M. Auguste Viatte, membre correspondant de l'Institut, et en présence, notamment de MM. Pierre de Menthon, conseiller technique à la direction générale des Affaires culturelles et de plusieurs personnalités canadiennes.

Ce colloque, qui avait pour thème "le français au Canada" constituait le prolongement de la première biennale de la langue française qui s'est tenue le mois dernier à Namur. Après un exposé de M. de Menthon sur les relations franco-canadiennes dans le domaine culturel, lecture a été donnée d'une lettre de M. J. M. Laurence, directeur linguistique du réseau français de Radio-Canada, faisant état de certains anglicismes et américanismes utilisés dans son pays.

Puis M. Alain Guillermou, secrétaire général de la fédération du français universel, a proposé la création d'un comité chargé d'uniformiser la langue française et d'un dictionnaire panfrançais contenant les mots de bon aloi qui se prononcent dans tous les pays francophones. Il a ajouté qu'une pétition à l'échelle mondiale serait envoyée à l'ONU afin de réclamer l'égalité des langues française et anglaise dans les discussions internationales. On demandera également aux délégués francophones de cet organisme de faire leurs communications en français.

Une discussion générale s'est ensuite établie entre les participants à ce colloque.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaisance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

30-168-30P.

Zenon Park

En souvenir du R. P. Louis Morand, O.M.I., décédé en juillet dernier et qui fut missionnaire au nord de l'Ile-à-la-Crosse, en Saskatchewan, pendant près de 50 ans, nous reproduisons ci-dessous, à la demande d'un lecteur, le récit d'un voyage dans une mission du Révérend Père.

* * *

Voyage dans une mission

Il y a une vingtaine d'années, après quelques visites dans notre localité, par le R. P. Louis Morand, O.M.I., qui nous parla de la nécessité d'un édifice religieux dans une de ses missions, trois de ses amis de langue française de notre paroisse décidèrent de visiter cette mission et de prêter main-forte au Père pour entreprendre la construction d'une chapelle à cet endroit. Ces volontaires étaient MM. Joseph Fortier, Raymond Courteau et Ubald Carrière.

Par un beau matin de juillet, notre trio partit par train du Canadien National pour se rendre à Prince-Albert où un autobus nous conduisit jusqu'à Big River, à 80 milles plus au nord, où nous avons attendu jusqu'au lendemain avant de prendre un avion qui se rendait à Dipper Lake (voir carte du nord de la Saskatchewan). Après avoir interrogé le firmament pendant une partie de cette journée, un pilote de Waite Airways Co. se décida à entreprendre ce voyage.

Vers 5 h. p.m., nous arrivions à la mission où une trentaine d'Indiens se trouvaient réunis. Il y avait à cet endroit plusieurs cabanes fabriquées de petits bois ronds, chacune munie d'un tuyau de tôle et calfeutrée de mousse et de glaise.

Un Indien, qui parlait assez bien le français et l'anglais, nous conduisit à une cabane d'environ quinze pieds carrés où nous nous sommes installés pour la nuit. On donna 25 sous à cet homme, qui nous apporta un poisson blanc et une moitié de "bannock" pour notre souper.

Vers 9 h. ce même soir, le Père Morand, accompagné d'une demi-douzaine d'Indiens Montagnais, arrivait dans son grand canot de 28 pieds qui contenait aussi des provisions qu'il amenait d'une de ses autres missions située à une centaine de milles sur le lac Ile-à-la-Crosse.

Peu après l'arrivée du Père, un orage se déclara; les Indiens s'empressèrent de transporter ce qu'il y avait dans le canot (entre autres, un sac de farine de 100 livres). Cinq Blancs et cinq personnages à peau très brune (même noire), qui faisaient partie de l'équipage, s'installèrent sur le plancher de bois pour y passer la nuit. On peut dire que les Indiens de ces missions sont de couleur noire pour les Montagnais et brune pour les Cris.

Le lendemain matin, après une messe dite par le Père Morand, on installa, près de la cabane, des tentes avec hamacs où nous aurions plus de confort pour la durée des travaux.

Durant l'hiver precédent, le Père avait fait transporter, par tracteur, sur la glace de la rivière Churchill, assez de matériaux: bois, papiers, clous pour l'érection de la chapelle.

Pendant environ trois semaines, nous fîmes pour la construction de cette bâtisse de 24 pieds par 36 pieds, plus le clocher, ce que nos connaissances de charpentiers nous permettaient de faire. Le troisième dimanche qui suivit notre séjour dans cet endroit, le Père put chanter une grand-messe dans la nouvelle bâtisse où près d'une centaine d'Indiens: hommes, femmes et enfants, y assistaient. Il y vint même un Chef Indien, demeurant à 14 milles de la chapelle, et il était suivi de sept canots remplis de ses gens.

Après la messe, nous avons eu l'occasion de converser en français avec cet Indien. D'après ce que nous avons pu juger, quelques-uns des Indiens de ces missions semblent indifférents aux choses du lendemain. Du poisson, de la viande sauvage, du tabac, des cigarettes (ils sont de vrais fumeurs), des chiens attachés avec des chaines, ici et là, paraissent être leurs préoccupations. Cependant, quelques-uns sont prêts à aider si on leur en fait la demande. Deux d'entre eux, un Montagnais et un Cris, ont travaillé avec nous presque continuellement durant la construction de la chapelle, avec comme salaire seulement que leur nourriture.

On vit aussi une demi-douzaine de ces Indiens venir poser le papier de la couverture et aider à l'érection du clocher. Au cours des après-midi ensoleillés, un groupe d'Indiens: hommes, femmes et enfants, venaient s'asseoir sur l'herbe près de la bâtisse et nous regardaient travailler en fumant la cigarette ou la fameuse pipe.

Une réponse assez typique nous fut donnée par un jeune Indien de ce groupe alors que l'un d'entre nous lui demanda de venir aider à poser quelques planches sur le toit. En souriant, il répondit en assez bon français: "Travaille, 'Bon Dieu' paye pas fort". On se demande comment quelques-uns de ces gens peuvent parler le français et l'anglais convenablement.

Quelques familles de la région envoient leurs enfants, garçons et filles, avec recommandation du Père Oblat qui dessert ces missions, aux écoles de Beauval et d'Ile-à-la-Crosse, dirigées par les Soeurs Grises.

Durant les trois semaines que nous avons passé à cet endroit, le Père Morand fut cuisinier et boulanger, aidé de deux jeunes filles qui passaient les vacances avec leurs parents à leur retour de l'école de Beauval. Elles étaient fort timides et, aux heures des repas, elles disparaissaient vers la demeure de leurs parents.

Après avoir passé trois semaines à Dipper Lake, deux d'entre nous furent obligés de retourner dans leurs foyers, regrettant d'avoir à quitter ce pittoresque endroit près d'un lac et d'une grande rivière. Le changement de nourriture et d'eau affectait la santé et, n'ayant aucune facilité médicale, un retour au foyer s'imposait. Un troisième compagnon, étant plus jeune et plus fort, demeura sur place pour deux autres semaines et vit à la finition de la chapelle avec l'aide des deux dévoués Indiens, mentionnés plus haut.

Une statue de St-Joseph avait été placée sur un petit piédestal, entre la chapelle et le lac, et tous les soirs on pouvait y voir le Père Morand, récitant son bréviaire non loin de la statue. Sa présence à cet endroit attirait sur lui le respect des Indiens, et ainsi son enseignement du catholicisme, dans la langue des Indiens, devenait plus facile pour lui-même et pour ceux qui l'écoutaient.

Raymond COURTEAU.

Périgord

Souper et bazar

Le 24 octobre, il y eut souper et bazar dans la salle paroissiale. A peu près 500 personnes étaient présentes au souper. Les amusements comprenaient le bingo, la pêche et d'autres jeux de hasard. On vendit des articles confectionnés par les dames.

Les suivants ont gagné les prix de loterie: Mme Adéodat Dubé, de Prince George, C.-B., une radio; Mlle Judy Butler, de Rose Valley, un bracelet-montre pour homme; M. Grégoire Fortin, de Périgord, un bracelet-montre pour dame.

Çà et là

La Rév. Sr Agnès-de-Jésus est maintenant patiente à l'hôpital universitaire de Saskatoon. Meilleurs voeux pour son rétablissement.

Mlle Philomène Dubé est allée passer l'hiver chez sa fille, Mme Raymond Gérard, à Broadview.

M. Ted Zdanovich était en visite chez M. Walter Sztrajt, récemment.

Sécurité familiale

Joyeux anniversaires

Le 1er novembre, Aimé Perras, Montmartre; le 3 novembre, Dumont Lepage, Gravelbourg, et Louis Blanchette, Jackfish Lake; le 6 novembre, Joseph Couture, Ferland; le 8 novembre, Guillaume Forget, Saskatoon, Louis Lepage, Montmartre, Paul Brière, Ponteix, et Hervé Leblanc, Vonda; le 9 novembre, Jean-Louis Bilodeau, Debden, et Henri Masson, Makwa; le 11 novembre, Raymond Marcotte, Saskatoon.

Debden

Mariage Couture-Laitres

Le lundi 11 octobre avait lieu le mariage de Mlle Lorraine Laitres à M. Marcel Couture. MM. Emile Couture et Philippe Laitres servaient de témoins à leurs enfants.

Mlles Mariette Laitres, soeur de la mariée, et Berthe Dion, de Vawn, étaient demoiselles d'honneur et MM. Normand Beaulieu, de Victoire, et Jean Couture, frère du marié, garçons d'honneur.

Pendant la messe, Mlle Thérèse Charpentier, cousine de la mariée, chanta des cantiques appropriés.

De nombreux parents et amis assistaient au diner servi en la salle du Club athlétique. M. Georges Charpentier était maître de cérémonies.

Les nouveaux époux firent leur voyage de noces à Jasper, Alta, et s'établiront sur la ferme de M. et Mme Emile Couture qui désormais demeureront au village.

Bazar

Grâce à l'infatigable dévouement de M. l'abbé Ernest Labbé, curé, et aux paroissiens qui ont répondu à son appel, les recettes du bazar des 17 et 18 octobre furent de $1,607.55.

Les heureux gagnants des divers prix de loterie furent MM. Alexandre Mamchur, Damase Arcand, Alfred Brunet, George Thompson, Lawrence Caya, Edgar Lajeunesse, Luc Bonneau, Théodore Croteau et Raymond Bonneau, Mmes Edouard Boutin, Philippe Laitres, Wilfrid Parent et Lyle Matson, Mlles Clémence Pelletier et Alma Cyr.

Va-et-vient

M. et Mme Roland Lepage et M. Armand Lepage sont allés à St-Denis et Vonda, dernièrement.

MM. et Mmes Félix Labrecque, de la province de Québec, et Eugène Labrecque, de Rosetown, étaient en visite chez leur parenté.

MM. et Mmes Léo Couture et Raymond Houde sont partis en Colombie-Britannique.

Radville

Décès de M. M. Kimball

Le mercredi 13 octobre eurent lieu, à l'église de la Ste-Famille, les funérailles de M. Murray Kimball, de Red Deer, Alta, décédé à Calgary des suites d'un accident. Le service fut chanté par M. l'abbé N. Marcotte, assisté de M. l'abbé S. Ripplinger, de Ceylon.

Les Chevaliers de Colomb formèrent une garde d'honneur à la porte de l'église et la Légion canadienne, une garde d'honneur au cimetière. M. Melby, président des Chevaliers de Colomb, et M. Jean Clark conduisirent le service, et M. Bill Drake, du corps de police, sonna le clairon.

Les porteurs étaient MM. Joe Carles, Bill Robertson, Buddy Shibbey, Stan Binns, Ian Scott et Allan Roth.

M. Kimball est né à Radville en 1926 où il fit ses études. En 1944 il s'engagea dans la marine et, en 1946, revint à Radville où il s'associa à son frère pour ouvrir une pharmacie. En 1953 il épousa Mlle Rosella Becker et de cette union naquirent deux enfants. Il y a quelque temps, il s'installait à Red Deer avec sa famille et devint gérant de plusieurs pharmacies. Pendant les années qu'il passa à Radville, il fut membre des Chevaliers de Colomb et de la Chambre de Commerce, vice-président du Club Kiwanis, conseiller de la ville pendant deux ans et maire pendant deux ans aussi.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse; ses parents; un fils, Keith; une fille, Kaye; trois frères, Vince, Eldon et Francis, de Winnipeg, et une soeur, Mme Marguerite Wassachuk, de Regina.

Va-et-vient

MM. et Mmes Ernest Fortier et Félix Dufresne, de Kenora, Ont., sont venus visiter leurs parents à Radville et Ste-Colette.

La Rév. Sr Yvonne (née Léonie Bourassa), de Marquis, accompagnée de ses frères, Laurent, de Regina, et Alphonse, de Gravelbourg, a rendu visite à ses parents, M. et Mme Horace Bourassa.

M. et Mme Jean Français, d'Indian Head, ainsi que M. et Mme Marcel Français, de Sintaluta, sont venus visiter M. et Mme J.-C. Porte et ont profité de l'occasion pour aller voir des amis à Ste-Colette.

Lac Marguerite

Va-et-vient

M. et Mme Jean Français et leurs parents, M. et Mme Marcel Français, de Sintaluta, se sont rendus à Radville, le dimanche 17 octobre, visiter des amis, M. et Mme Jean-Claude Porte. Ils ont aussi eu le plaisir de rencontrer d'autres amis, M. et Mme André Vigoureux et leur fils, André, M. et Mme François Porte et leurs enfants. M. et Mme Jean Français ont continué leur voyage à Ste-Colette où ils ont visité M. et Mme Marchall De Bruyne, ainsi que MM. M. Crayeweltd et Henri Rabin.

M. et Mme Jean Français, accompagnés de leur soeur et belle-soeur, Mme Marcel Longeau, sont partis à Laflèche, le vendredi 29 octobre, pour assister aux funérailles de leur tante, Mme Julien Perrey (née Anna Bachelu), décédée à Vancouver et dont la dépouille mortelle fut transportée à Laflèche pour y être inhumée le samedi 30 octobre dans le lot de famille.

M. et Mme Roger Lerminiaux ont eu, le dimanche 17 octobre, la visite de leurs amis, M. et Mme Pierre L.B. et Mme Irma Souchotte, de Wolseley.

M. et Mme Charles Oudot ont quitté la ferme et se sont installés avec leur famille dans une nouvelle maison à Indian Head.

Malade

Mme Raymond Longeau est sous les soins médicaux à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Chronique de CFRG

Jean-Pierre Ferland à Gravelbourg

C'est devant un nombreux auditoire tout aussi sympathique qu'enthousiaste, que s'est déroulé à Gravelbourg, le jeudi 28 octobre, le récital de chant par Jean-Pierre Ferland.

Un spectacle de ce genre à Gravelbourg est chose extrêmement rare et c'est hélas bien dommage. Les chansons de M. Ferland, nous les entendons souvent à la radio, mais, pour se servir d'une formule à la mode, rien ne vaut les moyens audio-visuels tels que ce récital.

Le public chez nous, doit-on dire, vit un tant soit peu replié sur lui-même. Il fait siennes beaucoup trop facilement des idées préconçues professées par des gens généralement instruits, mais qui ne peuvent distinguer la franchise de la grivoiserie . . . Habitué, formé, à des spectacles genre "conventuels et salle paroissiale", cet état d'esprit n'est pas étonnant.

Toutefois, il faut si peu de chose pour provoquer cette étincelle, et nous sommes très reconnaissants à Jean-P. Ferland de nous avoir fait comprendre que la chanson française sait exprimer simplement les choses de tous les jours, sans éloquence pompeuse, avec cette véritable éloquence qu'est la simplicité du coeur qui sait vibrer.

M. et Mme P. Baillargeon, de Vawn, ont célébré 25 ans de mariage

VAWN — Le dimanche 10 octobre, M. et Mme Paul Baillargeon célébraient le 25e anniversaire de leur mariage. A cette occasion, un diner-surprise et une soirée sociale avaient été organisés par leurs enfants, tous réunis pour la circonstance. Ce sont: Rolande, de Saskatoon, Pauline, de Fort St. John, Marcel, de North Battleford, Lionel, Irène et Jacqueline, tous de Vawn.

Les héros de la fête furent d'abord invités à un dîner chez M. et Mme R. Duhaime, de Jackfish. Vers 5 heures, lorsqu'ils retournèrent chez eux, ils eurent la surprise de voir une table magnifiquement décorée d'un gâteau à trois étages flanqué de chandelles, et le couvert mis pour treize personnes. Au nombre de ces dernières se trouvaient M. et Mme Léon Régnier, d'Edam, parents de Mme Baillargeon, et Mme B. Baillargeon, de North Battleford.

Durant la soirée, environ 48 parents, amis et voisins vinrent offrir leurs voeux au couple jubilaire, et plusieurs beaux cadeaux leur furent offerts. La famille leur présenta un ensemble de tables de télévision et un grand miroir de salon, tandis que les autres cadeaux consistaient de deux cafetières électriques, une lampe à tige, une lampe de boudoir, plusieurs assiettes à gâteau et une à pain en argent et plusieurs autres pièces de choix.

Au cours de la journée, M. et Mme Baillargeon reçurent des messages de félicitations, entre autres un télégramme de leur nièce, Mlle Denise Baillargeon, de Chicoutimi, P.Q. Une adresse, composée par la Rév. Sr Mathilda, de Sherbrooke, P.Q., soeur de M. Baillargeon, fut lue durant la soirée par Mlle Rolande Baillargeon.

Le gâteau de noces était vraiment artistique: c'était l'oeuvre d'une nièce des jubilaires, Mme Gilbert St-Amant, de Jackfish.

Au nombre des personnes venues de l'extérieur, mentionnons également Mlles Emilienne Baillargeon, de Meadow Lake, Thérèse Gagné, d'Edmonton, Janet Tkachanko, de Fort St. John, et Sharon Schneider, de North Battleford.

A cause d'une température idéale pour les moissons, plusieurs amis de la famille ne purent se rendre pour la fête. Un bon nombre, cependant, vinrent saluer les jubilaires plus tard dans la semaine.

Soirée de l'A.C.F.C.

Le dimanche 7 novembre, il y aura une soirée paroissiale organisée par l'A.C.F.C. à la salle de Vawn, commençant à 8 h. p.m. On espère y voir MM. Duperrault et Audette, de Saskatoon, qui fourniraient des renseignements concernant l'activité de l'Association. Il y aura à cette soirée un programme musical, théâtral, etc. Que tous les Canadiens français y assistent.

Les dames serviront des beignes et du café gratis.

Çà et là

Il y aura un bingo de dindes au profit du Club C de Vawn, le mercredi 10 novembre. Tous sont bienvenus.

Mme E. Gélinas et ses enfants, Catherine et Eugène, ont passé la fin de semaine du 20 au 24 octobre à Birling où M. Gélinas est employé. Ils se sont rendus à Frenchman Butte et à Fort Pitt, y visiter parents et amis.

M. et Mme Raymond Dion et leur fillette, d'Edmonton, ont passé près d'une semaine chez leurs parents, M. et Mme Walter Dion, ainsi que leur fils et frère, Lionel, qui est venu donner un coup de mains à son père pour les récoltes.

Le samedi 16 octobre, MM. Eugène, Rudy, Fred et Aimé Blanchette et leurs épouses ont assisté au mariage de leur nièce, Mlle Lorette Lacoursière, à Saskatoon.

M. et Mme E. Blanchette, accompagnés de leurs gendre et fille, M. et Mme Denis Lacoursière, ont assisté au mariage de leur nièce et cousine, Mlle Lois Benoit, à Willow-Bunch, le samedi 9 octobre.

Mme Shirley Weber a passé deux jours à Saskatoon, ainsi que M. et Mme Léo Casavant et leurs fillettes.

Mme A. Desmarais est allée à Saskatoon, le 20 octobre, pour soins médicaux.

M. et Mme Dave et Len Weber sont partis le samedi 30 octobre pour Hardisty, Alta, visiter leurs gendre et fille, beau-frère et soeur, M. et Mme Paul Dion, pour quelques jours.

Mmes Allyre et Henri Blais sont allées rencontrer la Rév. Sr Jean-de-la-Providence à North Battleford, venant de Desmarais, Alta, et venue visiter sa mère, Mme Elisa Gérard, hospitalisée à Turtleford.

M. et Mme G. Vallière ont profité du congrès des instituteurs qui eut lieu à Turtleford pour aller passer quelques jours, du 20 au 24 octobre, à Drumheller, Alta, chez les parents de Mme Vallière, M. et Mme Furnovay. M. et Mme Henri Blais ont fait de même et sont allés visiter leurs soeurs et frères à Red Deer, Aldo et Calgary, Alta.

Condoléances

Sincères condoléances aux membres de la famille LaClare à l'occasion de la mort de leur père, M. Howard LaClare, de North Battleford, survenue le 27 octobre. M. et Mme LaClare sont des anciens de cette paroisse où ils ont demeuré nombre d'années.

Regina

Chevaliers de Colomb Conseil Langevin no 4280

Prochaine assemblée

La prochaine assemblée régulière mensuelle d'affaires du Conseil Langevin no 4280 des Chevaliers de Colomb aura lieu le vendredi soir 5 novembre, à 8 h., à la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina.

Condoléances

Sincères condoléances à la famille du frère Albert Gatin à l'occasion de la mort de Mme Beaulac, mère de Mme Gatin.

Messe commémorative

Notre messe commémorative pour nos défunts aura lieu le vendredi soir 5 novembre, à 7 h. 30, à l'église St-Jean-Baptiste. Cette messe sera suivie de notre assemblée à la salle.

Remerciements

Au frère Andy Ortman, député de district, et à sa troupe pour l'installation des officiers du Conseil Langevin, ainsi qu'à tous nos visiteurs, à notre assemblée du 8 octobre.

Soirée cabaret

Le vendredi soir 19 novembre aura lieu notre soirée danse-cabaret au Centre social St-Jean-Baptiste. Tâchez de vous procurer vos billets d'entrée.

P. K.

Val Marie

Çà et là

MM. et Mmes M. Massé et Gérard Pinel, de Swift Current, sont allés visiter MM. et Mmes Wanlin et P. Pinel, de Calgary.

M. et Mme Daniel Legault ont quitté la paroisse pour s'installer au Manoir de Ponteix. Tous leur souhaitent bonne chance dans leur nouvel entourage.

Voeux de prompte guérison à M. Maurice Sincenne, hospitalisé à Saskatoon, et à MM. John Spiess et Claude Paradis, patients à l'hôpital de Swift Current.

M. Roland Syrenne agrandit son maagsin et a acheté celui de M. Lavern Lizée.

Delmas

Décès de M. C. Prince

M. Charles Prince, pionnier de Delmas, est décédé à l'hôpital Notre-Dame de North Battleford le 29 septembre, à l'âge de 71 ans. Il était inconscient depuis le 7 mai, à la suite d'un accident de ferme, et dut faire un séjour de plus de quatre mois à l'hôpital de l'Université de Saskatoon, d'où on le transféra à North Battleford quelques jours avant sa mort.

La messe de Requiem fut chantée en l'église St-Jean-Baptiste de la Salle par le R. P. Alphonse Prince, O.M.I. Mme M. Guinan touchait l'orgue et les Frères Oblats du scolasticat de Battleford aidèrent pour le chant.

Les porteurs furent les six fils du défunt.

Le soir précédent les funérailles, le R. P. E. Labonté, O.M.I., curé de la paroisse, récita les prières et le chapelet dans l'église.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Eva, six fils, Maurice, de Bresaylor, Denis, de Paynton, Gilbert, Aimé et Bernard, de Delmas, et Edouard, au postulat des Frères Oblats à Rouge-Mont, P.Q., cinq filles, la Rév. Sr Du-Sacré-Coeur, A.S.V. (Marie-Jeanne), de Bonnyville, Alta, Mme Romuald Lavoie (Françoise), de Moose Jaw, Mme Henri Lavoie (Gertrude), de Delmas, Charlotte, O.M.M.I., de Winnipeg, Man., et Madeleine, O.M.M.I., de Butte-St-Pierre; une soeur, Mme Rosaline Morin, de St-Hyacinthe, P.Q., et 19 petits-enfants.

M. Prince est né à St-Grégoire, comté de Nicolet, P.Q., le 23 décembre 1893, du mariage de Joseph Prince et d'Emilia Dufresne. Il est venu en Saskatchewan en 1906. En 1925 il épousa Mlle Eva Lessard, à Delmas, et ils s'établirent sur une ferme où ils ont toujours demeuré pour élever leur nombreuse famille.

Après les funérailles, un dîner fut servi à un grand nombre de parents et d'amis.

Remerciements

Mme Prince et sa famille remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit d'une façon spirituelle ou temporelle.

Perspectives 1965 . . .

Regard sur l'avenir

Depuis quelques semaines déjà, nous avons étudié ensemble les problèmes de grande envergure qui touchent l'A.C.F.C. de près. J'ai proposé certaines solutions qui seraient censées donner un élan nouveau à notre "mouvement national" et lui assurer non seulement la vie, mais l'affection de tous les Francophones de la province. Pour que l'A.C.F.C. s'épanouisse et donne un plein rendement, il faut que chacun de nous apprenne à l'aimer, même si elle a des défauts, car, admettons-le franchement, elle reflète notre caractère national tel qu'il est.

Nous sommes parfois inclinés vers les critiques et le blâme de ceux qui dirigent sa destinée, mais combien de fois n'aurions-nous pas dû faire notre "mea culpa" et même "mea maxima culpa", car nous étions très satisfaits de laisser faire les autres, pourvu qu'on ne nous demandât aucun effort. Si on nous demandait quelques écus, nous étions trop prêts de payer le tribut, espérant ainsi n'être pas troublés davantage. Les dirigeants de l'Association ont dû se sentir seuls à certains moments, et ils ont dû se demander si tout cela en valait la peine.

Donc, il faut qu'il se produise un renouveau intellectuel et moral chez nos Francophones, avant que l'on puisse songer à un renouveau administratif et philosophique au sein de l'Association. Sans que nous nous en apercevions, nous nous sommes anglicisés graduellement, à tel point que si quelqu'un nous le rappelait, nous montions vitement sur nos grands chevaux. Je ne pense pas tellement aux anglicismes qui ont pénétré notre langue française qu'au changement graduel de notre mentalité et de nos moeurs. Il est inévitable que certains changements se produisent dans une ambiance anglophone aussi suffocante. Toutefois, ne soyons pas surpris de ce fait et réagissons contre ce fléau de façon concrète, car autrement nous sonnerons le glas de notre existence nationale en Saskatchewan.

Pour effectuer ce renouveau, je ne connais pas de meilleur moyen que la réorganisation complète des cercles paroissiaux et locaux. L'organisation locale peut et doit jouer un rôle de premier plan dans ce renouvellement de vie française dans chaque localité où il y a un noyau de Francophones.

Il sera nécessaire de reconnaître que tous les Francophones de la province doivent être membres de l'Association, peu importe leurs affiliations religieuses. Un grand soin devra être apporté aux choix d'officiers. Sachons rabaisser nos petits sentiments de jalousie ou d'infériorité, et n'ayons point peur de nommer des compétences à nos bureaux de direction.

Les cercles locaux doivent faire autre chose que de s'occuper de la perception annuelle, s'ils espèrent créer un renouveau culturel dans leur milieu. A mon avis, les gens devraient organiser des cercles d'études sur différentes questions d'importance capitale aux Francophones. Pourquoi ne pas étudier certaines questions ou problèmes tels que le déménagement du secrétariat, l'économie locale du groupe, la création de bibliothèques françaises, etc. Le manque d'un sens de direction au niveau local est le mal qui ronge notre mouvement, et c'est la raison pour laquelle la population se désintéresse de l'Association. "Qu'est-ce que ça rime l'A.C.F.C., c'est bon rien que pour collecter de l'argent!"

Le secrétariat provincial doit jouer un plus grand rôle dans l'orientation des cercles. En premier lieu, le chef du secrétariat devrait visiter tous les cercles locaux au moins une fois par année. Cette visite aurait comme but principal, la stimulation des activités des cercles, et de resserrer ou d'établir des relations étroites avec les officiers et les membres de l'organisation locale. Bien que ces visites du chef du secrétariat soient nécessaires, il semblerait très évident que les contacts réguliers devraient être établis par les membres de l'Exécutif provincial. Récemment, j'eus l'occasion de visiter le président d'un cercle paroissial aux environs de Regina. Après l'introduction d'usage, ce monsieur m'apprit bien gentiment que j'étais le premier membre de l'exécutif qui rendait visite au cercle paroissial depuis vingt-cinq ans! C'est incroyable, n'est-ce pas?

Le chef du secrétariat ne peut pas tout faire et savoir satisfaire toutes les exigences, même s'il est compétent et rempli de bonne volonté. Ceux qui ne sont pas habitués au travail de bureau ou d'administration ne se rendent pas bien compte de la nature de ce travail ou du temps qu'il exige. La fonction du chef du secrétariat est d'administrer les programmes établis par l'exécutif. Il ne doit jamais remplacer les officiers élus de l'Association en matière de relations extérieures et de gouvernement de la société.

Selon certains de nos dirigeants, l'A.C.F.C. devrait employer un propagandiste à plein temps pour s'occuper de relations extérieures et de l'administration locale. Personnellement, je reconnais un certain mérite à cela; cependant le budget actuel ne permet pas de réaliser ce projet. Si nous ne sommes pas en mesure d'employer un propagandiste, nous pourrions certainement compter davantage sur les efforts des quatre vice-présidents et des quatre conseillers provinciaux. Vu que la province est divisée en quatre régions vice-présidentielles, chaque vice-président aidé d'un conseiller serait en mesure de visiter tous les cercles au moins une fois par année, et aussi voir à leur fonctionnement. Evidemment, l'Association devra pourvoir à leurs dépenses de voyages. C'est normal et nécessaire.

Dans le passé, on a utilisé à outrance les bons offices du président et du chef du secrétariat. Pour être plus précis, je devrais dire ceux du secrétaire général, car ce n'est que dernièrement que les présidents se sont déplacés souvent. Le président général actuel a parcouru la province de fond en comble avant le dernier congrès général, afin de ranimer les cercles et assurer le succès du congrès. Je dois dire qu'il s'est bien dévoué et, par conséquent, le congrès fut un réel succès au point de vue assistance. Souhaitons qu'à l'avenir tous les membres de l'exécutif seront de la partie, non seulement pour organiser le congrès, mais tout le long de l'année.

Je souhaite également qu'on trouvera un moyen de libérer le chef du secrétariat d'un tas de problèmes administratifs qui appartiennent de droit au secrétaire général de l'Association. Si seulement on n'avait pas joué à la comédie au dernier congrès général, ces deux fonctions seraient demeurées distinctes et séparées. A l'avenir, souhaitons que les délégués verront plus loin que leur nez et qu'ils refuseront d'endosser la politicaillerie et les intrigues des éminences grises qui passent la majeure partie de leur temps dans les coulisses au lieu d'assister aux assises du congrès.

Dans un autre domaine, je souhaite que l'A.C.F.C. s'intéresse de plus près à l'éducation supérieure et qu'elle nouera des relations étroites avec nos deux campus universitaires. Rappelons-nous ce que le Père Légaré nous a dit à Victoire: "Pour survivre et rayonner, il nous faudra produire des compétences". Les autorités du campus de Regina se sont montrées particulièrement empressées envers notre Association, mais elle n'a pas su relever le défi. Il est temps que nous comprenions ce qui se passe à l'Université, et que nous prenions toutes les mesures possibles pour démontrer notre intérêt et notre préoccupation envers les programmes en cours et à l'étude pour la préparation et l'entrainement de professeurs de français compétents.

Il est temps que nous comprenions l'importance de l'enseignement du français comme langue seconde, à ceux qui ne sont pas Francophones, car on ne saurait parler de bilinguisme et de biculturalisme, si le français ne doit être enseigné qu'aux Francophones seulement. Si on parle d'ouverture de l'A.C.F.C. à tous ceux qui s'intéressent à la culture française, il semble qu'il doit en être ainsi en matière d'enseignement de la langue. La connaissance et l'appréciation de la culture française ne sont pas le privilège des Francophones seulement, mais c'est l'affaire de tous les citoyens de cette province.

Cette nouvelle philosophie est notre seule planche de salut en Saskatchewan. Ou nous serons à la hauteur de la tâche en reconnaissant notre situation telle qu'elle est, ainsi que nos perspectives d'avenir, ou nous manquerons notre coup totalement et nous en subirons les conséquences. Pour moi il n'y a pas d'autre choix. Le temps des vieilles formules et des vieux clichés est révolu. Aujourd'hui il nous faut travailler avec des outils modernes et appropriés. La génération actuelle est pragmatique et ne s'embarrasse pas de beaux sentiments émotifs au sujet des exploits de nos ancêtres. C'est à l'avenir qu'il faut penser, tout en se souvenant du passé.

J'ose espérer que mes compatriotes de cette province chérie sortiront de leur indifférence et de leur léthargie et s'appliqueront à faire renaitre une vie et une pensée françaises dans leur milieu. Je fus toujours considéré plutôt idéaliste et rêveur et facilement emporté par les grands sentiments. Tout de même je souhaite que mes beaux rêves deviendront des réalités et non une déception.

Albert-O. DUBE.

Ferland

Çà et là

Le 16 octobre, les cheftaines et les Jeannettes tinrent leur première réunion au sous-sol de l'église. Elles félicitèrent Mme Lucien Beaudoin, leur assistante-cheftaine, et offrirent un cadeau à la petite Lise, née le 27 juillet. Les Jeannettes chantèrent "Elle est en or".

Le dimanche 24 octobre, M. et Mme Lucien Beaudoin se sont rendus à une réunion de famille chez M. et Mme Gilles Gauthier, à Gravelbourg, pour fêter le 3e anniversaire de mariage de M. et Mme Omer Hamel, de Gull Lake.

MM. et Mmes Alfred Chabot et René Couture sont allés à une retraite à Lumsden.

MM. et Mmes Antonio Turgeon et René Fauchon et leurs familles sont allés demeurer au village de Gravelbourg.

Le lundi 25 octobre, Mme Cécile Hamel, ainsi que M. et Mme Donat Hamel et leurs fils, Philias et Paul, visitèrent la famille Lucien Beaudoin. M. Hamel et son fils, Philias, aidèrent aux travaux de la maison de M. et Mme Camille Hamel qui doivent bientôt s'installer à Ferland. Ce dernier sera employé par le garage Chabot.

M. et Mme Gaston Fournier et M. Louis Fournier sont allés à Regina, vendredi dernier.

M. l'abbé J. Bernier, MM. Alfred Chabot et Hector Massé ont conduit les Louveteaux à Gravelbourg pour une rencontre avec les Louvetaux de cette ville.

M. Maurice Fournier est employé chez Simpson's, à Regina, et M. Denis Chabot est parti pour Calgary où il a un emploi. Bonne chance à ces jeunes gens.

M. et Mme Louis Fournier, père, se rendirent à Swift Current où ils visitèrent la famille Michael Donneaur et Mme Germaine Smith.

M. et Mme Rosaire Chabot et leur famille et M. et Mme Lucien Nogue et leur bébé sont allés visiter la famille Robert Desautels, à Dollard, le dimanche 24 octobre.

M. et Mme Ernie Kupchryk et leur famille, de Regina, vinrent visiter les parents de Mme Kupchryk, M. et Mme Louis Fournier, ainsi que ses frères et belles-soeurs.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Pour passer un hiver stimulant, il serait bon de savoir jusqu'à quel point vous pourriez être utile tout près de vous, dans la paroisse, si ce n'est chez des parents ou des amis où la maladie fait des siennes! Ce qui est à la portée de toutes les catégories de femmes, ce qui demande plus de coeur que de diplômes, et plus de volonté que d'heures de présence fixes, c'est le BENEVOLAT! Plusieurs associations (Ligue des Femmes Catholiques, Filles d'Isabelle, Saint-Vincent de Paul, Croix-Rouge, etc.) ont besoin de vous comme visiteuse bénévole dans les hôpitaux, comme couturière bénévole dans les ouvroirs, pour préparer des pansements, pour plier des lettres circulaires, pour aider les campagnes de souscriptions d'oeuvres humanitaires dont les bienfaits ne se comptent pas!

Et c'est vous qui jouez déjà les frileuses, et n'aimez pas imaginer l'hiver après l'automne que voilà? Il n'en tient qu'à vous de secouer les brumes de l'ennui en vous rendant utile ailleurs, si Dieu permet que vous ne soyez pas indispensable chez vous du matin au soir, et jour après jour . . .

✦ ❁ ✦

Un énorme immeuble prend feu. Deux locataires affolés se penchent par la fenêtre.

— Il faut sauter, hurle le plus jeune.

— Tu est fou! Du treizième étage!

— Ah, je t'en prie! Ce n'est pas le moment d'être superstitieux!

✦ ❁ ✦

Frottez les taches d'huile de machine à coudre avec du saindoux. Laissez pénétrer pendant plusieurs heures; puis lavez à l'eau froide et au savon.

✦ ❁ ✦

Une patate crue, tranchée en deux, et mise sur la terre près de la fougère, empêche cette dernière de jaunir. Elle attire les vers qui causent ce jaunissement.

✦ ❁ ✦

Lorsque vous faites bouillir du filet de poisson, ajoutez 1 c. à thé d'épices mélangées, enveloppées dans un petit sac de coton. Deux ou trois tranches de citron donnent aussi un meilleur goût.

✦ ❁ ✦

— Evidemment, dit le médecin, votre coeur bat beaucoup trop vite. Mais cela ne m'inquiète pas.

— Evidemment, répond le malade d'un ton acerbe. Si votre coeur battait trop vite, ce ne m'inquiéterait pas non plus.

✦ ❁ ✦

Durant le repassage, attachez à votre planche un coton qui ferait sac en avant. Ainsi les nappes et grands morceaux ne trainent pas par terre.

✦ ❁ ✦

Les taches de sauce de spaghetti, sur de la toile imprimée sur fond blanc, doivent être frottées à l'eau froide et imbibées de glycérine; laissez reposer pendant une demi-heure et terminer le lavage comme à l'ordinaire.

✦ ❁ ✦

Nuit noire à Chicago. Un passant se hâte dans une ruelle. Soudain une ombre se dresse, menaçante:

— Ayez pitié d'un pauvre homme qui a tout perdu sauf ce revolver.

✦ ❁ ✦

Dans la maison où beaucoup commandent, peu l'on fait.

Proverbe hollandais.

✦ ❁ ✦

Ce qu'on dit: Avoir des troubles.

Ce qu'on doit dire: Avoir des ennuis, des soucis.

17 femmes candidates aux élections

OTTAWA — Après avoir obtenu le droit de vote — il y a 44 ans de cela! — les femmes continuent à faire parler d'elles à la Chambre des Communes.

Dix-sept femmes, dont Judy Lamarsh et Pauline Jewett, se présentent comme candidates aux prochaines élections. Six d'entre elles, deux représentant le parti conservateur et quatre représentant le parti libéral, avaient été élues aux dernières élections.

Espérant briguer les suffrages aux élections du 8 novembre prochain, huit femmes se présentent sous la bannière libérale, sept sous la bannière conservatrice et deux tenteront de représenter le Crédit Social.

La ville de Vancouver, à elle seule, présente cinq candidates.

Cinq des candidates sont mariées et les autres pas. Parmi ces dernières se trouvent Judy Lamarsh dont toute la vie a été marquée par la politique. Elle fut la deuxième femme a être élue député des Communes du Canada.

Sa dernière victoire remonte à 1960 alors qu'elle s'était présentée sous l'étiquette libérale. C'est une femme dynamique ayant son franc parler.

Pauline Jewett, pour sa part, fit carrière dans le professorat universitaire avant de faire sa marque dans le parti libéral. Récemment, elle se trouvait à Ottawa en vue de préparer un film pour la télévision avec la collaboration de Lester B. Pearson.

Parmi les 17 candidates actuellement en lice à travers le pays, ce sont peut-être celles qui jouissent de plus de popularité, au dire des observateurs.

Un effet de point d'aiguille est créé par des boucles longues disposées en motif floral sur un fond à boucles serrées. En fibre acrylique, ce tapis est un des nombreux modèles pouvant satisfaire tous les goûts.

Chronique des non-instruits

Nous soumettons à l'appreciation de nos lecteurs quelques extraits certifiés authentiques de lettres adressées à l'Oratoire Saint-Joseph de Montréal. A noter que l'Oratoire n'a pas encore été reconnu, au moment où nous écrivons ces lignes, ni comme Institut ni comme université à charte . . . limitée . . .

Donnez-moi la santé de faire une bonne mort.

Mon garçon souffre d'un complet dinfurieusité.

Je demande la guérison de ma santé qui attaque d'angine.

Je recommande ma santé hospitalisée.

Je vous envoie $1 pour l'âme du purgatoire de mon père.

Je voudrai avoir un chaplain pour homme indéchainable.

La grâce d'une bonne mort pour mes parents vivants et morts.

Je recommande vos prières pour les âmes des fidèles de Ste-Adèle abandonnés.

J'ai des cailloux sur les deux rognons.

Le frère André m'a déjà guéri d'un embargo.

Merci du retard que je vous ai causé.

J'ai obtenu la faveur d'avoir des enfants de St-Joseph.

Je n'ai que la peau et les os. J'aimerais avoir la santé.

Deux messes pour les ombres les plus délaissées dont une pour mon mari et l'autre pour mon garçon.

Je fais de la haute pression artificielle.

Je ne suis pas habitué à St-Joseph, mais je crois qu'il faut un commencement partout.

J'envoie $1 pour vous aider à mettre le toit sur l'église.

Je demande à St-Joseph de me guérir de mes jambes d'évariste.

Ma fille à boé, à cour, à sor.

Merci à St-Joseph pour sa maternelle protection.

J'envoie $0.50 pour que vous puissiez terminer la monumentale basilique.

Remerciements à St-Joseph pour tous les bienfaits reçus, ceux que nous n'avons pas mis à profit comme ceux que nous n'avons profité.

J'envoie $1 pour que le Frère André monte sur l'autel.

Une opération serait risquée là où elle est placée.

J'aimerais que le Frère André serait colonisé au plus tôt.

J'ai beaucoup d'occupations qui m'occupe.

Retranchez mon mari de vos dossiers, il est R.I.P.

J'ai une faiblesse de pine dersal.

Protégez mon ange gardien.

Mon seul fils est parti au Japon, priez pour qu'il me revienne saint et sot.

Les nylons de ces dames peuvent-ils déclencher une guerre?

"Les femmes qui portent des sous-vêtements de nylon, déclare le chimiste J. L. Howlett, peuvent causer des incendies ou des explosions." S'adressant aux membres de la Société royale pour la prévention des accidents, il a ajouté: "des tests faits parmi le personnel féminin d'un bureau ont révélé que les jeunes filles qui portent des sous-vêtements en nylon et des souliers de cuir développent une charge électrique de 600 volts après avoir parcouru une distance de soixante-quinze pieds au pas de marche."

Ainsi tous ces cavaliers qui ne savent pas de quel tissu est vêtue leur petite amie feront bien de se surveiller avant de se montrer trop entreprenants. Oui, oui, l'amour est peut-être fait pour les stoïques!!! Mais combien d'hommes aimeraient voir leurs oreilles briller dans l'obscurité? N'est ce pas payer très cher un baiser?

Avez-vous songé au peloton de femmes soldats qui porteraient de la lingerie de nylon et qui défileraient au pas de marche près de la rampe de lancement d'une fusée? Ces roulements de hanches pourraient amorcer un champ magnétique de 18,000 volts capable de mettre en marche le délicat mécanisme électronique de commande d'un engin et provoquer la destruction de la planète.

La mise en garde du chimiste J. L. Howlett n'est donc pas vaine et elle éveillera sans doute le patriotisme de ceux qui voudront, pour éviter des catastrophes, occuper un poste de surveillant des tenues féminines dans les usines de guerre ou dans les zones militaires. Malheureusement pour ces défenseurs de la patrie, l'automatisation dispose déjà d'un oeil électronique pour qui l'habit féminin n'a plus de secret.

A tout événement, la découverte de M. Howlett ouvre une autre voie aux savants qui chercheront à pénétrer plus avant dans les mystères de cette nouvelle branche de l'électrodynamique. Cette énergie pourrait un jour être canalisée et servir à des fins pacifiques!

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore: usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaisance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

30-9-66P.





by Laura Wheeler

Numéro du patron: 695
Prix: 35c

Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60, Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Billet du jeudi

Mort prématurée de Daniel-Rops

La mort imprévue et prématurée de Daniel-Rops aura jeté de la consternation dans le monde.

Non seulement dans le monde littéraire, mais le monde catholique et celui de l'histoire.

Car Daniel-Rops s'est distingué à la fois comme écrivain, comme historien et comme catholique croyant et pratiquant — alors que tant d'autres disent croire sans pratiquer, ou pratiquer à moitié, sans beaucoup de conviction.

Il avait la réputation d'être l'écrivain français le plus lu de l'univers, et il était membre de l'Académie française depuis 1955.

Ce qui ne prouve rien, mais se trouve un tantinet significatif, si l'on met en ligne de compte qu'il avait alors 54 ans.

Son succès fut d'autant plus remarquable qu'il se présentait avec une oeuvre orthodoxe on ne saurait plus, de nature à scandaliser bon nombre de ses collègues en habit vert, pour qui le catholicisme et la catholicité, l'histoire de l'Eglise et la littérature pieuse — à les entendre — n'ont jamais pesé lourd.

Ils se trompaient en ce qui regarde Daniel-Rops, car son oeuvre littéraire compte et pèse, si imprégnée qu'elle soit d'histoire et de foi.

• • •

Le plus grand succès littéraire de notre époque aura été le monumental ouvrage de Daniel-Rops: **Jésus en son temps.**

En 1951, il y a de cela seize ans, le livre en était à sa 400e édition.

C'est une biographie de Jésus-Christ, qui efface celle de Renan et de tant d'autres — Mauriac parmi ceux-là — et qui se lit avec un intérêt grandissant à chaque page, malgré un texte dense et peu aéré, des notes nombreuses et qui alourdissent, l'absence d'illustrations.

L'auteur commença de s'intéresser vers 1941 à l'**Histoire sainte**, parce qu'il se rendit compte tout à coup que le Christ est au centre du monde, et que de toutes parts on l'oublie.

Au cours d'une conversation avec Jean Toulat, il y de cela quinze ans ou plus, il ajouta que cette idée s'imposa à lui de l'étudier.

Pourquoi?

Parce que, dit-il, "je sentis, de façon douloureuse, déchirante, que les bases spirituelles de la civilisation et de l'homme étant ébranlées, il fallait travailler à les retrouver."

Il ajoutait, dans un raccourci que beaucoup d'hommes n'oseraient se permettre, paralysés qu'ils sont par les timidités de leur respect-humain:

— . . . "le Christ est l'explication centrale, l'alpha et l'omega de tout ce que l'humanité a connu et connaitra, même dans ses erreurs et ses horizons."

• • •

Son histoire sainte se compose de deux livres, **Le Peuple de la Bible** et **Jésus en son temps**, et elle a comme suite logique une histoire de l'Eglise en quatre volumes: **L'Eglise des Apôtres et des Martyrs, L'Eglise des Temps barbares, L'Eglise de la Cathédrale et de la Croisade, L'Eglise de la Renaissance et de la Réforme.**

Ces ouvrages furent traduits dans la plupart des langues, dont le japonais et le chinois.

Daniel-Rops était fils d'officier et s'appelait Henri Petiot, de son vrai nom.

Licencié en droit et en histoire, muni d'un diplôme d'études supérieures en géographie — obtenu sous la direction de Raoul Blanchard — il enseigna pendant vingt-deux ans, écrivant en même temps, avant de ne se consacrer qu'aux lettres.

Il publia des romans et des nouvelles, des poèmes, maints essais, s'adonna à la critique littéraire en sa période dite **profane**, et son oeuvre la plus remarquable d'alors est ce roman qu'il intitule **Mort, où est ta victoire?**

Daniel-Rops était un érudit et un travailleur acharné, qui ne ménageait jamais sa peine.

Il travaillait six heures par jours à ses livres, de huit heures du matin à une heure de l'après-midi, en vertu d'une stricte discipline dont il ne s'écartait jamais.

Il mourut à la tâche, frappé d'hémorragie cérébrale dans sa villa de Tresserve, près d'Aix en Provence.

On le transporta à l'hôpital de Chambery et il y expira quelques heures plus tard, sans avoir repris connaissance.

Il avait vu le jour à Epinal, dans les Vosges, le 19 janvier 1901.

L'ILLETTRE.

Intentions du mois

Intention générale de ce mois: Respectons loyalement les pouvoirs civils. Intention missionnaire: La connaissance de l'Evangile par les musulmans.



Q. — S'il vous plait, dites-moi si les jaquettes de fourrure seront encore à la mode au printemps prochain. J'ai un manteau de très bonne qualité en phoque noir et j'aimerais m'en faire faire un court. Bien à vous.

Madame Jeanne.

R. — Ces jolis petits manteaux si pratiques sont en vogue depuis plusieurs années et je ne vois aucune raison pour laquelle leur popularité disparaitrait. Les caprices de la mode sont toujours à prévoir, mais en consultant un fourreur de bonne renommée, il saura vous dire exactement ce qui en est et vous montrer les nouveaux modèles que la haute fourrure proposera pour le printemps. Je me permets de vous suggérer, si vous vous décidez à faire refaire votre manteau, de ne pas tarder à vous rendre chez votre fourreur. Il pourra vous indiquer la date exacte où il commencera le travail et vous serez assurée d'avoir votre jaquette dès que la température s'adoucira.

☆ ☆ ☆

Q. — Auriez-vous la bonté de me donner les expressions françaises pour les mots suivants: president manager; vice-president; secretary-treasurer; coach; assistant coach; official scorer; time-keeper; public relations and reporter; equipment manager; score; goal? Merci beaucoup.

Intéressée.

R. — Il me fait plaisir, chère Madame, de vous obliger. Voici: président manager, président gérant; vice-president, vice-président; secretary-treasurer, secrétaire-trésorier; coach, instructeur; assistant-coach, assistant-instructeur; official scorer, enregistreur officiel; time-keeper, chronométreur; public relations and reporter, préposé aux relations publicitaires et reporter; equipment manager, préposé à l'équipement; score, à l'infinitif, compter et quand il s'agit du nombre de points "au compte de" 9 à 3, etc.; goal, but.

☆ ☆ ☆

Q. — Je suis assez âgé et j'ai passablement de bien. Ayant une nombreuse famille, je voudrais être juste envers tous mes enfants lorsque je ferai mon testament. Croyez-vous que si je l'écris de ma main dans tous les détails, il sera valide? Je ne voudrais pas qu'il y ait de chicane après ma mort. J'ai déjà entendu dire qu'un testament olographe était aussi bon qu'un document préparé par un avocat. Votre opinion, s'il vous plait. — **Pro Justicia.**

R. — Puisque vous êtes à l'aise et que votre famille est nombreuse, je vous conseille fortement de faire rédiger votre testament par un spécialiste en la matière: un avocat. Le testament olographe est valide, certes, mais une personne peut manquer de clarté dans sa façon de s'exprimer, oublier quelque chose, même la date exacte, etc., qui pourrait l'invalider. A votre place, je préparerais un brouillon, y inscrivant aussi exactement que possible mes volontés, puis je l'apporterais chez mon avocat et le lui soumettrais, lui demandant de faire les corrections nécessaires et de me suggérer les changements qu'il faudrait y apporter. Il le rédigera ensuite en termes légaux et vous le soumettra. Soyez bien certain de comprendre exactement le texte avant de signer le document devant deux témoins non-intéressés. Croyez-moi, cela ne vous coûtera pas très cher et vous aurez la satisfaction de savoir que tout est en ordre parfait. L'avocat se fera un plaisir de garder dans son étude, une copie de votre testament, qui sera en sûreté, et vous confiera l'autre dont vous disposerez à votre goût. Si minime que puisse être une succession, il vaut toujours mieux, afin d'éviter des ennuis et des dépenses considérables à ses héritiers, d'avoir un testament rédigé en bonne et due forme.

☆ ☆ ☆

Q. — Pourriez-vous me dire comment on traduit "electric vibrator? Merci. — **Curieuse.**

R. — Cet appareil s'appelle, en français, un vibro-masseur électrique.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

CAPRICE À QUATRE VOIX

par SAINT-ANGE

NUMERO 30

— Pas le moindre soupçon n'a été élevé sur le pseudo-suicide. Calme complet depuis, aussi bien du côté police que du côté de nos compétiteurs.

— Nous nous sommes débarrassés d'un adversaire qui ne paraît pas avoir été remplacé. Je nous vote les félicitations que la "patronne" nous refuse.

Shorty polissait le cuivre d'une rambarde avec amour. Les collines se soulevaient derrière la ligne des maisons, les barques de pêche sortaient du port comme un essaim d'une ruche.

Shorty hocha la tête.

— Tes félicitations, je les accepte. A parler franc, c'est l'histoire des porte-documents qu'il faut juger idiote. Jamais le père Lambercy n'a dû trimbaler les formules de sa découverte sur les plages. Le jeu n'en valait pas la chandelle et nous avons risqué d'alerter le bonhomme pour des prunes. Un seul plan reste valable: l'enlèvement du professeur et de sa fille, s'il est impossible de les séparer.

— C'est ce que le "patron" mijote avec sa femme en ce moment. Ils sont partis, en voiture, pour la pousada de Sao Bras de Alportel où les Lambercy les trouveront installés et, nous, nous cinglons vers Faro. J'imagine qu'ils réussiront à inviter les Français. S'ils les ramènent à bord, interdiction de montrer notre museau, au cas où le professeur nous aurait repérés sur la plage, jouant aux anneaux.

— Ce qui est peu probable, car il dormait comme une masse.

— C'est Slim et Old Chap qui feront le service, jusqu'à ce que nous rejoignions les copains, qui rôdent mystérieusement au large et qui émergeront pour nous recevoir, nous et nos prisonniers. Et le tour sera joué.

— Finita la comedia, comme disent les Italiens.

— Simple et génial! Encore faut-il que les circonstances s'y prêtent.

— En tout cas, nous ne sommes plus acteurs, nous nous contenterons d'assister au déroulement du scénario.

— Quelles sont les consignes, aujourd'hui?

— Un message à lancer, cette nuit, à ceux du large, leur indiquer en code ultra secret la zone où ils devront croiser d'ici quarante-huit heures, en face de Faro, prêts à toute éventualité.

Dans l'azur, les mouettes blanches entrelaçaient leurs mouvantes guirlandes d'ailes au-dessus de ces noires pensées.

CHAPITRE VI

A Paris, Alban Montclar reçut une longue lettre de Valérie.

Sao Bras de Alportel, ce mardi juillet 196 .

"Mon très cher Alban,

"Après un séjour délicieux chez les Sousa da Silveira, à Montijo, où la bande était pourtant désorganisée par ton absence, nous avons gagné l'Algarve en deux étapes. Soleil torride sur des chaumes ras.

"Je passe sur les menus incidents du voyage, monotone et pénible. Nous nous enfoncions dans une fournaise. Enfin, la terre promise: vastes ondulations couvertes d'amandiers. Que ce doit être beau, au printemps, cette neige fleurie. Océan d'un bleu minéral. Villes et villages blancs. Lauriers-roses le long des chemins, figuiers, cactus et, comme il fallait s'y attendre, bouquets de palmiers.

"Sao Bras est à une vingtaine de kilomètres de Faro, gros bourg blanc ainsi que les autres et la posada est une ancienne quinta flanquée d'un moulin à vent, au-dessus dans la montagne.

"Nous serions absolument isolés dans notre retraite, parmi les milliers d'hirondelles qui nichent sous nos corniches et balcons, si, dès le soir de notre arrivée, nous n'avions rencontré sir Reginald Jenning et sa femme, logés déjà à la posada depuis quelques jours.

"Sir Reginald est un grand physicien anglais que père connait, pour ses travaux d'abord et pour l'avoir rencontré une ou deux fois dans des congrès internationaux.

"Certes, nous nous serions mieux accommodés de solitude complète, mais nous n'avions pas de prétexte à repousser les avances des Jenning. Les Anglais sont d'ordinaire plus distants. Il est vrai que lady Diana n'a rien de britannique. Je la crois d'origine extrême-orientale, eurasienne, sans doute. C'est elle qui me poursuit surtout d'amabilités. Etrange et captivante femme, et son mari, beaucoup plus âgé qu'elle, est, en effet, captivé. Elle m'a avoué qu'il était trop sérieux, trop accaparé par ses recherches. Elle est ravie de la diversion que je lui offre.

"Père, lui, très affable à son ordinaire, prétexte un grand besoin de repos pour éviter les colloques avec son confrère. Il n'éprouve aucunement le besoin de conversations savantes. Dès la première entrevue, il a fait une déclaration de principe à ce sujet:

" — Je suis au Portugal pour oublier tout ce qui touche à mes activités, je ne veux plus être ici qu'un touriste émerveillé.

"C'était net, aussi sir Reginald a-t-il répliqué illico:

" — Je suis dans votre cas, mon cher confrère. Je sors d'une grave dépression nerveuse et n'aspire qu'à la récréation. J'ai heureusement une autre passion que la physique: la navigation à voile. J'attends mon yacht, qui doit être ces jours-ci à Faro. Dès qu'il sera là, j'espère que Mademoiselle votre fille et vous-même voudrez bien nous faire l'honneur et le plaisir d'une visite à bord, peut-être même d'une promenade au large.

"Nous avons accepté d'enthousiasme. Et voici comment, mon cher Alban, ma prochaine lettre sera la relation d'une petite croisière océane.

"Maintenant que j'ai fait le point des nouvelles, parlons un peu de nous.

"Ton séjour à Lisbonne a été bien court. Depuis que tu nous as quittés, je ne cesse de me faire des reproches. Nous avons vécu ces quelques heures d'une manière trop dispersée, nous aurions dû préserver davantage notre intimité.

"A qui la faute? Tu avais découvert une famille Lopes Coelho charmante que tu ne pouvais cesser de voir. Père et moi avions fait amitié avec le senhor Sousa da Silveira qui se trouvait être très lié avec les Lopes Coelho. Nous avons été pris dans un engrenage de relations et entraînés l'un et l'autre. J'ai l'impression que je t'ai à peine vu.

"Je ne t'accuse pas, je n'accuse que les circonstances et moi. C'était à moi de nous ménager ces moments de tête à tête, de confidences, de projets, dans lesquels nous aurions puisé plus de force pour braver les difficultés, les embûches, que dresse souvent le sort contre un avenir rêvé.

"Que n'es-tu là en ce moment. Je t'assure que je sacrifierais sans vergogne tous les ménages Jenning du Royaume-Uni, toutes les croisières, pour de longues promenades à ton bras, sur ces hauteurs vêtues d'amandiers aux feuillages d'argent, quand les villages ressemblent à des lessives jetées sur les serras pour sécher au clair de lune.

"Tu me raconterais notre histoire future, nos enfants, notre maison, et j'y croirais, j'y croirais de tout mon coeur.

"Pardonne cette lettre, dont le ton te surprendra: une faiblesse de ma part et je ne t'ai guère habitué à mes faiblesses. Tu m'imagines beaucoup plus raisonnable, plus placide que je ne le suis.

"J'ai eu tort, depuis notre enfance, de me complaire dans cette image que tu t'étais formée de moi. J'ai eu tort de ne pas te montrer une Valérie moins stable et plus sujette à la crainte.

"J'espère que père voudra abréger nos vacances. Je compte sur la chaleur qui règne ici pour cela et il ne sera plus question que nous nous attardions au passage à Lisbonne en dépit de ses attraits.

"Je t'embrasse, mon cher Alban. Ecris longuement à ta pauvre fiancée lointaine.

"Val."

Ces pages avaient constitué, pour Valérie, un loyal effort, afin de se raccrocher à l'amour d'Alban, amour supposé ferme et immuable.

Alban y vit la preuve que l'intuition ou la sagacité de Valérie lui avait permis de déceler le brusque changement de ses sentiments à lui. Il lut et relut la lettre.

Comment interpréter autrement la phrase sur "ces moments de confidences, de projets, dans lesquels peuvent être puisés plus de force pour braver les embûches dressées souvent contre un avenir rêvé"? L'allusion n'était-elle pas transparente?

Valérie craignait qu'il se fût détaché d'elle. N'écrivait-elle pas aussi qu'elle avait besoin, pour y croire, qu'il lui contât leur histoire future?

Or, il ne pouvait plus conter cette histoire. C'était une autre histoire qu'il se répétait sans cesse et dans laquelle Valérie ne jouait plus de rôle.

Le drame allait éclater. Val, d'une manière infiniment délicate, signifiait qu'il avait à la rassurer. Il ne le pouvait plus. Il lui devait la vérité, toute la vérité, et celle-ci serait, pour Valérie, confondante et atroce.

Alban s'agitait tant dans sa chambre, marchant, monologuant, que son père vint frapper à la porte.

— Que t'arrive-t-il? Tu es bizarre, depuis ton retour.

Alban lui tendit la lettre.

— Lis-la et puis j'essaierai de t'expliquer.

M. Montclar s'assit devant le bureau de son fils et, posément, parcourut le texte proposé. Lorsqu'il eut terminé, il ne questionna pas et attendit.

Alban s'assit de l'autre côté du bureau, s'accouda face à son père et commença avec véhémence:

— D'abord, tout ce qui arrive est ta faute!

M. Montclar broncha et Alban cria, pour se décharger d'un seul coup de ce qui pesait si lourd sur sa consciene:

— Je n'aime plus Valérie!

Puis, aussitôt, il se reprit:

— Je dis que je ne l'aime plus, c'est faux! C'est une fille extraordinaire, mais je ne peux plus l'épouser. C'est Amalia que j'aime d'amour, Amalia qui sera ma femme!

"Tu ne nieras pas que le récit de ton exil m'avait préparé à succomber au charme d'une jeune Portugaise. Sans toi, je ne l'aurais jamais rencontrée. A cause de toi, je me suis senti prédestiné à m'en éprendre et à conclure avec elle cette pure et romanesque aventure que tu avais laissée inachevée avec sa mère.

"Mes sentiments se calquaient sur les tiens, mais, moi, je pensais offrir une réparation à la déception infligée à Adelina, apporter la "fin heureuse" à l'idylle interrompue vingt ans plus tôt. D'un passé mort, je voulais faire un roman vivant.

M. Montclar fermait les yeux et hochait la tête.

— Je ne veux pas sous-estimer ma responsabilité, elle existe, mais tu deviens injuste parce que tu es malheureux. Si ton amour pour Val avait eu la force qu'il aurait dû avoir, tu n'aurais pas "succombé au charme de la jeune Portugaise". Permets-moi de te dire que cette histoire est providentielle, qui t'ouvre les yeux.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 193, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 122-T.F

TIME & TIDE — Journal hebdomadaire en anglais, directement de Londres. $12.50 par an. Pour renseignements, écrire à P. R. Crowley, Poste restante, Winnipeg 1. 31-184-31P.

POUR FAIRE ACCORDER VOTRE PIANO, appelez Pete à CE 3-1842. 28-131-31P.

CHAMBRE ET PENSION — St-Boniface, rue Deschambault. Pour homme ou jeune fille, étudiant ou travaillant. Conviendrait à 2 personnes qui se connaissent. Signaler: CH 7-7363. 29-152-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Grand logis dans haut de duplex presque neuf. 3 chambres à coucher. Chauffage inclus. Sécheuse, garage, antenne tous canaux. Près écoles et Centre d'achats. 7 minutes de Portage et Main. $112. Signaler: CH 7-6434. 28-129-31C.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Grande chambre avec cuisinette. Complètement meublée, poêle et réfrigérateur, eau chaude et froide. Conviendrait à 1 ou 2 hommes qui travaillent. Libre. Signaler: CE 3-2027. 31-188-31C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé, 2 pièces. Réfrigérateur et petit poêle. Près autobus. Conviendrait à 2 jeunes filles tranquilles. Libre: 1er décembre. Signaler: CE 3-4546. 31-192-33C.

A LOUER — Logis entièrement privé: 3 pièces. Au 2e étage. Pour hommes ou dames respectables et vraiment propres. Ce logis est présentement loué, donc pour raisons évidentes, nous apprécierions si vous voulez demander rendez-vous par lettre à l'adresse: La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 30-172-33C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-144-T.F

Votre corsetière SPENCER

Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion. Téléphone: 233-5490.

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits.

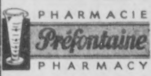
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man. Téléphone: 222-4492

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Tél.: 233-5839 Rés.: 233-3873
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
276, avenue Taché
St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire



243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — Norwood, rue Eugénie. Logis meublé, 2 pièces. Appeler entre 5 h. et 7 h. à 247-7347. 31-186-32C.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée avec commodités pour faire la cuisine. Pour homme, de préférence. Stationnement pour auto. Signaler: 233-7745. 31-199-T.F.

A LOUER — St-Pierre. Logis: 3 à 4 pièces. Meublé ou non. Entrée privée. Tout près école. Signaler: CH 7-6427. 31-179-32C.

A LOUER — St-Boniface, 335, avenue Provencher. Beau logis: 3 grandes pièces. Nouvellement décoré. Antenne de TV tous canaux. Usage gratuit de lessiveuse et sécheuse et place de stationnement avec prise de courant. $88.50 par mois. Libre: 1er octobre. Signaler le jour: 247-7003; le soir 233-5329. 21-902-T.F

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3½ pièces entièrement meublé ou non meublé dans nouvel immeuble à 204, rue Berry. Signaler: 233-6819. 28-124-T.F.

A LOUER — Précieux-Sang. Grande chambre meublée avec pension, pour 1 ou 2 jeunes filles ou dames qui travaillent et aiment la tranquillité. En face d'arrêt d'autobus. Signaler: 233-4789. 30-173-31C.

A LOUER — Grande chambre meublée ou non. 1er étage. Facilités de cuisine. Place de stationnement. Pour 1 ou 2 personnes qui travaillent. Signaler: 247-9625. 30-164-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 196, rue Bertrand. Maison: 3 pièces. $65 ou $75. Meublée. Signaler: CE 3-1350 ou 233-7046. 30-166-T.F.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 4 grandes pièces, propre, privé. Prélart, rideaux et réfrigérateur inclus. Pour couple tranquille. Signaler: WH 3-9024 après 6 h. 31-181-T.F.

A LOUER — St-Bonifave, avenue Provencher. Chambre meublée avec facilités de cuisine et réfrigérateur. Près autobus. Libre: 5 novembre. Pour une personne qui travaille seulement. Signaler: 233-5268. 31-182-33C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3½ pièces. Réfrigérateur et poêle. Près basilique. Salle de bain et entrée privées. Stationneemnt avec prise de courant. $70. Signaler: CE 3-1827. 31-185-31C.

A VENDRE — Maisons neuves très modernes, 3 chambres à coucher; grandes cuisines; belles armoires en acajou. Aussi de moins grandes avec 2 chambres à coucher. Pour tous renseignements, appeler Arthur Laurin, Richer, Man., GA 2-5119. 28-134-31C.

A VENDRE — Notre-Dame-de-Lourdes. 640 acres: ferme mixte. Bons bâtiments. 400 acres en culture. Machinerie facultative. Prendrait petit immeuble-appartements à Winnipeg sur échange. S'adresser à: Boite 139, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 29-139-32C.

A VENDRE — St-Boniface. Près écoles, maison: 7 pièces, stuc; portes et fenêtres en aluminium. 1er étage: grande cuisine, armoires finies bouleau naturel, plancher tuile, salon, salle à manger et solarium alignés. Planchers et finition chêne. Escalier et couloir, 2 étage, recouverts de tapis, 3 chambres à coucher: 2 grandeurs lits jumeaux, 1 grandeur lit double, toutes avec plancher chêne. Tuile céramique dans salle de bain. Sous-sol: murs finis, plancher tuile, douche, bassin et toilette. Chauffage: huile. $135. Taxe: $235 net. Se convertirait en duplex. Garage. Appeler CE 3-6126 ou s'adresser à 437, rue Des Meurons, entre 6 h. et 7 h. 30 p.m. 25-970-T.F.

A VENDRE OU A ECHANGER — Si vous êtes une famille ou un groupe de parents ou d'amis qui désirez économiser votre argent; si vous êtes un jeune couple qui commence en ménage; si vous avez des économies à placer à meilleur rendement, pourquoi ne pas devenir propriétaire d'une bonne maison de revenu au centre de St-Boniface? Revenu possible: au moins $240 par mois. Comme paiement initial on accepterait montant comptant raisonnable ou petite maison de ville ou de campagne bien située et en bon état. Plus le montant initial sera élevé, plus bas sera le prix. Pour rendez-vous afin de visiter et discuter du marché, veuillez signaler: 233-1844; s'il n'y a pas de réponse le jour, veuillez rappeler le soir. 30-171-33C.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

VENTE A MOITIE PRIX ET MOINS

Jouets, patins, complets et chemises pour homme, robes, vêtements pour enfant, articles neufs ou presque neufs pour toute la famille. Faites vos achats maintenant avant que la vente ne soit terminée.

OPPORTUNITY STORE NCJW
761, rue Osborne
Fermé le lundi, ouvert du mardi au samedi de 10 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. 31-180-31C.

A VENDRE — Restaurant valeur $6,000 pour $1,500. Propriétaire se retire. Ferait travail de réparation gratuitement si nouveau propriétaire paie les matériaux. Vaut la peine de s'informer. Signaler: SP 2-9610. 27-118-T.F.

A VENDRE — Powerview. Maison: 4 pièces. Très bien située à proximité d'école et église. Chauffage: huile. S'adresser à Boite 155, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 29-156-31C.

A VENDRE — Dans centre très prospère du Manitoba. Bon restaurant avec logis de 5 pièces attenant. Comptant raisonnable. Balance à termes au propriétaire. Raison de vente: cause de santé. S'adresser à: Boite 144, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 29-144-31C.

A VENDRE — Bicyclettes pour homme ou garçon. Comme neuves. Aussi roues, montures, sièges, etc. A bas prix. S'adresser à: 251, rue Bertrand, St-Boniface, ou signaler: 233-3828. 29-143-31C.

A VENDRE — St-Boniface, 461, rue St-Jean-Baptiste. Maison stuc: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Grand lot. Garage. Chauffage: huile. Taxe basse. Paiement initial minime. Signaler: GR 5-5946. 30-170-32C.

A VENDRE — St-Boniface, Parc Windsor. Maison moderne: 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Sous-sol fini. Garage. Cour paysagée. Près église et école française. Possession immédiate. Transféré. Signaler: AL 6-1020 ou 253-9994. 29-151-32C.

A VENDRE

Somerset, Man. Centre canadien-français. Maison: stuc, 5 pièces. 1,300 pieds carrés. Chauffage automatique: eau. Tapis mur à mur dans salon, fini en acajou. Garde-robe fini en cèdre. Armoires en acajou. Salle de récréation et buanderie à la cave. Garage sur grand lot. En face de l'école secondaire. Titre clair. Possession immédiate. Comptant requis substantiel. A termes. Appeler Georges Trottier: Carman SH 5-2378. 30-165-33P.

A VENDRE
N. L. BROUSSEAU CO., LTD.
Avez-vous une propriété à vendre?

NORWOOD — DUPLEX
3 ans, 4 et 5. Stuc et brique. Nouvellement décoré. $3,000 comptant seulement. Prix complet: $23,500.

NORWOOD — Enfield Crescent
Stuc, 2 étages, 6 pièces, 3 chambres àcoucher. Gaz. $500 comptant lancerait marché.

ST-BONIFACE — $21,500
Magasin avec logis: 5 pièces, 3 chambres à coucher, plus autre logis en haut, $70. Soubassement complet. Gaz. Idéal pour n'importe quel commerce. Près parc et école Provencher.

ST-BONIFACE — $1,500 comptant
1½ étage, 5 pièces, soubassement complet. Taxe: $164. Garage. Près école Provencher et autobus.

Appelez ERNIE BUCKO, s'il vous plait
CE 3-4574, le jour GL 3-0741
31-191-31C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard, St-Boniface
A VENDRE

St-Boniface — Rue Archibald près "Packers". Bungalow moderne: 5 grandes pièces, 3 chambres à coucher. Gaz. Garage double. Grand jardin. Comptant requis: $1,000. Balance: termes.

St-Boniface — Rue Masson. Jolie maison moderne: 5½ pièces, 3 chambres à coucher. Gaz. Comptant requis: $2,500. Balance portée par propriétaire.

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Maison de rapport. Revenu mensuel: $135, plus 5 pièces pour propriétaire. Taxe: $270. Termes faciles.

St-Boniface — Près hôpital. $7,000. Maison: 2 chambres à coucher. Chambre supplémentaire au sous-sol. Termes faciles.

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. $8,500. Maison: 4 chambres à coucher. Possession immédiate. $1,500 comptant.

St-Boniface — Rue Masson. Triplexe. Chaque logis complètement privé. 3 plomberies. Revenu mensuel: $205. $3,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Maison de famille: 9 pièces. 4 ou 5 chambres à coucher. Grande cuisine. Lot: 50'. Comptant requis: $5,000.

Appeler CEdar 3-5845
31-190-31C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE ANXIEUX DE VOUS SERVIR.

A VENDRE

IMMEUBLE-APPARTEMENTS
11 logis. Construction brique et béton. 2 ans. Air climatisé. Tapis mur à mur. Nombreuses commodités supplémentaires. Chaque logis sur bail. Rapporte 12% sur investissement. Comptant requis: $15,000.

ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Duplex, très bonne localité. Finition: stuc et plâtre. Très bon état. Revenu mensuel: $130. Comptant requis: $1,000. Plein prix: $9,900.

ST-BONIFACE
Rue St-Jean-Baptiste. Belle grande maison convenant homme d'affaires. Salon fumoir attenant, salle à manger, cuisine et dinette. 3 grandes chambres à coucher: chambre des maitres 13' x 21'. Nombreuses commodités supplémentaires. Bon système de chauffage, garage, très beau lot paysagé. Comptant requis raisonnable.

ST-BONIFACE
Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Grand lot. Plein prix: $11,900.

ST-ADOLPHE
Lots très attrayants: 81' x 185'. près rivière, beaux arbres. Très beau site. Près école, magasin, etc.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
J. RIVARD: 247-4927 ou
PAUL GAGNON: CH 7-7603
31-197-31C.

CAMPUS AGENCIES
49, rue St-Pierre
St-Norbert, Man.
A VENDRE

Parc Windsor — Bungalow: 3 chambres à coucher. 3 ans. Salle de récréation au soubassement complètement fini. Garage, allée de côté. Chauffage: gaz. Cour paysagée et beaux arbres. Près école et église catholiques. Très bons termes.

St-Norbert — Bungalow: 3 chambres à coucher. 4 ans. Fini en acajou. Tapis mur à mur au salon. Chauffage: gaz. Garage. Taxe raisonnable. Très bons termes.

Signaler: GR 4-1623
31-198-31C.

A VENDRE

St-Pierre — Petite ferme: 8 acres. Grande maison: 4 chambres à coucher. Salle de bain, eau chaude et froide et puisard. Grande étable ou poulailler. 5,500 arbres transplantés. Bien boisée. Taxe: $160. Seulement $6,500. Possession immédiate.

Belle Terre 277 acres au sud de Winnipeg. Centre canadien-français. Bonne maison 4 chambres à coucher. Eau chaude et froide en quantité. 280 acres en culture. A vendre avec assortiment complet de machines aratoires.

St-Pierre — Bon duplex. Revenu annuel: $2,000. Près de tout, ayant toutes commodités. Bonne eau. Grand lot. $6,500, $1,500 ou plus comptant.

Norwood — Bon bungalow, sur grand lot. Salon, cuisine, 3 chambres à coucher, salle au sous-sol, garage. Très propre. Près piscine Happy Land. $10,500 seulement. Pour renseignements, venez me voir.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
31-195-31C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE

NOUS SOLLICITONS la vente de votre maison à prix raisonnable. Tout ce qui était sur notre liste est vendu. Nous acceptions tout genre d'immeubles, maisons, immeubles-appartements, magasins, etc.

Norwood — Rue Monck. Duplex: 11 pièces. Bonne condition. Revenu: $105, plus logis pour propriétaire. Vendrait ou échangerait sur petit bungalow.

St-Boniface — Immeuble-appartements: 8 logis. Revenu mensuel: $670. Nouveaux réfrigérateurs et poêles. Chauffage: gaz. Comptant requis: $20,000.

Nos listes étant épuisées, nous sollicitons vos inscriptions.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
31-187-31C.

A VENDRE

ST-VITAL
Avenue Greendell. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz.

NORWOOD
Enfield Crescent. Duplex: 4 et 4. Chauffage: gaz. Prix: $14,900, à termes faciles.

ST-BONIFACE
Rue Langevin. Maison: 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Prix: $10,500 à termes.

LORETTE
Village: Maison 2 chambres à coucher. Grand lot. Plein prix: $1,900 à termes. $300 comptant.

ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Duplex: 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.

NORWOOD
Rue Kitson. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. $8,900, $2,000 comptant.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
31-196-31C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
1500, Polo Park, Winnipeg

Magasin général — 30 milles de Winnipeg. 2 étages. Logis au 2e: 6 pièces. Garage double et entrepôt pour marchandises. Ecoles publique et privée. Prix: $15,500, plus stock. Propriétaire porterait 1ère hypothèque à 6%.

St-Adolphe — Maison: 2 ans, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur dans salon. Tuiles dans les autres pièces. Soubassement complet. Chauffage: huile. Garage attenant. Considérerait échange sur maison de 3 chambres à coucher à St-Norbert.

Norwood — Enfield Crescent. Maison de famille: 1½ étage, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Beau lot. Très bonne condition. Près écoles et églises. Paiement initial très bas.

St-Boniface — Rue Tremblay. Bungalow: 2 chambres à coucher. Garage. Grand lot. Près église catholique et écoles. Maintenant seulement $9,400.

St-Norbert — Beaux lots à vendre pour bâtir à votre goût. Acheter maintenant. Profiter du travail d'hiver.

Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
31-189-31C.

ERNST, LIDDLE & WOLFE LTD.
100, EDIFICE PARIS
Maisons - Fermes - Propriétés
A VENDRE

St-Vital — Avenue Fernwood. Maison: 5 pièces. Lot: 52' x 108'. $800 comptant. Possession immédiate.

300 acres de terrain avec bâtisses. 12 milles au sud de la ville. Près rivière La Salle.

Ste-Anne — 189 acres de terrain, 140 en culture, avec bâtisses. Puits artésien, 25 bêtes à cornes, machinerie complète, foin et grains.

1½ mille au sud du village St-Adolphe. Près rivière. 6 acres de terrain, plus de la moitié en culture, le reste boisé.

11-689-T.F

Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre
Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation
Appelez LOUIS LE GAL
Whitehall 3-5408
ou 315 - R5 St-Adolphe

Décès

Mme Cora Gosselin

Le vendredi 29 octobre 1965, au Sanatorium de St-Boniface, est décédée, à l'âge de 69 ans, Mme Cora Gosselin, de 797, avenue William, Winnipeg. Elle était membre de la congrégation des Dames de Ste-Anne et originaire de Lorette.

Lui survivent trois fils: Lucien, de Californie, Joseph et Roland, de Winnipeg; neuf filles, la Rév. Sr Joseph-Victor (Albina), des Soeurs de la Miséricorde de Montréal, Mmes J. Gorman (Thérèse), W. H. Mackenzie, (Adrienne), A. Bucknell (Angéline), E. Henry (Gisèle), J. Fyfe (Anita), toutes de Winnipeg; E. Emond (Bernadette), R. Caley (Fernande), toutes deux de Toronto, R. B. Egan (Lucienne), de Melrose, Minn., six frères, Adrien, Jean-Baptiste, Joseph, Arthur, Victor et Augustin Mousseau, quatre soeurs, la Rév. Sr Marie-de-l'Incarnation, Mmes E. Cave, M. Wilde, F. McGarr, et 36 petits-enfants. Les prières furent récitées lundi à 8 h. au salon funéraire Desjardins et le service fut chanté à l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg à 10 h. le mardi 2 novembre et l'inhumation eut lieu au cimetière Green Acres.

ON DEMANDE

Personnes désirant placer de l'argent à 5½% en vue de financer l'achat de nouvel outillage d'imprimerie pour l'Oeuvre de Presse. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser au gérant de l'imprimerie de La Liberté et le Patriote (Canadian Publishers Limited), 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Téléphone 774-3414)

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie
Appelez ED.-A. BRISSON
CE 3-2280
ou LOU ENGEL — 256-5420
31-193-31C.

A VENDRE

St-Boniface — Rue Youville. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Sous-sol à grandeur. Chauffage: huile. Comptant requis: $2,000. Balance à termes.

St-Boniface Centre — Bungalow: 4 pièces. Garage. Chauffage: gaz. Prix: $7,500. Comptant requis: $1,000. Balance $65 par mois.

St-Boniface Centre — Triplex: 5, 4 et 3. Garage double. Age: 20 ans. Prix: $26,200.

Nous avons aussi, immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires, appeler

Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-G. DESAULNIERS
Agent d'immeubles
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
31-194-31C.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

La Norwood Jewellers
320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux
notre spécialité

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

Ministère des Travaux publics du Canada

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., ARBORG (Manitoba)", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 24 NOVEMBRE 1965.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de: L'architecte régional, édifice Fédéral 301, 269, rue Main, Winnipeg 1 (Man.); et on peut les consulter à pièce C 705, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa (Ont.), aux bureaux de poste à Arborg et Selkirk (Man.), ainsi qu'au bureau du "Builders' Exchange" à Winnipeg.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.
DPW-ARCH-65-106

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of PHILOMENE SAULNIER, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Widow.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 10th day of December, A.D. 1965.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 2nd day of November, A.D. 1965.

MARCOUX DUFAULT, BETOURNAY, BETOURNAY, & TEFFAINE,
Solicitors for the Executor.

RUDY'S FURNITURE
Plan achat-louage de téléviseurs
$8.00 et $10.00 par mois
Entretien de téléviseurs
7 jours par semaine
276, rue Taché
247-3752 ou 247-9074
En soirée: GL 3-1711

A l'Arena de Winnipeg
DU 10-13 NOVEMBRE
directement de la Russie
Moscow Music Hall
4 représentations en soirée mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 8 h. p.m.
2 en matinées jeudi 11 novembre et samedi 13 novembre, à 2 h. 30 p.m.
* 12 pièces variées
* 6 mises en scène
* 40 instruments orchestraux

Ne manquez pas ça!



tous sièges réservés
$4.00, $3.00, $2.00, $1.50
Enfants, 12 ans et au-dessous, à moitié prix, seulement en matinée
DISPONIBLES
CELEBRITY BOX OFFICE / SP 5-2484 the Bay MEZZANINE FLOOR
ATTRACTIONS TICKET OFFICE ato 8th FLOOR EATON'S
Ph. 942-2421 · Just say "CHARGE IT"
Co-op Book Shop 882 Main St. / JU 6-6181

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
Téléphone: 284-1443



PROVINCE DU MANITOBA

Le Comité spécial de la Chambre, nommé pour étudier et reviser la loi et les pratiques commerciales dans le domaine du

Crédit du Consommateur,

tiendra une assemblée publique en la salle 254 de l'Edifice législatif,

le jeudi 9 décembre 1965

à 9 h. 30 a.m.

dans le but d'entendre les représentations concernant le crédit du consommateur, en vue de faire des recommandations considérées nécessaires et judicieuses afin de protéger le consommateur contre des pratiques commerciales injustes.

Toute personne désirant paraître devant le Comité devrait en avertir le secrétaire, Charland Prud'homme, salle 249, Edifice législatif.

Les personnes ou associations qui soumettent des dossiers doivent en envoyer une copie au secrétaire le, ou avant le 1er jour de décembre 1965.

Charland PRUD'HOMME, secrétaire.

Daté à Winnipeg ce 26e jour d'octobre 1965.

UN AIR DE CONFIANCE . . .
Worsteds Staunchley par *Society Brand*

Rien n'égale un complet en worsted tout laine pour ce qui est de l'apparence, du confort et de la durée. Aussi l'homme pratique soucieux de sa tenue, trouve-t-il dans le Staunchley de Society Brand un vêtement qui l'habille bien, dure longtemps et lui donne un AIR DE CONFIANCE en lui-même. Venez vous en choisir un. $95

CHEZ HUOT
200, avenue Provencher, St-Boniface

Notre vente de 49e anniversaire de bonnes automobiles usagées

1962 Chrysler Windsor, sedan 4 portes, transmission automatique, servo-direction, servo-freins, radio, pneus F.B.	$1995.00
1962 Chevrolet Biscayne, 6 cylindres, 4 portes, transmission ordinaire, lave-pare-brise, 2 couleurs	$1295.00
1962 Dodge Slant 6, 4 portes, transmission automatique, radio, 2 couleurs	$1375.00
1962 Ford Galaxie, 6 cylindres, 4 portes, transmission ordinaire, lave-pare-brise, 2 couleurs	$1295.00
1961 Dodge V8, station wagon 9 passagers, transmission automatique, servo-direction, servo-freins, radio, moteur neuf	$1795.00
1960 Dodge V8, station wagon 6 passagers, transmission ordinaire, 4 pneus neufs	$1195.00
1960 Meteor, 6 cylindres, station wagon, 2 portes, transmission ordinaire, 2 couleurs, bonne condition	$1075.00
1957 Chrysler Windsor, 4 portes, transmission automatique, servo-direction, servo-freins, radio, comme neuf	$775.00
1957 Plymouth V8, 4 portes, toit rigide, transmission automatique, servo-direction, servo-freins, radio, 2 couleurs	$675.00
1955 Chevrolet ½ tonne, Express	$375.00
1956 Ford ½ tonne, Express	$575.00
1953 Pontiac, 2 portes, vendu tel quel	$75.00

20 autres automobiles, Dodge, Chevrolet, Ford, Pontiac, de $95.00 à $500.00
TOUTES EN BONNE CONDITION
Termes de paiement faciles
Couture Motors Ltd.
Angle Provencher et St-Joseph



100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Maurice Paillé
Assurances générales
AUTO — FEU — ACCIDENT
VIE — CAUTIONNEMENT D'ENTREPRENEURS
Tél.: 253-9269 Windsor Park
251, avenue Dussault St-Boniface 6

JOS. PIERSON Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet



CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

NIAKWA MOTOR HOTEL
RECEPTIONS ET BANQUETS
Souper dansant vendredi et samedi
mettant en vedette: The Candle Lighters
Tél: AL 3-1301
Chemin Ste-Anne et Route transcanadienne